



Qu'est-ce que ça

par Philippe

“**Q**u'est-ce que la richesse ?” : en posant très directement la question dans un livre paru voilà deux ans, la philosophe Dominique Méda savait qu'elle “mettait les pieds dans le plat”, mais elle ignorait sans doute ce qui découlerait d'une remise en cause aussi fondamentale. En reprenant le flambeau, dans le cadre d'une mission confiée par le secrétaire d'État à l'économie solidaire, Patrick Viveret a choisi de mettre au plus haut le niveau d'ambition sur cette interrogation majeure.

Son rapport d'étape, que nous publions dans ce numéro spécial, le montre clairement. Par-delà la critique des indicateurs, il s'agit de s'attaquer aux nombreux mythes qui ont fondé jusqu'à nos jours l'idéologie de l'économie capitaliste DE marché : qu'il n'est de richesse que monétaire ; que les entreprises sont seules créatrices de richesse ; que toutes les activités associatives qui contribuent à préserver l'environnement ou à renforcer le lien social ne font que ponctionner cette richesse, amputant ainsi la productivité des “vrais” acteurs économiques... La liste serait longue de ces prétendues vérités, que l'on nous a assénées des décennies durant.

Le propre de cette idéologie, c'est de confondre l'objectif et les moyens. L'économie, qui devrait n'être qu'un outil au service de la satisfaction des besoins et désirs humains, est ainsi promue au rang de fin en soi. À l'inverse, le “facteur humain” devient un simple *input* aux yeux des tenants du capitalisme informationnel. « *Le développement des ressources humaines voit en l'être humain un simple moyen d'augmenter la production*, notait déjà le Rapport mondial

sur le développement humain du PNUD, en 1996. A contrario, *le développement humain considère l'individu comme une fin en soi, et envisage son bien-être comme l'unique et ultime objectif du développement.* »

Sortir de cette religion de l'économie suppose de reconnaître que la définition de la richesse est toujours affaire de convention. Ce qui revient à poser, derrière la question de la richesse, celle de la valeur : un terme qui a l'immense mérite, par son ambiguïté même, de jeter des passerelles entre économie et éthique. Et Patrick Viveret d'inviter nos sociétés

à se poser une question fondamentale : qu'est-ce qui a vraiment de la valeur à nos yeux ?

On ne peut répondre à cette question sans ouvrir le débat avec l'ensemble des citoyens, des entrepreneurs aux chômeurs et des femmes aux retraités. Rarement, l'enjeu de la création d'une économie plurielle et celui du raffermissement de la démocratie auront été aussi intimement liés. Car reconnaître une pluralité de fins légitimes suppose d'inviter les acteurs à les exprimer, à en débattre, à solliciter des arbitrages...

Réciproquement, que vaudraient des formes de démocratie participative qui laisseraient de côté ces questions centrales qu'une société doit se poser : quelles sont nos priorités ? comment évaluer les projets, démarches et activités à l'aune de ces valeurs ?

Comme Patrick Viveret le souhaitait, le débat public est aujourd'hui lancé. Il jouera un rôle essentiel dans la construction d'une alternative crédible à cette société de marché dont les dysfonctionnements majeurs sont chaque jour plus





Reconsidérer la riches-

La mission confiée à Patrick Viveret par Guy Hascoët, secrétaire d'État à l'économie solidaire, est ambitieuse. Par-delà l'interrogation sur la pertinence des indicateurs censés la mesurer, il s'agit de s'interroger, à la base, sur la définition de la richesse. Affirmer que celle-ci est toujours affaire de convention, c'est redonner le primat au politique sur l'économie ; c'est aussi postuler qu'il ne saurait y avoir de consensus sur cette question sans processus démocratique riche et contradictoire ; c'est, enfin, tenter de recoupler l'économie avec les fondamentaux éthiques, écologiques et anthropologiques.

La mission de Patrick Viveret ouvre de nouveaux champs de réflexion et de nouvelles bases d'expérimentation pour les tenants d'une économie plurielle, qui reposerait autant sur la construction de liens sociaux que sur la production de biens marchands. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne s'y sont pas trompés, qui ont saisi l'opportunité du rapport d'étape pour ouvrir le débat.

Outre le rapport lui-même, ce numéro spécial de Transversales Science/Culture - Citoyens contient donc les réactions de quelques associations et réseaux et les points de vue de certaines personnalités. Comme Patrick Viveret le souhaitait, le débat public est aujourd'hui lancé.

Ce n'est qu'un début...

n LE RAPPORT D'ÉTAPE
de la mission "nouveaux facteurs de
richesse" au secrétaire d'État à l'écono-
mie solidaire, M. Guy Hascoët
par Patrick Viveret 4-36

n RÉACTIONS D'ASSOCIATIONS

n Une aubaine et une démarche
par Alain Manac'h
(La Vie nouvelle) 37-
3 8

n Les apports de *Transversales*
3 9

n Pour des zones civilisées
d'un nouveau commerce
par Bernard Ginisty (Attac) 40-
4 3

n Des bases théoriques
pour reprendre l'offensive
par Robert Crémieux (MNCP) 44-
4 5

n Un grand chantier
pour l'éducation populaire
par Laurent Assathiany (MDS) 46-
4 7

n Poser la question du lien
par Claude Aufort
(La Vie nouvelle) 48-
4 9

n Valoriser autrement
pour construire un intérêt collectif
par Alain Bertrand
et Pascale Delille (SEL) 50-
5 2

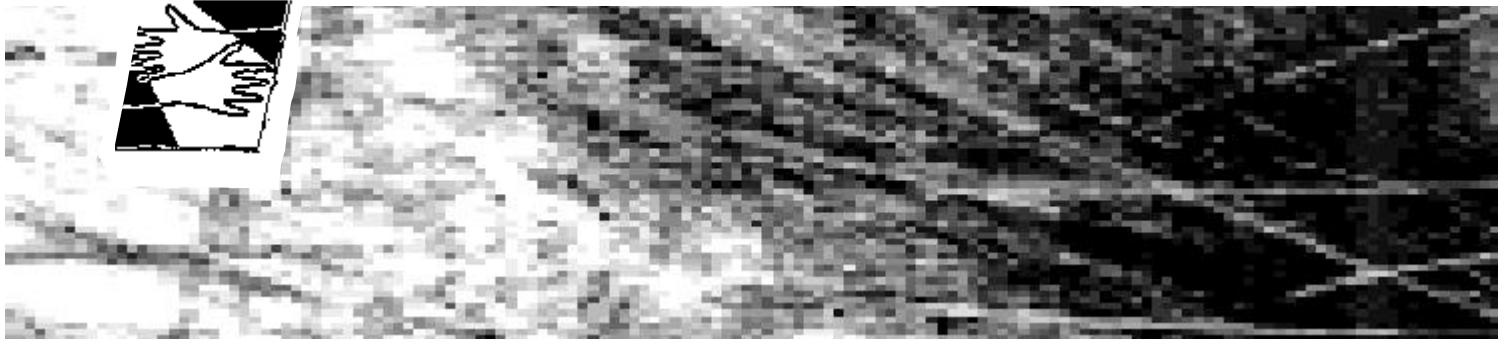
n POINTS DE VUE

n L'argent c'est du temps ...
et non l'inverse
par Luc Marschall 53

n La peur de manquer
par Marie-Louise Duboin 54-
55

n Temps choisi et monnaie solidaire
par François Plassard 56-
5 8

n EPILOGUE



Le rapport d'étape

de la mission "nouveaux facteurs de richesse"
au secrétaire d'État à l'économie solidaire, M. Guy
Hascoët

Monsieur le secrétaire d'État,
Par lettre du 25 juillet 2000 (voir encadré ci-contre), vous m'avez fait l'honneur de me confier une mission impossible. Il suffit en effet de se reporter au contenu de la lettre que vous m'avez adressée pour comprendre qu'une personne seule, fût-elle appuyée par votre cabinet et les services de la DIES (délégation interministérielle à l'économie solidaire), ne peut réussir, en quelques mois, à proposer un système cohérent susceptible de transformer en profondeur notre comptabilité nationale et de modifier, à travers la monnaie et la pluralité d'autres systèmes d'échange, la circulation et la distribution de la richesse. Une telle entreprise doit mobiliser, pour être menée à bien, des dizaines, puis des centaines de personnes pendant plusieurs années.

De la construction

de la comptabilité nationale

Si nous examinons dans quelles conditions la construction de notre actuelle comptabilité nationale a été réalisée après la Seconde Guerre mondiale, nous constatons qu'elle a été

intellectuellement pensée pendant les années d'entre-deux-guerres ¹ et pleinement réalisée après la Libération grâce à une formidable fédération d'énergies intellectuelles, institutionnelles et militantes, qui ont donné un nouveau souffle à la

reconstruction de l'État et de l'économie française. C'est parce qu'ils ont pensé d'un même mouvement l'outil de la représentation de la richesse qu'était la comptabilité nationale, l'instrument statistique qui la rendait possible et les nouveaux modes d'intervention publics à travers des administrations de mission comme le Commissariat général du Plan, que la manière dont la nation se représentait la richesse a pu devenir un moyen privilégié de faire entrer pleinement la France dans la seconde révolution industrielle.

Il nous faudra au moins cette ambition et ces moyens pour nous attaquer à un problème d'emblée plus large et plus complexe puisqu'il ne peut se limiter à la France et doit affronter une mutation beaucoup plus profonde que le simple passage de la première à la seconde révolution industrielle ². Et nous n'avons même pas l'ai-





La lettre de mission (25 juillet 2000)

Monsieur le conseiller,

La vie associative et, plus largement, l'économie sociale et solidaire, voient leur contribution à la richesse collective systématiquement sous-estimée, quand elle n'est pas ignorée par les indicateurs dominant comme le produit intérieur brut.

Il est vrai que ces indicateurs ont été construits dans une époque dominée par la nécessité de la reconstruction et de la modernisation industrielle, privilégiant, à cet effet, les biens matériels marchands. Mais nous sommes entrés dans une autre période historique marquée par les effets de la mutation informationnelle (part croissante des services immatériels et rôle majeur des services relationnels) et par l'importance prise par les enjeux écologiques.

Dans ces conditions, les facteurs humains (et sociaux) et les facteurs écologiques jouent un rôle majeur dans la production de nouvelles richesses et leur sous-estimation est de plus en plus préjudiciable.

Des recherches non négligeables ont été entamées sur le plan international, notamment par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), pour construire de nouvelles représentations de la richesse prenant en compte ces facteurs. Elles manifestent qu'une voie de réforme des indicateurs de richesse est à la fois nécessaire et possible.

À tout le moins, la mise en place d'indicateurs de destruction écologiques et sociaux devrait permettre de cesser de comptabiliser positivement des activités nuisibles et favoriser le développement d'activités économiques ou sociales qui préviennent ou limitent ce type de coûts.

Dans le même temps, la transformation profonde du paysage des systèmes d'échange et des monnaies (multiplication des monnaies affectées, rôle croissant des réseaux d'échange à l'échelle internationale, enjeux des supports électroniques, etc.) appelle une réflexion d'ensemble sur le couple indicateurs de richesse/systèmes d'échanges économiques et sociaux.

C'est dans ce contexte que je souhaite vous confier une mission sur les nouvelles formes de richesses, les modalités de leur reconnaissance et leurs implications tant dans le domaine de la "monnaie sociale affectée" (en particulier l'hypothèse de la création d'un chèque "associatif") que des nouvelles formes d'échange apparues au cours des dix dernières années (SEL, banques du temps, réseaux d'échange de savoirs, système "time dollar" aux États-Unis, etc.).

Cette mission devra s'appuyer sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, mais elle devra également collaborer avec les institutions qui ont vocation à construire la représentation de la richesse dans notre pays :

- comptabilité nationale ;
- Insee ;
- Direction de la prévision ;
- Commissariat général du Plan, etc.

Elle cherchera également à se nourrir des tentatives étrangères les plus intéressantes dans ce double domaine des indicateurs et des systèmes d'échange.

Vous conduirez cette mission en liaison étroite avec la DIES et bénéficierez de son appui ainsi que de mon Cabinet.

Je souhaiterais qu'un premier rapport me soit remis d'ici le fin de l'année afin de préparer la mise en œuvre de propositions et d'expérimentations au cours de l'année 2001, qui sera celle du centenaire de la loi 1901 relative au contrat d'association.

Vous aurez ensuite à établir la synthèse de ces recherches et expérimentations afin de me soumettre des propositions globales avant la fin de l'année 2001.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy HASCOËT
Secrétaire d'État à l'économie solidaire



guillon de la reconstruction pour nous aider dans cette entreprise !

Nous avons en revanche la preuve permanente que notre représentation actuelle de la richesse, et l'usage contre-productif que nous faisons de la monnaie, aggrave les problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées au lieu de nous aider à les résoudre. Dans la plupart des dossiers qui ont été au cœur des débats publics de ces derniers mois, de la vache folle à l'*Erika*, de l'amiante aux accidents de la route, des conséquences de la grande tempête de décembre 1999 à la crise des carburants de l'automne 2000, il y a toujours un élément commun que l'on oublie curieusement

de rappeler : ces catastrophes sont des bénédictions pour notre produit intérieur brut. Ce chiffre magique dont la progression s'exprime par un mot qui résume à lui seul la grande ambition de nos sociétés matériellement développées et éthiquement sous développées : la *croissance* !

Plus de destructions = plus de PIB

Car les centaines de milliards que coûtent à la collectivité ces destructions humaines et environnementales ne sont pas comptabilisées comme des destructions, mais comme des apports de richesse dans la mesure où elles génèrent des activités économiques exprimées

Le coût de l'insécurité routière

Extraits des annexes traitant des effets indirects de l'insécurité routière dans le rapport au ministre de l'environnement "Pour une politique soutenable des transports" (février 2000). Dans un langage technocratique et abstrait, les coûts humains de cette insécurité sont chiffrés avec précision.

L'insécurité routière en ville a pour effets directs de nombreux morts et blessés et des effets indirects sur les mode doux (marche, bicyclette) qu'elle affecte plus que les autres :

- elle fait reposer sur les parents une obligation d'accompagnement des enfants à l'école ;

- elle rend souvent délicate la traversée des rues par des personnes âgées ou à mobilité réduite ;

- elle réduit l'usage de la bicyclette (déjà pénalisée par la pollution, car c'est quand on fait un effort que l'on respire le plus).

D'après (Réf. 6, p.22), « Les accidents dans les transports collectifs ne font que deux à quatre cents vic-

times par an, mais sont en général beaucoup plus médiatisés. »

Rapporté au voyageur-kilomètre, le taux d'accident des transports collectifs est 10 fois inférieur à celui des transports privés de la route.

On trouvera dans (Réf. 54, p.40) une discussion sur l'élément central de la valorisation de la sécurité, à savoir le prix de la vie humaine. Il est proposé dans (Réf. 54, p. 42) d'adopter pour la route, les valeurs de référence issues de l'étude de M. Le Net (valeur 1993), soit 3600 kF pour un tué, 370 kF pour un blessé grave (674 kF au Royaume-Uni), 200 kF pour un blessé moyen et 79 kF pour un blessé léger (52 kF au Royaume-Uni). La valeur du mort,

selon la circulaire en vigueur de la direction des routes, était de 1860 kF en valeur 1990. Malgré ce relèvement, le coût de la mort reste en dessous des estimations retenues par des pays comme le Royaume-Uni (5950 kF en 1994) ou l'Allemagne (4 500 kF en valeur en 1992). Cette revalorisation pourrait justifier des investissements de sécurité, notamment pour les piétons et les cyclistes.

D'après (Réf. 57, p.23) (résultats de l'étude de M. Le Net), le coût global des accidents corporels en 1993 a été de 61,4 milliards de francs. Avec les dégâts matériels, le coût de l'insécurité routière est estimé à plus de 121 milliards de francs en 1993.



en monnaie. Les 120 milliards de coûts directs des accidents de la route (qui en génèrent le triple en coûts indirects), pour ne prendre que ce seul exemple, contribuent à la croissance de notre produit intérieur brut (voir encadré ci-dessous). À supposer que nous n'ayons aucun accident matériel ou corporel, ni morts ni blessés sur les routes de France l'année prochaine, notre PIB baisserait de manière significative, la France perdrait une ou plusieurs places dans le classement des puissances économiques et l'on verrait nombre d'économistes nous annoncer d'un ton grave que la crise est de retour. Et la situation serait pire si disparaissaient également de ces étonnantes additions une part des 170 milliards induits par les effets sur la santé de la pollution atmosphérique, les dizaines de milliards que vont coûter la destruction des farines animales, les quelque cent milliards qu'ont généré les destructions de la tempête de l'hiver dernier et d'une manière générale tout le plomb des destructions sanitaires, sociales ou environnementales qui ont cette vertu de se changer en or par l'alchimie singulière de nos systèmes de comptabilité.

Les activités bénévoles font baisser le PIB
Dans le même temps, toutes les activités bénévoles, qui, grâce en particulier aux associations loi 1901, dont nous nous apprêtons à fêter le centenaire, ont permis d'éviter ou de limiter une partie des effets de ces catastrophes, par exemple en allant nettoyer les plages polluées ou en aidant gratuitement des handicapés, n'ont, elles, permis aucune progression de richesse et ont même contribué à faire baisser le produit intérieur brut en

Notre société, malgré ses déclarations de principe, facilite beaucoup plus le "lucravolat", la volonté lucrative, que le bénévolat, la volonté bonne.



développant des activités bénévoles plutôt que rémunérées. Autant dire que nous marchons sur la tête et que dans le même temps où l'on va célébrer le rôle éminent des associations, nous conti-

nuerons à les traiter comptablement, non comme des productrices de richesses sociales, mais comme des "ponctionneuses de richesses économiques" au titre des subventions qu'elles reçoivent. Notre société, malgré ses déclarations de principe, facilite beaucoup plus le "lucra-volat", la volonté lucrative, que le bénévolat, la volonté bonne ; et il arrive trop souvent que ce que l'on pourrait appeler le "male-volat" ou volonté mauvaise, sous ses formes diverses, bénéficie de l'argent des contribuables, comme en témoignent les exemples récents de pactes de corruption en vue de détourner les marchés publics.

Il est temps de changer de représentation

Il est donc plus que temps de nous atteler à ce chantier considérable du changement de représentation de la richesse et de la fonction que joue la monnaie dans nos sociétés. C'est pour l'économie sociale et solidaire un enjeu décisif et pour le mouvement associatif une occasion à saisir. Ils s'inscrivent en effet dans une histoire où le choix de la coopération, de la mutualisation, de l'association se veut prioritaire. C'est pour eux un piège mortel que de laisser s'imposer des critères qui ignorent les enjeux écologiques et humains et valorisent des activités destructrices dès lors qu'elles sont financièrement rentables. Il leur faut, au contraire, reprendre l'initiative et être aux premiers rangs de l'émergence d'une société et



d'une économie plurielles face aux risques civilisationnels, écologiques et sociaux que véhicule la société de marché ³.

Entamer un vaste débat public

Ce premier rapport a pour objet de proposer un cadre qui doit permettre, au cours de l'année à venir, d'entamer un vaste débat public sur ces questions, de lancer des expérimentations, de rassembler les multiples tentatives françaises et étrangères qui permettent de renouveler la question de la représentation de la richesse et de réinscrire la monnaie au cœur de l'échange humain ⁴. Elles s'organisent autour de l'évaluation démocratique comme outil privilégié et du développement humain durable comme finalité. Définir l'évaluation comme une délibération sur les

valeurs, ce qui correspond à l'étymologie du terme, c'est refuser de la réduire à un simple exercice de mesure, lui-même référé aux catégories dominantes d'un économisme qui a coupé ses liens avec l'éthique et le politique. La question des "indicateurs" qui relève des outils ne peut donc être dissociée de celle des "critères" qui relève du débat sur les fins. Si l'économie, dans la direction des travaux du prix Nobel Amartya Sen, doit accepter de redevenir, sinon une "science morale", du moins une science qui se reconnaît au service de finalités morales et politiques, il nous faudra donc nous interroger, tant en ce qui concerne la représentation de la richesse que sa circulation, sur l'orientation de la volonté collective, sur cette "volonté bonne", le bénévolat, dont le terme est

1. Voir notamment les travaux du mouvement "planiste", les approches théoriques de Keynes, François Perroux, Alfred Sauvy ou Jacques Duboin.

2. Comme l'avait noté en 1988, le premier ministre, Michel Rocard, qui avait inscrit la mission qu'il m'avait confiée sur l'évaluation des politiques publiques dans le cadre d'une rénovation d'ensemble de nos "outils d'intelligence politique". Évaluer les politiques et les actions publiques, La Documentation française, 1990.

3. C'est-à-dire une société où l'économie marchande en vient à subordonner, voire à absorber les autres fonctions majeures du lien social que sont le lien politique, affectif et symbolique. L'expression forgée par Karl Polanyi dans *La Grande Transformation* a été reprise récemment par le premier ministre, M. Lionel Jospin.

4. Le rapport de synthèse, nourri de ces tentatives, recherches et expérimentations, vous sera présenté à l'automne 2001.

5. Voir le rapport d'Alain Lipietz qui montre l'importance stratégique d'une alliance entre les acteurs historiques de l'économie sociale et les acteurs émergents de l'économie solidaire. Rapport commandé par Mme Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sur le thème de l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale.

6. Voir notamment Roger Sue, *Renouer le lien social : liberté, égalité, association*, Odile Jacob, 2001 ; Jean-Michel Bêlorgey, président de la mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901, *Cent ans de vie associative*, Presses de Sciences Po, novembre 2000 ; Bruno Rebelle et Fabienne Swiatly, *Libres Associations*, Desclée de Brouwer, 1999.



Première partie : des thermomètres qui rendent malades !

Une personne sensée peut-elle prétendre que la marée noire, issue du naufrage de l'*Erika*, la grande tempête de décembre 1999, les accidents de la route et leur cortège lugubre de morts et de blessés, la catastrophe annoncée des conséquences de la maladie de la vache folle, constituent de bonnes nouvelles ? La réponse négative paraît aller de soi. Pourtant, des milliers de personnes occupant des fonctions décisives dans nos sociétés dans le domaine économique, politique ou scientifique sont guidées en permanence dans leurs actions par des instruments de mesure qui ont l'étrange caractéristique de comptabiliser positivement toutes les destructions que nous venons d'évoquer. La fameuse croissance du produit intérieur brut qui sert de boussole à la plupart de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles-ci génèrent des flux monétaires : dès lors qu'il faudra payer des garagistes pour dépanner et réparer les voitures endommagées, des cimentiers pour brûler les farines animales suspectées d'être à l'origine de la maladie de la vache folle, des médecins pour soigner les personnes victimes de la pollution de l'air, de l'eau, de la tempête, des employés d'entreprises de pompes funèbres pour enterrer les morts, il y aura des valeurs ajoutées monétaires qui seront enregistrées dans les comptabilités des acteurs économiques ; celles-ci viendront ensuite gonfler, dans les grands agrégats publics de la comptabilité nationale, notre produit intérieur brut dont la croissance ou la

décroissance générera ensuite, du moins le croit-on, plus d'emplois ou plus de chômage.

Nous disposons donc d'un curieux thermomètre puisque nous ne savons jamais s'il nous indique la bonne température. Devons-nous nous réjouir d'un fort taux de croissance de notre produit intérieur brut ? Oui, s'il s'agit de créer des richesses et des emplois susceptibles d'améliorer le niveau et la qualité de vie d'une collectivité. Non, si cette croissance est due à l'augmentation des accidents, à la progression de maladies nées de l'insécurité alimentaire, à la multiplication des pollutions ou à la destruction de notre environnement naturel. Faute d'établir un minimum de distinction, de nous limiter à une comptabilisation monétaire, sans procéder à une évaluation de la nature des richesses produites ou détruites, nous sommes condamnés à voir nos outils actuels faciliter des comportements dangereux du point de vue du bien commun.

1- Les effets pervers

de notre représentation de la richesse

Les formes actuelles de comptabilisation de la richesse ont ainsi pour effet d'accorder une sorte de prime à la destruction et à la réparation lourdes au détriment de la prévention¹ et de réparations moins coûteuses si la "casse"² écologique, sociale ou sanitaire était moins importante. Les "casseurs", ou les bénéficiaires de la casse, qui vont voir gonfler leur chiffre d'affaire, ne sont guère intéressés à la limitation de la destruction et les payeurs (pour l'essentiel l'État, la sécurité sociale et les collectivités locales) sont eux-mêmes financés par des impôts ou des cotisations assises sur les flux monétaires, ceux liés aux activités destructrices étant loin d'être négligeables. Les véritables victimes du système que sont les citoyens-contribuables n'ont, eux, guère les moyens de se faire entendre et ils n'imaginent d'ailleurs même



pas, pour la plupart, l'étrange mélange qui compose cette croissance dont ils pensent le plus grand bien.

n Une prime à la myopie

C'est aussi une prime à la myopie, à la logique du court terme et de la courte vue car les bénéfices apparents que les casseurs et les payeurs tirent d'un tel système ne sont évidemment pas durables. À moyen et à long terme, tout le monde est perdant dans ce jeu dangereux. Mais comme les comptabilités, les distributions de dividendes et les élections rythment un temps de plus en plus court, il est difficile de trouver, fût-ce dans l'État pourtant gardien par construction des enjeux du temps long, des acteurs réellement intéressés à un chantier aussi vaste que complexe.

n Une prime à l'incivisme et à l'amoralisme

C'est encore une prime à l'incivisme et à l'amoralisme puisque l'amoralisme méthodologique de l'économie comme discipline se transmet, dès lors que l'économie devient une véritable norme sociale et culturelle au sein d'une société de marché, à toutes les activités humaines : quand la question de la rentabilité prime celle du bien, et singulièrement celle du bien public, c'est le cœur du processus éducatif qui se trouve gravement perturbé. Pourquoi transmettre à nos enfants des notions comme l'altruisme, le mérite ou le civisme, s'ils ont en permanence pour modèle une réussite financière fondée sur l'individualisme, l'argent facile et le contournement des règles et des lois comme art supérieur du management ?



La croissance du PIB se moque de la nature des activités qu'elle additionne, pourvu que celles-ci génèrent des flux financiers.

Les conséquences d'une telle logique sont redoutables : elles fondent le mythe des "producteurs" et des "ponctionneurs" ; d'un côté, les entreprises censées être seules productrices de richesse alors qu'elles ne peuvent remplir leur fonction qu'en transformant des ressources écologiques et humaines ; de l'autre, toutes les activités sociales et écologiques qui sont censées être financées par un prélèvement de richesse économique. Elles condamnent les associations à quémander leurs moyens d'existence à l'État ou à les rechercher sur le marché faute de disposer de ressources en rapport avec les richesses sociales qu'elles contribuent à créer ou à préserver. Elles ignorent les conditions anthropologiques et écologiques sans lesquelles aucune richesse économique ne serait possible. Elles font de l'État et de l'ensemble des services publics un secteur suspecté en permanence d'être parasitaire.

Certains répondront, en citant Schumpeter ³, que l'économie se fonde certes sur une forme de destruction, mais que celle-ci est "créatrice" du fait du progrès technique. Mais, dans cette perspective, il nous faudrait disposer d'un outil capable de reconnaître la "bonne" destruction de la mauvaise ce qui, on l'a vu, n'est pas le cas du PIB. Nous sommes donc renvoyés au même problème qui est de changer de thermomètre. Ce sera l'objet des propositions de la deuxième partie de ce rapport. Mais il ne sert à rien de réfléchir à de nouveaux outils si l'on ne comprend pas les raisons pour lesquelles les anciens sont plébiscités. Il nous faut donc comprendre pourquoi et comment sont nées les tables de nos lois économiques qui structurent, dans une véritable religion de l'éco-



nomie, le cœur des croyances et des comportements de nos contemporains.

Un bref retour historique s'avère ici nécessaire pour comprendre les conditions dans lesquelles l'économie va assurer son autonomie par rapport au religieux, à l'éthique et au politique, en donnant un sens nouveau aux concepts de richesse, de production et d'utilité. La construction des systèmes de comptabilité qui structurent encore notre représentation s'inspire en effet directement de ce bouleversement.

2 - Un bref retour historique

S'il est un trait commun de la plupart des civilisations, c'est la dévalorisation des notions de travail, de production et d'une manière générale de la sphère économique. Loin du schéma culturel commun au libéralisme et au marxisme pour qui l'économie est une infrastructure déterminante et première, l'histoire anthropologique met en évidence des sociétés humaines où l'économie occupe un rôle secondaire. La division sociale des rôles se double d'une division sexuelle : entre le travail déshonorant dévolu aux esclaves ⁴ et la politique noble réservée aux mâles, la Grèce invente un espace intermédiaire qui sera dévolu aux femmes ; celles-ci, occupées aux tâches domestiques (*oikos*, *nomos*, "la loi de la maison" ⁵) s'occupent de l'intendance pendant que leurs époux débattent sur l'agora. Sous des formes diverses, toutes les civilisations placeront l'économie au second plan, et c'est encore le cas aujourd'hui de la plus grande part des cultures d'Asie et d'Afrique pour lesquelles l'extension, via la mondialisation, de notre modèle culturel, constitue un choc difficilement assimilable.



Sous des formes diverses, toutes les civilisations ont placé l'économie au second plan, et c'est encore le cas aujourd'hui de la plupart des cultures d'Asie et d'Afrique.

Dans cette perspective, la seule économie qui vaille est "l'économie du salut". Le Moyen Âge chrétien a développé cette vision dont il faut comprendre toute la force : dans des sociétés où la moyenne de vie ne dépassait pas trente ans et où la croyance en une autre vie était généra-

le, la seule question sérieuse de l'ici-bas était de préparer l'au-delà, en particulier pour éviter la damnation éternelle. La sphère morale se déduisait de la vision religieuse et le politique, son bras séculier, tirait sa légitimité du "droit divin". Dans cette société d'ordre, l'individu n'existe pas. Il n'est qu'une particule élémentaire ⁶ d'un tout cosmique et social ; il n'y a pas non plus de raison autonome puisque celle-ci, même réhabilitée par Thomas d'Aquin, se doit d'être servante de la Révélation.

ⁿ Richesse, valeur, utilité : le bouleversement culturel de la société de marché Or nous voici désormais dans un nouveau monde, qui émerge lentement du XVII^e siècle, où la nouvelle loi montante, celle de l'économie, récuse toute

distinction morale, tout rapport au religieux, s'émancipe du politique, traite la nature non comme un cosmos mystérieux mais comme un matériau malléable et ne connaît que trois catégories pour se refonder sur les ruines de ce désir. Comment ce bouleversement radical dont nous sommes les héritiers a-t-il pu se produire ? On ne comprend pas l'incroyable force qui s'oppose, dans nos sociétés, à la prise en compte des enjeux écologiques, éthiques et spirituels si l'on ne fait pas retour sur le bouleversement mental et social qui a conduit nos sociétés à faire de la production de biens matériels vendus sur un



marché le critère par excellence de la valeur et de la réussite. Il faut comprendre le cœur des temps modernes si, au moment où nous en constatons les dégâts écologiques et sociaux, nous voulons entrer dans la nouvelle ère qui s'ouvre en conservant le meilleur de leur lumière tout en nous préservant de leurs conséquences les plus contestables.

n Une triple révolution fondatrice

Cette économie marchande, à ce point dominante qu'elle se mue en "société de marché" capable de subordonner le droit ⁷ et le politique, de marchandiser la vie privée, de breveter le vivant, d'organiser des "permis de polluer", bref tout ce qui nous paraît aujourd'hui dangereux, elle est fille de trois révolutions qui nous tiennent à cœur et dont nous ne sommes pas prêts, sans précautions, à récuser l'héritage.

La première, intellectuelle et culturelle, invente l'individu et l'autonomie de la raison. La seconde, politique, récuse les sociétés d'ordre et fonde la légitimité du pouvoir, non sur le droit divin, mais sur la volonté générale des citoyens. La troisième, technologique et scientifique, fait du progrès et de l'histoire le nouveau sens possible de la vie personnelle et collective. On aura reconnu l'Europe des Lumières préparée par la Renaissance, les révolutions britanniques, américaines et françaises et l'entrée dans l'ère industrielle. Et ce sont paradoxalement les révolutions politiques du XVIII^e et les révolutions sociales du XIX^e et du XX^e siècles qui vont créer le terreau où croîtra ensuite l'économie triomphante. Quel est en effet l'argument majeur qu'invente la révolution politique, en particulier la française, pour discréditer les sociétés d'ordre ? Celui de l'improductivité. C'est parce qu'ils sont économiquement parasites que le clergé et la noblesse se voient dis-

qualifiés socialement et politiquement. Et c'est ce même argument que les révolutions sociales reprendront ensuite, mais cette fois contre la bourgeoisie et au bénéfice du prolétariat.

Notons aussi que le renversement des monarchies de droit divin n'est possible que parce que les Lumières ont inventé l'individu exerçant sa raison critique. Pas de citoyenneté, pas de République, au sens moderne du terme, sans ces individus assemblés et raisonnables fondant le droit et construisant "la volonté générale".

C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre le considérable renversement culturel dont témoignent les définitions de la richesse, de l'utilité et de la valeur qui vont apparaître au XIX^e siècle chez des auteurs comme Malthus, Jean-Baptiste Say, Auguste et Léon Walras, ainsi que le souligne Dominique Méda dans une remarquable enquête historique sur l'origine contemporaine du concept de richesse ⁸.

n Malthus ou la définition de la richesse

Ainsi Malthus qui écrit en 1820 *Principes d'économie politique*, dont le chapitre inaugural porte sur la définition de la richesse : toute sa tentative vise à donner une définition du terme qui permet à la science naissante qu'est l'économie d'assurer son autonomie par rapport à d'autres disciplines. Pour ce faire, il lui faut d'abord récuser les définitions trop restreintes, telle celle des physiocrates pour qui la seule richesse vient de la terre, car Malthus s'attache à intégrer des produits liés à l'émergence de l'industrie ; mais il ne veut pas non plus d'une définition trop large et qualitative, non pour des raisons ayant trait à la richesse elle-même, mais afin d'éviter « d'introduire beaucoup de confusion dans la science de l'économie politique. »

Nous sommes ainsi en présence d'une convention dont le double objectif est de valoriser cer-



taines activités plutôt que d'autres (en l'occurrence ici, les productions matérielles et marchandes) et d'assurer à l'économie les moyens d'affirmer son autonomie en lui donnant le statut d'une science objective assise sur des comparaisons quantitatives. C'est pourquoi nous allons trouver, chez Malthus, la plupart des grandes contradictions qui sont encore les nôtres aujourd'hui :

- celle qui porte sur l'addition comptable de productions diverses : « *Nous ne pouvons aborder, écrit-il, sous le point de vue pratique, aucune discussion sur l'accroissement relatif de la richesse chez les différentes nations si nous n'avons un moyen quelconque, quelque imparfait qu'il soit, d'évaluer la somme de cet accroissement.* » La tentation sera dès lors grande d'adopter un étalon unique, la monnaie, et d'abandonner toute tentative d'évaluation de la nature des richesses elles-mêmes ;

- le refus de considérer comme productif le travail domestique : « *Quoiqu'il soit avéré que les services personnels sont un aiguillon actif pour la production de richesse, on ne pourra jamais prétendre qu'ils y ont une part directe.* » Sinon, nous dit Malthus, « *le mot (richesse) cesserait d'avoir une signification claire et utile.* » Il faudra attendre les travaux d'Annie Fourquet et Ann Chadeau au début des années quatre-vingt sur la valorisation du travail domestique pour qu'une première tentative permette enfin de sortir de cette contradiction ;

- la thèse de la non-productivité des services publics qui ne brille guère par sa clarté : « *Si un employé du gouvernement fait exactement le même genre de travail que le commis du marchand (...), il doit être regardé comme un ouvrier productif ; et c'est un des nombreux et fréquents exemples d'ouvriers qui sont toujours ou parfois productifs, et qui appartiennent à des classes de la société dont le plus grand nombre*

peut, à juste titre, être regardé comme improductif. » ;

- celle, enfin, qui introduit un argument de "front inversé" pour couper court à tout débat sur le changement d'outil de mesure en transformant paradoxalement ses adversaires en obsédés de la mesure, incapables de voir « *des sources de bonheur autres que celles qui proviennent d'objets matériels* », que l'on ne saurait « *sans le plus grand abus, être mises au rang des objets grossiers dont se compose la richesse des nations.* ».

Le second auteur clé, J-B Say, va introduire, avec la définition de l'utilité, une innovation majeure dont nous n'avons pas fini de vivre les conséquences. C'est dans son *Traité d'économie politique* qu'il propose d'appeler utilité « *cette faculté qu'ont certaines choses de pouvoir satisfaire aux divers besoins des hommes.* »

ⁿ Jean-Baptiste Say et la définition de l'utilité

Say va introduire un lien fondamental entre trois concepts que nous aurons l'occasion de retrouver jusqu'à notre époque contemporaine : l'utilité, le désir, le sacrifice, eux-mêmes au cœur du processus de création d'un quatrième élément aussi décisif que toujours mystérieux : la valeur.

« *Pourquoi, écrit-il, l'utilité d'une chose fait-elle que cette chose a de la valeur ? Parce que l'utilité qu'elle a la rend désirable et porte les hommes à faire un sacrifice pour la posséder.* »

Et si on lui répond qu'il y a des choses "qui ont de la valeur et n'ont pas d'utilité, comme une bague au doigt, une fleur artificielle", Say rétorque : « *Vous n'entrevoiez pas l'utilité de ces choses parce que vous n'appellez utile que ce qui l'est aux yeux de la raison, tandis qu'il faut entendre par ce mot tout ce qui est propre à satisfaire les*



besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est. Or sa vanité et ses passions font quelquefois naître en lui des besoins aussi impérieux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a. Nous n'en pouvons juger que par le prix qu'il y met. »

Ainsi comme le note Jean-Joseph Goux ⁹, l'économie se détache non seulement de la morale, mais de tout référent extérieur :

« C'est l'émancipation d'avec toute la philosophie morale qui est en jeu (...) J-B Say conçoit très bien qu'avec cette notion radicale de l'utilité (...) il donne congé à tout jugement moral et il s'en félicite. Car ce congé exonère l'économie politique de la responsabilité du jugement éthique, et il trace, par là, une ligne de démarcation nette entre cette discipline encore nouvelle (...) et la science de l'homme moral et de l'homme en société. »

ⁿ Walras : les conséquences de la rupture avec l'éthique

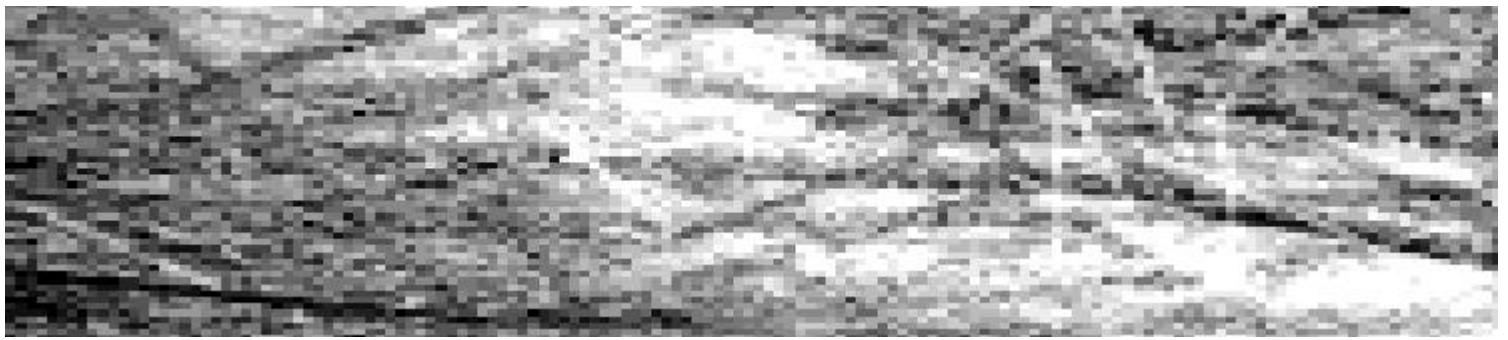
Nous retiendrons enfin le nom de Walras, père et fils, qui pousseront jusqu'à ses conséquences logiques les plus radicales cette redéfinition économique de l'utilité. Le premier, Auguste Walras, dans *De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur* résume bien le décalage croissant entre éthique et économie : *« Il y a donc cette différence entre la morale et l'économie politique que la première n'appelle utiles que les objets qui satisfont à des besoins avoués à la raison, tandis que la seconde accorde ce nom à tous les objets que l'homme peut désirer, soit dans l'intérêt de sa conservation, soit par effet de ses passions et de ses caprices. »* Comme l'explique Jean-Joseph

Concernant la représentation de la richesse, le marxisme partage le même socle culturel que le libéralisme.

Goux, *« La science économique est prête pour un nouveau saut. Elle abandonnera bientôt, sans trop de scrupules, son titre d'économie politique pour devenir économie pure (...) poussant son indifférence axiologique et son mouvement d'abstraction et de démoralisation jusqu'à rejeter comme métaphysique toute question sur les raisons et les déraison de l'utile, et sur ce qui détermine plus profondément la valeur ou la non-valeur attribuée aux choses. »*

Léon Walras, le fils, célèbre théoricien de l'économie marginaliste, systématisera encore cette évolution dans *Éléments d'économie politique pure* (1926) : *« Je dis que les choses sont utiles dès qu'elles peuvent servir à un usage quelconque et en permettent la satisfaction. Ainsi il n'y a pas à s'occuper ici des nuances par lesquelles on classe, dans le langage de la conversation courante, l'utile à côté de l'agréable entre le nécessaire et le superflu. Nécessaire, utile, agréable et superflu, tout cela, pour nous, est seulement plus ou moins utile (...) qu'une substance soit recherchée par un médecin pour guérir un malade ou par un assassin pour empoisonner sa famille, c'est une question très importante à d'autres points de vue, mais tout à fait indifférente au nôtre. La substance est utile, pour nous, dans les deux cas, et peut-être plus dans le second que dans le premier. »* ¹⁰

Tel est donc ce bouleversement qui va faire émerger ce nouveau monde où la nouvelle loi montante, celle de l'économie, récuse toute distinction morale, tout rapport au religieux, s'émancipe du politique et ne connaît que trois catégories pour se refonder sur les ruines de l'ancien : l'individu, le désir, la raison calculatrice au service de ce désir. Cette naissance s'accompagne d'une for-



midable énergie mentale tout autant que mécanique, et ce n'est sans doute pas par hasard si c'est dans ce domaine énergétique que la révolution industrielle – révolution du désir technicien accouchant de machines à haut rendement énergétique – accomplira ses plus grandes prouesses. Et c'est cette même énergie que l'on retrouvera à l'œuvre lorsqu'il s'agira, après la Seconde Guerre mondiale, de reconstruire l'Europe dévastée et de la faire entrer complètement dans la seconde révolution industriel-

l e .
„ Mais avant d'aborder ce second grand moment historique, à la racine de nos représentations actuelles de la richesse, revenons sur deux conséquences majeures de ce bouleversement. La première concerne, pour l'essentiel, la tradition libérale. La seconde, touche, et cela peut paraître plus étonnant, la tradition marxiste. Ce que le libéralisme économique va devoir assumer, c'est le prix de cette promotion du désir détaché de toute norme, de cet individu “hors société” et de cette économie découplée du politique et de l'éthique. Ce prix c'est, pour l'essentiel, l'abandon de la recherche du “bien commun”, les vices privés étant censés, par le tour de passe-passe de “la main invisible du marché”, se transformer en vertus publiques.¹¹

Ce que résume bien l'exemple de la drogue qui, d'un point de vue économique, a la même valeur selon qu'elle sert à guérir ou à empoisonner, c'est que l'économie dans sa quête d'autonomie coupe les ponts avec l'univers de la valeur au sens éthique du terme. Dans des sociétés où le poids du religieux, de l'éthique et du politique restera fort, cet amoralisme radical de l'économie moderne ne produira que des effets limités. Mais quand l'économie devient à ce point déterminante que, pour reprendre le concept de Polanyi, ce n'est plus seulement une

économie de marché, mais une “société de marché” qui se met en place au point que le politique lui-même calque ses valeurs, ses références, ses critères d'efficacité et d'efficience sur ceux de l'économique, alors l'équilibre de l'ensemble sociétal est gravement menacé : nous passons d'un univers où ce qui a vraiment de la valeur n'a pas de prix, pour rentrer dans un autre, que nous voyons se mettre en place sous nos yeux, où ce qui n'a pas de prix n'a pas réellement de valeur.

n Quatre impensés fondamentaux

On aurait pu penser que, face à cette approche, une vision alternative aurait pu naître. Or il n'en fut rien car le marxisme, va, sur ce terrain de la représentation de la richesse¹², partager le même socle culturel que le libéralisme. Les deux grandes idéologies du XIX^e et du XX^e siècles vont en effet se forger et s'accorder, malgré la violence de leurs conflits sociaux et politiques, sur l'idée que l'essentiel, l'infrastructure, réside désormais dans l'économie, fondatrice, par le travail productif, de toute richesse possible. On retrouvera, dès lors, dans les deux grandes traditions, les mêmes points aveugles, ceux-là mêmes qu'entérineront les systèmes de comptabilités nationales qui naîtront après la Seconde Guerre mondiale :

- l'impensé écologique, la nature étant traitée comme pur facteur de production, les biens abondants et gratuits que sont l'air, l'eau et la terre n'ayant en eux-mêmes aucune valeur ;
- l'impensé éthique, celui du libéralisme pour lequel n'importe quel désir a une valeur économique dès lors qu'il est solvable, celui du marxisme pour lequel il n'y a pas de morale transcendante à l'histoire ;
- l'impensé politique, l'État se trouvant réduit à être le garant du marché dans la version libérale, l'instrument de la domination de classe dans la ver-



sion marxiste ; il n'y a pas dès lors d'autonomie réelle du politique permettant de construire une vraie pensée de la démocratie : réduite à une dimension minimale dans le libéralisme, elle est dénoncée comme formelle dans le marxisme ;

- l'impensé anthropologique, l'*Homo economicus* étant supposé être un calculateur rationnel du marché ou de l'histoire ; il n'y a pas de prise en compte sérieuse, dans ces deux grandes représentations, de l'ampleur du fait passionnel et du continent souterrain que dévoilera la psychanalyse.¹³

On conçoit que lorsque l'Europe, confrontée à ses ruines, dut inventer une comptabilité destinée à faciliter sa reconstruction, c'est moins à ces points aveugles écologiques, éthiques et humains qu'elle songea¹⁴ : la tâche prioritaire était de produire en grande quantité des biens agro-alimentaires et industriels. Les systèmes de comptabilité nationaux allaient servir à cela.

3 - La comptabilité nationale

et la fascination de l'ère industrielle

Comme le fait remarquer Jean Gadrey, c'est lorsque l'État a pris les rênes de la politique industrielle et de la planification (en France, après la Seconde Guerre mondiale) que les idées que nous venons d'évoquer se sont muées en outils de mesure, en institutions, en chiffres lancés dans le débat public comme indicateurs du progrès. C'est alors que le concept de croissance économique qui mesure la variation positive du PNB (produit national brut) devient central et en vient à s'identifier pratiquement à la notion de progrès.

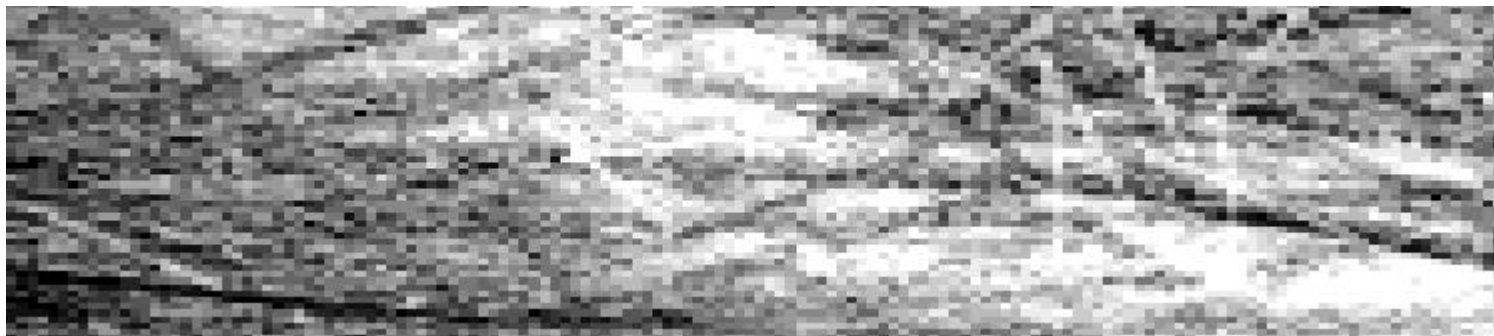
Il n'y a de solution au problème du chômage généré par les progrès de productivité que si de nouveaux emplois se créent dans des secteurs où le progrès de productivité ne chasse pas en permanence

ⁿ Le concept de croissance économique

Partons de la définition que donne cet auteur de la croissance économique : « C'est le taux de progression, d'une période à une autre, des flux de biens produits et/ou consommés dans un espace institutionnel donné : entreprise, branche, espace national, régional, etc. » Pour bien fonctionner, cette opération suppose que « les transformations de la production portent essentiellement sur les unités, que l'on retrouve les mêmes standards de produits au cours des périodes successives et que des conventions stables existent sur ce qu'il importe de retenir comme type de produits comptabilisés. »¹⁵ Elle porte donc sur des flux, et surtout elle est indépendante de leur qualité, des biens produits ou consommés. Ce type d'outil, notons-le à nouveau,

se présente donc toujours comme une convention construite en fonction d'objectifs : avec les physiocrates, il fallait valoriser la terre et l'agriculture ; avec Malthus, Smith, Say (mais aussi Ricardo et Marx) il s'agit de construire l'autonomie de la science économique naissante et de valoriser l'entrée dans la première révolution industrielle ; après la Seconde Guerre mondiale, il s'agit en Europe de favoriser la reconstruction matérielle et de faire entrer pleinement chaque pays dans la seconde révolution industrielle.

On peut comprendre le caractère utile et en partie opératoire de ces définitions dans le contexte de la période "fordiste" caractérisée par une production et une consommation de masse à base principalement matérielle de biens fortement standardisés, bénéficiant d'économies d'échelle, de la mécanisation de l'agriculture, de l'automa-



tion industrielle.

Mais tout change avec les conséquences de la mutation informationnelle, tant en ce qui concerne les produits eux-mêmes (processus de "démassification", variété croissante, innovations qui réduisent les cycles de vie, individualisation des solutions et "sur mesure") que dans le rôle majeur de l'intelligence humaine qui va bouleverser la donne classique de l'ère industrielle¹⁶. En outre, comme le note Jean Gadrey, la prétendue économie du "bien-être" était en réalité une économie du "beaucoup avoir", ce qui n'est pas sans conséquences lourdes sur le plan culturel, voire civilisationnel.

ⁿ La productivité

Le problème est redoublé avec l'autre indicateur fétiche de notre modèle de croissance : la productivité qui mesure le temps humain passé à fabriquer un produit. On conçoit que, dans le cas d'une production matérielle, cet indicateur soit intéressant : grâce au tracteur, le paysan mettra moins de temps à

labourer son champ ; grâce au robot, l'automobile sera construite plus rapidement et coûtera moins cher ; grâce à l'ordinateur, des calculs complexes seront réalisés plus vite, etc. Bref, la machine à créer toujours plus de biens avec moins de travail humain sera sans cesse alimentée. Mais qu'arrive-t-il si nous quittons l'univers des biens pour entrer dans celui des "liens" ? Il n'y a de solution en effet au problème du chômage généré par les progrès de productivité que si de nouveaux emplois se créent dans des secteurs où le progrès de productivité ne chasse pas en perma-



Nos sociétés matériellement surdéveloppées mais en voie de grave sous-développement éthique et spirituel feraient bien de méditer la légende du roi Midas. Car à vouloir tout transformer en monnaie,

nence l'être humain. On a cru, un temps, le trouver dans l'ensemble du secteur tertiaire qui récupérait, après l'exode rural, les personnes touchées par "l'exode industriel". Mais la révolution informationnelle a commencé à détruire des millions d'emplois dans les services dits "standardisables" : un distributeur automatique de billet peut remplacer le geste de guichetier et des secteurs économiques entiers comme les banques et les assurances sont touchés à leur tour par le sous-emploi.

Le seul secteur à ne pas être atteint, par nature, c'est celui des services relationnels : si l'essence du service rendu réside dans la relation humaine,

remplacer l'humain par une machine devient une absurdité. Un enseignant peut utiliser l'ordinateur pour améliorer sa pédagogie, mais il ne peut être remplacé par l'ordinateur car ce dont ses élèves ont avant tout besoin, c'est d'être au contact d'un adulte qui les aide à grandir et à apprendre le difficile et passionnant métier d'homme, métier central dont tous les autres, dans l'ordre des savoirs et des

savoirs-faire, ne sont que des déclinaisons.

C'est ainsi que les principaux pôles de développement de nos économies reposent désormais sur des secteurs comme l'éducation et la santé, qui exigent une très forte intervention humaine, en temps consacré comme en qualité relationnelle¹⁷. Et là, le concept de productivité devient carrément contre-productif. Prenons, comme le propose Jean Gadrey, l'exemple des services de santé. L'approche en termes de productivité supposerait que l'on mesure les flux d'actes, de traitements médicaux et chirurgicaux, de patients



traités. On voit bien que c'est absurde. Ce qui compte en matière de santé, c'est non le nombre de fois où l'on va chez le médecin, mais le fait de savoir si l'on est guéri. Or dans la comptabilisation actuelle, les politiques préventives ont pour effet paradoxal de réduire la croissance.

Ainsi nous disposons d'un outil forgé pour favoriser une croissance matérielle de nature industrielle ou agroalimentaire qui devient globalement inadapté et même en grande partie contre-productif lorsqu'il s'agit d'affronter les trois grands défis de l'avenir que sont l'entrée dans l'ère informationnelle et la révolution du vivant, l'importance devenue vitale des enjeux écologiques et le rôle majeur que jouent désormais les services et singulièrement les services relationnels comme l'éducation, la santé, les activités de proximité dans notre développement. Bref, il est temps de changer de thermomètres !

4 - La double face de la monnaie :

doux commerce et guerre économique

Nous devons d'autant plus nous pencher sur ces curieux thermomètres que leurs graduations, les unités monétaires, changent quotidiennement. On sait en effet que la première des fonctions de la monnaie est d'être une unité de compte : si l'on veut dépasser l'échange sous forme de troc, on conçoit qu'il est utile d'adopter, au sein d'une collectivité, une unité de compte unique et de libeller toutes les valeurs en cette unité afin de pouvoir échanger facilement des biens. On retrouve la même nécessité que celle qui a donné naissance à d'autres systèmes de mesure pour échanger du temps (les heures, minutes, secondes etc.), des poids (les kilos et les grammes..) ou, dans le domaine des longueurs, le choix du système métrique plus universel que les systèmes fondés sur la morphologie humaine comme le pied et le pouce. Mais justement : imagine-t-on la pagaille

qu'introduirait une bourse des kilos et des mètres changeant de valeur quotidiennement !

n La monnaie moyen d'échange et étalon

C'est pourtant ce qui se passe avec la monnaie. Comme unité de compte, c'est en effet un étalon permettant d'additionner des éléments hétérogènes et c'est grâce à elle que l'échange peut se démultiplier. Mais une vraie unité de compte ne peut avoir de valeur par elle-même, sauf à varier. C'est bien cependant ce que l'on fait en utilisant, comme vecteur monétaire, des biens ayant eux-mêmes de la valeur comme les têtes de bétail¹⁸ ou, pendant une brève période historique, des métaux précieux comme l'or et l'argent. Cette courte période de l'histoire de l'humanité s'est révélée décisive dans la représentation de la monnaie puisque, encore aujourd'hui, on parle "d'argent" alors que le dernier lien qu'une monnaie, le dollar, entretenait encore avec un métal précieux, l'or, a été coupé en 1971 par le président américain de l'époque, Richard Nixon. Depuis, nous vivons à l'heure de la monnaie-information, simple signe transmis électroniquement par virement, carte de crédit ou par chèque. Les billets de banque qui mirent si longtemps à s'imposer, car il était difficile d'avoir confiance en un simple bout de papier, et nos fameuses pièces "sonnantes et trébuchantes" ne représentent plus qu'une toute petite partie (moins de 15 %) de la masse monétaire en circulation. Gageons que s'il n'y avait pas d'économie maffieuse, de blanchiment et de valises de billet, cette masse serait encore plus réduite. Autant dire que la monnaie n'est pas de l'argent, qu'elle ne l'a, historiquement, presque jamais été. Cela ne nous empêche pas de continuer à parler d'argent, à croire (faut-il dire "dur comme fer" ?) que la monnaie a de la valeur en elle-même, et à ôter en revanche leur valeur aux humains et à la nature qui sont pourtant, par leur échange transforma-



teur, les seules sources réelles de valeur. On se souvient de l'histoire du roi Midas qui avait fait le vœu de voir tout changer en or. Exaucé, il fut condamné à mourir de faim et de soif puisque toute nourriture et toute boisson, conformément à son souhait, s'était changée en métal. Nos sociétés matériellement surdéveloppées mais en voie de grave sous-développement éthique et spirituel, feraient bien de méditer cette légende. Car à vouloir tout transformer en monnaie, à croire que la monnaie a de la valeur et que la nature et les humains n'en n'ont pas (ou si peu !), elles s'acheminent vers une fin aussi tragique.

Cette confusion sur la monnaie, source de valeur, est d'autant plus forte que la monnaie est belle et bien déclarée "réserve de valeur". Qu'entend-on par là exactement ? Que la valeur monétaire actuelle sera maintenue si l'échange, au lieu de se produire immédiatement, est différé dans le temps. C'est ce mécanisme de réserve de valeur qui permet l'épargne et l'investissement, mais aussi la thésaurisation et la spéculation.

ⁿ La monnaie réserve de valeur. On conçoit que cette fonction de

réserve de valeur (la troisième après celle d'éta-
lon et celle de moyen d'échange) a joué un rôle
de plus en plus décisif avec l'avènement du capi-
talisme. Le problème, c'est que le risque que la
monnaie se dévalorise est historiquement beau-
coup plus fondé que l'inverse. Les princes, on le
sait, se sont spécialisés dans l'art de dévaluer la
monnaie afin de payer plus facilement leurs
dettes. Il fallait donc, pour que l'on soit sûr que la
monnaie garde sa valeur dans le temps, rajouter
un mécanisme qui non seulement garantirait sa



En proclamant que "le lien est supérieur au bien",
il s'agit aussi de réinsérer l'être humain
au cœur de cet échange où il finissait
par disparaître dans sa pure fonctionnalité
économique de producteur ou de

valeur présente (une sorte de prime d'assurance),
mais lui donnerait même une valeur supérieure :
c'est ce que l'on appelle le taux d'intérêt qui ne se
contente pas de rétribuer le service rendu (le
prêt), mais conduit selon l'expression consacrée
à ce que "l'argent travaille tout seul". C'est même
à cause de cette étonnante propriété, celle de
s'autocréer dans le temps, que le prêt à intérêt fut
pendant très longtemps considéré comme le premier
des péchés mortels, celui qui condamnait l'usurier à
la damnation éternelle sans espoir de rémission.
Car c'était attribuer à l'argent un pouvoir sur le
temps qui n'appartient qu'à Dieu. Il fallut, comme
l'a superbement montré l'historien Jacques Le
Goff ¹⁹, l'invention du purgatoire pour que les usu-
riers voient leur avenir dans l'au-delà moins noir,
et que la négociation ici-bas pour le financement
de l'Église s'organise sous de meilleures aus-
pices.

ⁿ Le cumul de ces trois fonctions est, on le
conçoit, commode et même profitable, pour ceux
qui savent en
jouer, mais
source d'in-
compréhens-
ion et d'injusti-
ce pour ceux
qui ne dispo-
sent pas de la
maîtrise de l'outil monétaire. Car ces trois fonc-
tions sont, en partie, contradictoires.

C'est ainsi que la thésaurisation (réserve de
valeur), qui consiste à conserver de la monnaie,
s'oppose en partie à l'échange qui exige au
contraire une circulation rapide ; et la fluctuation
de la valeur de la monnaie crée elle-même une
instabilité incompatible avec sa fonction d'unité
de compte (étalon). Cette incohérence construit
une opacité qui transforme la monnaie en outil de
domination au bénéfice de ceux qui contrôlent



ces trois niveaux, mais au détriment de la plupart des citoyens qui n'en comprennent pas les mécanismes.

Prenons l'exemple d'une personne qui critique la monnaie comme objet de spéculation et à qui on va rétorquer qu'elle veut revenir au troc. L'argument est *a priori* imparable : comme nul ne peut récuser sérieusement la fonction d'unité de compte et l'utilité d'un moyen d'échange, la critique de ce qui constitue en fait la troisième fonction de la monnaie (réserve de valeur et ses conséquences) va être amalgamée avec la

négation des deux premières. C'est ainsi que l'on clôt un débat qui devrait être au cœur de la délibération démocratique. La monnaie est en effet en relation non seulement avec le lien économique, à travers le marché, mais aussi avec le lien politique (c'est l'autorité politique qui la garantit, l'émet, ou autorise qu'elle soit émise par d'autres) et même le lien symbolique, comme en témoignent les grandes figures présentes sur les billets et les devises ²⁰ comme "liberté-égalité-fraternité", qui signalent les valeurs fondatrices de la communauté de référence où circule la

1. C'est ainsi que la médecine préventive ne compte que pour 17,2 milliards de francs dans la consommation médicale totale de 766,6 milliards de francs en 1999. Insee, France : Portrait social, 2000.

2. Pour reprendre un terme souvent utilisé par Bertrand Schwartz (Moderniser sans exclure, La Découverte, 1997).

3. J. Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie, Payot, 1990.

4. Le mot travail lui-même vient du latin tripalium, instrument destiné à retenir les chevaux pendant qu'on les ferre, mais aussi à torturer sur un triple pieu.

5. Que le latin traduit par domus.

6. Le mot individu en latin est le même qu'atome en grec.

7. Cf. le projet d'accord multilatéral d'investissement (AMI) préparé au sein de l'OCDE et prévoyant de subordonner des droits sociaux ou politiques au droit commercial.

8. Bien d'autres auteurs pourraient être cités, à commencer par Smith, Ricardo et Marx. Mais nous nous limitons ici, dans le cadre de ce rapport, à quelques noms en suivant l'argumentation historique éclairante de Dominique Méda dans Qu'est-ce que la richesse ?, Aubier, 1999.

9. « L'utilité : équivoque et démoralisation », La Revue du Mauss, 1996, p. 109 (cité par Dominique Méda, op. cit. p. 47).

10. Walras sera le premier conscient des conséquences désastreuses qu'une telle rupture entre économie et éthique peut entraîner. Il sera ainsi l'un des théoriciens de l'économie sociale présentée comme une nouvelle façon de faire de l'économie politique en intégrant les problèmes sociaux (voir son ouvrage Études d'économie sociale, publié en 1896).

11. Selon les formules fameuses de Smith pour "la main invisible du marché" et de Mandeville dans La Fable des abeilles sur "la transformation des vices privés en vertus publiques".

12. Et même de la monnaie dont seule la distribution est contestée, mais sans véritable critique de l'extension du champ de la monétarisation. Cf. Bernard Perret, Les Nouvelles Frontières de l'argent, Le Seuil, 1999.

13. Certes, sur tous ces sujets, Marx lui-même est beaucoup plus riche, complexe et en partie contradictoire que l'idéologie auquel il a donné naissance, fût-ce à contre-cœur. Mais les théoriciens libéraux ne sont pas réductibles non plus à l'idéologie libérale. Nous ne nous intéressons ici qu'aux aspects idéologiques globaux du marxisme et

du libéralisme afin de comprendre pourquoi ils ont produit des effets convergents quant à la représentation de la richesse. L'étude théorique des théoriciens eux-mêmes ne relève pas de cet exercice.

14. Ces préoccupations, comme l'a montré François Fourquet, dans son livre consacré à la naissance de la comptabilité nationale en France, n'étaient pas absentes de ceux qui ont construit nos outils comptables et statistiques. Mais ils étaient persuadés que la modernisation industrielle du pays était le meilleur garant contre les dérives que le pétainisme, nourri de valeurs rurales, avait véhiculées. On retrouve ici l'idée, commune à tous les économistes de l'époque, que c'est l'infrastructure qui détermine la culture et les moeurs. Les Comptes de la puissance, Encre, 1981.

15. Jean Gadrey, Nouvelle Économie, nouveau mythe, Flammarion, 2001.

16. Cf. Manuel Castells, Jeremy Rifkin, et en France, René Passet : L'Économique et le vivant, Economica, 1996 ; Jacques Robin : Changer d'ère, Le Seuil, 1989 ; André Gorz : Misères du présent, richesses du possible, Galilée, 1997.

17. Voir sur ce point les hypothèses stimulantes de Roger Sue dans son ouvrage sur l'économie quaternaire et celles d'Alain Lipietz dans son rapport sur le tiers secteur (ouvrages cités) ainsi que les livres de Dominique Taddei, Les 35 heures et l'emploi, et ceux de Guy Roustang et Guy Aznar consacrés aux nouvelles formes d'emploi.

18. Le terme bétail ou tête de bétail est utilisé dans plusieurs langues pour désigner la monnaie. Ainsi en latin, epecus a donné "pécunier".

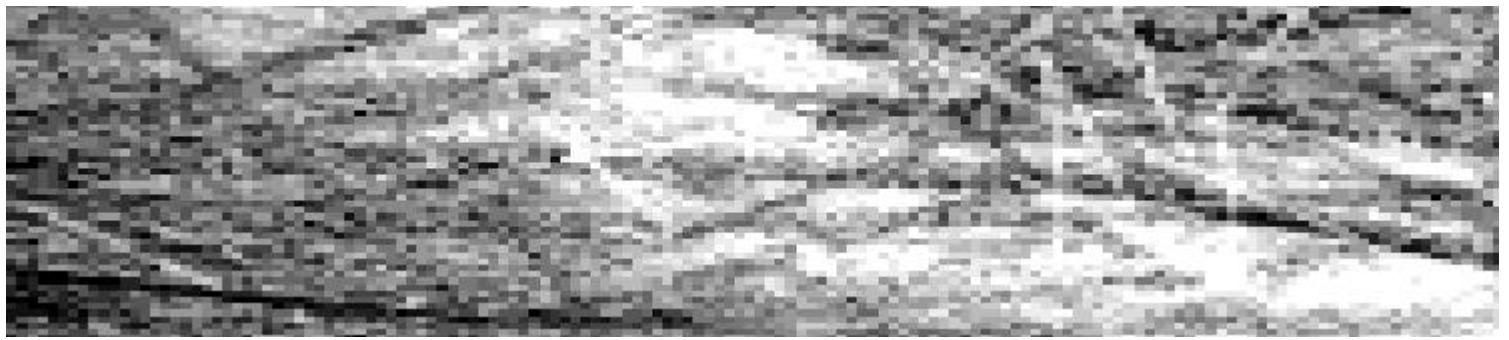
19. Cf. Jacques Le Goff, La Bourse et la vie, Hachette, 1997.

20. Notons la polysémie du mot.

21. Ce droit a, sans véritable débat démocratique, été transféré de fait aux banques à travers l'émission de crédits. Mais cette création monétaire, outre qu'elle répond dès lors à des demandes solvables, ce qui laisse de côté des demandes collectives essentielles qui ne peuvent toujours être rentabilisées, a aussi un coût important, celui de l'intérêt (cf. sur ce point La Monnaie dévoilée, de Gabriel Galand et Alain Grandjean, l'Harmattan, 1996).

22. Michel Aglietta et André Orléan, La Violence de la monnaie, PUF, 1984.

23. On imagine les dégâts que le productivisme appliqué à la fabrication du vivant humain peut provoquer ; le découplage de l'économie et de l'éthique deviendra sur ce terrain de plus en plus inaccept-



Deuxième partie : un projet, des acteurs, des objectifs,

À constater l'ampleur des effets pervers que notre représentation de la richesse et notre utilisation de la monnaie provoque, on se demande pourquoi le débat n'est pas plus fécond sur ces questions et pourquoi les pistes novatrices qui ont été ouvertes depuis les années soixante-dix ne sont pas davantage explorées. C'est à ces obstacles qu'il nous faut donc nous intéresser si l'on veut sortir du *statu quo*. Disons d'emblée qu'ils sont considérables, moins par la qualité de leur argumentation théorique que par la combinaison de résistances au changement.

Nous avons évoqué la plus considérable, celle qui vient de la sortie "par le haut" de la modernité et de l'ère industrielle. Mais il en est d'autres, moins nobles mais tout aussi efficaces, qui, dans le jeu contemporain, peuvent s'énoncer autour d'une contradiction assez classique.

« Ceux qui auraient intérêt à changer n'en ont pas le pouvoir, ni le savoir, ni même d'ailleurs l'idée ; leur propre imaginaire étant bloqué par l'intériorisation des catégories dominantes concernant la richesse et la monnaie ; c'est le problème du "monde des perdants" de la société de marché, à commencer par les personnes en situation de pauvreté, voire de misère, de précarité, d'exclusion ; mais c'est aussi, on l'a vu, celui de forces sociales, culturelles et poli-

tiques, qui ont inscrit leur propre projet alternatif à l'intérieur de l'économisme et qui bornent leur projet à un simple changement de rapport de forces.

« Ceux qui savent (ou pourraient savoir) et qui ont les moyens d'engager ces changements ne le veulent pas parce qu'ils trouvent avantage, fût-ce pour des raisons contradictoires, à maintenir le *statu quo*. Ce sont au premier chef les membres du "monde des gagnants", ces bénéficiaires financiers et symboliques de la société de marché ; il est assez bien illustré par ce que l'on a appelé ces dernières années "les gens de Davos" : grandes entreprises qui cherchent à construire une gouvernance indépendante des États, grands médias, eux-mêmes possédés par

ces entreprises, professionnels qui acquièrent un statut de cléricature dans ce dispositif "éco-ligieux" parmi lesquels nombre d'économistes bien sûr, mais aussi beaucoup de professions travaillant dans les secteurs de la technoscience et souhaitant ouvrir la société de marché à de nouvelles frontières, à commencer par celles du vivant.

« Entre ces deux catégories d'acteurs, il existe, heureusement, quelques pièces mobiles sur l'échiquier qui peuvent jouer un rôle déter-

minant, à condition d'oser sortir d'une vision réductrice de leur rôle :

- c'est le cas de l'ensemble, encore considérable, constitué par les services publics et sociaux : État, acteurs de la protection sociale, collectivités locales ; la France restant dans ce domaine l'un des pays où la puissance de cet ensemble lui donne encore des leviers d'action considérables si ses responsables veulent se donner les moyens d'une vraie transformation ;

Ceux qui
auraient
intérêt à
changer
n'en ont pas
le pouvoir,
ni le savoir,
ni même
d'ailleurs
l'idée.





- un deuxième cercle est constitué de toutes les forces, essentiellement associatives, qui sont structurées, par choix, autour de finalités plus hautes que celles de la "lucrativité" ; qui ne réduisent pas le bénévolat à des activités "non lucratives", mais qui considèrent que la question majeure, pour des individus comme pour des sociétés, est celle de l'orientation de leur liberté et de leur volonté ¹ ;

- le troisième est constitué des acteurs de l'économie sociale et solidaire, cercle recoupant lui-même les deux autres : avec le premier, dans le rapport à des services de l'État comme le secrétariat d'État à l'économie solidaire, la DIES, mais aussi plus largement une bonne partie des services couverts par le ministère de l'emploi et de la solidarité et par ceux de l'aménagement du territoire et de l'environnement ; avec le second, pour la partie de la vie associative se situant au sein de l'économie sociale et solidaire.

Une stratégie de changement aura pour objet de favoriser les conditions de cette "triple alliance" pour refuser la logique des jeux guerriers (gagnants/perdants) et promouvoir des jeux coopératifs (gagants/gagnants). Pour rester dans l'analogie des grands rassemblements mondiaux, ce sont plutôt ceux qui se sont retrouvés à Porto Alegre au Forum social mondial, qu'à Davos au *World Economic Forum*. Il ne s'agit pas, cependant, à travers cette caractérisation stratégique, de sous-estimer l'importance des contradictions complexes (et donc des opportunités) qui traversent l'univers du "monde des gagnants" et d'oublier dans une vision idyllique que l'énergie de la "triple alliance" est en grande partie stérilisée par ses propres rigidités, querelles de territoires, et surtout manque de confiance dans ses propres valeurs.

Trois objectifs doivent être fixés, dès l'année

2001, afin d'avancer dans la voie d'un projet ambitieux qui, par nature, devra être pensé dans le cadre d'une perspective européenne et mondiale :

- le premier est d'identifier, pour ensuite les capitaliser et les approfondir, l'ensemble des recherches, études, expérimentations qui permettent d'envisager des avancées significatives sur ces questions ;

- le second vise à cerner la nature des obstacles multiples qui se sont jusqu'ici opposés à ces transformations ;

- le troisième a pour objet de voir comment surmonter ces obstacles et de définir un projet et une stratégie à moyen terme (jusqu'à 2007) et à court terme (l'année 2001).

CAPITALISER LES AVANCÉES DÉJÀ RÉALISÉES

Elles sont considérables et permettraient déjà, si la volonté politique était suffisante, de transformer en profondeur la qualité démocratique et les conditions du pilotage de nos sociétés. Mais elles restent éparses, peu connues et ont besoin d'un effort important de mise en perspective et de fécondation mutuelles pour que l'on puisse pleinement exploiter leur potentiel. À ce stade, nous ne citerons que les principales et les plus récentes (connues du rapporteur) en sachant que la liste est loin d'être exhaustive et que l'un des premiers objectifs de l'année 2001 sera d'en identifier d'autres.

1 - Les pistes ouvertes dans le domaine de la représentation de la richesse

Il est important de noter que les plus récentes de ces recherches se situent désormais sur le plan international. Le fait qu'elles soient développées par les Nations unies ou la Banque mondiale permettra de ne pas nous enfermer dans un débat



stérile sur la difficulté pour la France de s'engager seule dans une stratégie de transformation. Si des initiatives françaises et européennes sont, comme nous le verrons, nécessaires, elles pourront s'appuyer sur des avancées mondiales déjà conséquentes. Au premier rang d'entre elles, nous trouverons donc celles, issues pour partie du cadre théorique du prix Nobel d'économie, Amartya Sen, des "indicateurs de développement humain" élaborés par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Il est également intéressant, même si l'approche est plus discutable, d'évoquer les travaux de la Banque mondiale et certaines tentatives américaines et japonaises autour du projet de *net national welfare* inspirées notamment par un autre prix Nobel bien connu aujourd'hui : James Tobin.



Les rapports du PNUD proposent une méthode, celle des "indicateurs de développement humain", qui sont construits sur la prise en compte de données de base à partir de trois critères essentiels : l'espérance de vie,

- « *il importe de consacrer davantage d'attention à la qualité de cette croissance afin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le développement humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la viabilité à long terme du développement* » ;

Nous sommes, on le voit, d'emblée sur le terrain d'une recherche qui place au premier plan les deux richesses fondamentales oubliées par l'économie dominante : les humains et leur environnement naturel. C'est pourquoi, note le rapport, « *les biens ne doivent pas être valorisés intrinsèquement, mais considérés comme les instruments de la réalisation de certaines potentialités telles que la santé, la connaissance, l'estime de soi et l'aptitude à participer activement à la vie de la communauté* ».

Les rapports du PNUD proposent une méthode, celle des "indicateurs de développement humain", qui sont construits sur la prise en considération de plusieurs données de base à partir de trois critères essentiels : l'espérance de vie, le niveau d'instruction et le revenu. La valeur de l'indicateur pour chaque domaine est rapportée à un état idéal (pour la période actuelle) : par exemple, une durée de vie moyenne de 85 ans. Depuis 1995, trois autres indicateurs ont été élaborés ; l'un porte spécifiquement sur la pauvreté ; les deux autres corrigent l'IDH en fonction de l'inégalité entre sexes : il s'agit de l'indicateur sexospécifique de développement humain et de l'IPF (indicateur de la participation des femmes). Outre ces indicateurs, le rapport dresse un bref bilan du développement de chaque pays dans des domaines comme la santé, le logement,

ⁿ Les indicateurs de développement humain

La philosophie générale des "rapports mondiaux sur le développement humain" vise à rétablir le lien entre l'économie et l'éthique, à rebours du mouvement historique que nous avons relaté dans la première partie de ce rapport. Ils sont nourris, depuis 1990, par un indicateur composite, l'IDH, indicateur de développement humain. L'introduction du rapport de 1996 situe bien la triple perspective du projet (PNUD, rapport mondial sur le développement humain, 1996.)

- « *le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen* » ;

- « *les dernières décennies montrent on ne peut plus clairement qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain* » ;



l'éducation, le revenu, la scolarisation des femmes, la mortalité infantile, l'environnement, etc., ainsi que dans celui de "la sécurité humaine" entendue comme « *la soustraction à ces menaces chroniques que sont la faim, la maladie et la répression et, d'autre part, la protection contre des bouleversements soudains et traumatisants de la vie quotidienne domestique, professionnelle et communautaire (criminalité, accidents, violence).* »

Cette approche pragmatique et facilement reproductible, a l'avantage d'inclure la question méthodologique des indicateurs dans celle, plus générale, de l'évaluation à travers les bilans par domaines. Comme le note Dominique Méda, elle ne transforme pas tout en prix ou en comptes de patrimoines géants, « *mais, ayant posé comme principe le caractère multidimensionnel du développement, (elle) élit un certain nombre de domaines qui lui semblent des composantes essentielles de celui-ci, en déduit des indicateurs somme toute assez simples et s'astreint à les présenter tous ensemble pour donner une autre image, une autre représentation de la société donnée.* »²

Cet indicateur permet notamment de constater que des pays à haut niveau de protection sociale comme la Suède et la Norvège obtiennent des résultats nettement supérieurs à ceux de pays qui, comme les USA et la Grande-Bretagne, sont régulièrement vantés comme des modèles par la pensée dominante.

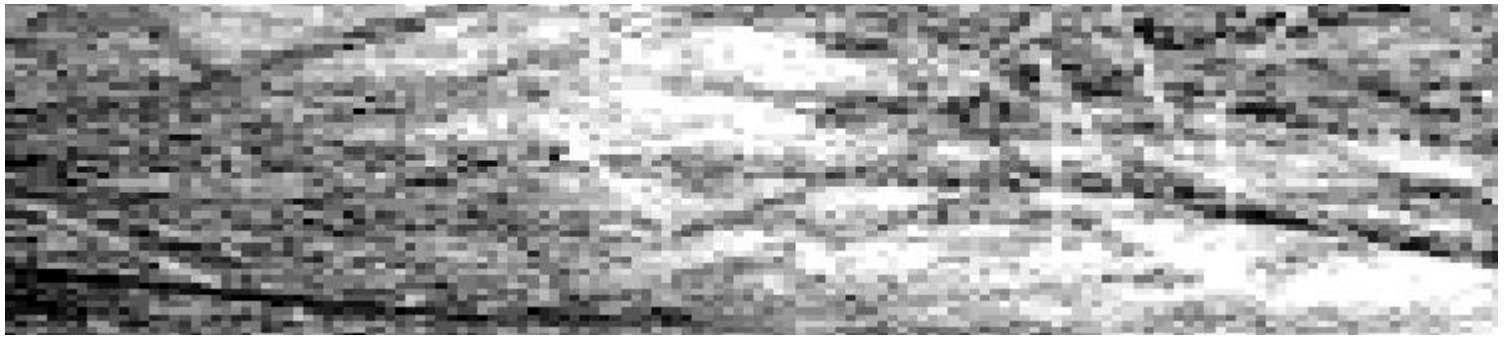
ⁿ L'indicateur de pauvreté humaine (IPH)

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH) confirme cette tendance. Il est calculé de manière différente pour les "pays en développement" (IPH-1) et "les pays industrialisés" (IPH-2). Cette distinction est destinée à mieux faire ressortir les avancées (ou reculs) spécifiques des deux groupes. C'est

ainsi par exemple que, pour le premier groupe, l'indicateur de l'espérance de vie prend en compte le pourcentage d'individus risquant de décéder avant 40 ans alors que le critère est de 60 ans dans le second groupe. De même, s'agissant du rapport au savoir, l'indicateur prend en compte le taux d'alphabétisation des adultes pour le premier groupe et le taux d'illettrisme pour le second. Les résultats sont significatifs, puisque l'on constate de fortes variations entre pays qui possèdent par ailleurs un IDH comparable. C'est ainsi que la Suède et le Royaume-Uni qui enregistrent des valeurs d'IDH très proches (0,926 et 0,918 respectivement) ont en revanche un fort écart de pauvreté, puisque leur IPH n'est que de 7,6 % pour la Suède alors qu'il est de 14,6 % pour le Royaume-Uni.

ⁿ Les recherches de la Banque mondiale

La Banque mondiale, confrontée à l'échec de ses politiques d'ajustement, a dû reconnaître l'aggravation des inégalités mondiales et l'apparition de nouveaux phénomènes de pauvreté. Elle a entamé, non sans difficultés ni contradictions, une réorientation au moins partielle de son action qui passe par une mise en cause des indicateurs traditionnels de la croissance. C'est ainsi qu'elle expérimente un nouvel instrument de mesure dont le rapport du PNUD de 1996 fait une présentation à la fois synthétique et critique : il s'agit, au lieu de considérer le seul capital "physique", c'est-à-dire les actifs productifs des pays, d'y ajouter "le capital naturel" et le "capital humain". Avec cette méthode, le capital physique ne représente plus que 16 % de l'ensemble, le capital naturel 20 % et le capital humain 64 %. Le changement de représentation est, on le voit, spectaculaire. Il s'appuie sur des travaux sur "le capital social" qui redonnent au facteur humain et aux relations sociales une place décisive. Certes, on



peut discuter, comme le fait le rapport du PNUD « *une assimilation du bien-être de la population à la valeur monétaire de son capital* », ce qui risque de « *constituer la même erreur qu'une assimilation du revenu au développement humain*. » Mais si la tentative mérite discussion, elle a l'avantage de mettre l'accent sur la sous-estimation considérable de ces “richesses premières” que sont les richesses écologiques et anthropologiques. C'est dans cette perspective également que se placent les recherches, initiées dans les années soixante-dix, d'un indicateur de “bien-être”, le *net national welfare*.

ⁿ Le projet de net national welfare Cette tentative a été initiée par James Tobin (l'auteur du célèbre projet de taxe sur les transactions financières) ³. Leur tentative est proche de celle d'une équipe japonaise. ⁴ Dans les deux approches, le *net national welfare* s'obtient à partir du produit national, en lui retranchant des facteurs liés à des dépenses visant à réparer les dommages infligés par la croissance elle-même et qui n'augmentent pas le bien-être ; c'est le cas, selon les auteurs, d'une partie importante des dépenses de police, de justice et d'administration générale, des dégradations dues à la pollution non compensées par ailleurs et des nuisances dues à l'urbanisation telles que les dépenses dues à l'allongement des distances domicile-travail ou aux dommages résultant d'accidents de la circulation. Ces postes “soustraits” sont valorisés soit à des taux d'intérêt, soit à des taux de salaires moyens. Sont ajoutés en revanche la consommation publique, les services rendus par les équipe-

On ne peut continuer indéfiniment à occulter la valeur de biens écologiques vitaux sous prétexte qu'étant abondants et gratuits, ils n'auraient

ments collectifs (écoles, équipements sanitaires et sociaux, jardins publics) ; les services rendus par les biens domestiques, les loisirs ; le travail “de la ménagère” dans son foyer.

ⁿ Les tentatives de comptabilité écologique

Plusieurs recherches internationales se sont centrées sur l'autre grand oublié de la richesse, cet *oikos-logos*, l'écologie, qui, en toute logique, devrait encadrer l'*oikos-nomos*, l'économie ⁵. N'est-il pas évident en effet, comme nous l'indique l'étymologie, de constater que la loi de la “grande maison”, celle de notre Terre et de notre biosphère, conditionne celles de nos “petites maisons” ? Aucune économie humaine ne serait possible par exemple sur une planète dont l'air serait devenu irrespirable, l'eau imbuvable, la terre empoisonnée.

L'ONU a ainsi élaboré un “*systeme of integrated environmental and economic accounting*” qui prend en compte, sous forme monétaire, l'im-

impact du développement des activités économiques sur l'environnement. Un “coût environnemental” est employé pour trois types d'utilisation : l'épuisement des actifs naturels, l'usage du sol et du paysage, l'utilisation de l'environnement pour l'utilisation des déchets. Le “PIB vert” s'obtient ainsi par déduction du coût lié à l'utilisation de ce capital environnemental. La recherche pourrait aussi servir, sur le plan méthodologique, à permettre de déduire également les destructions de capital “social” incluant les coûts de la santé et les coûts sociaux. ⁶

Signalons enfin la tentative très ambitieuse, même si elle est discutable et discutée d'une



équipe américaine, de calculer “la valeur de la Terre” en évaluant les prix des “services” rendus par les différents écosystèmes du globe, depuis la régulation du climat jusqu’à la production alimentaire, en passant par la valeur esthétique. On conçoit que ces travaux restent très contestés, en particulier sur le troisième point : peut-on calculer une valeur esthétique ? En revanche, les deux premiers renvoient à des besoins vitaux sur lesquels un accord pourrait plus facilement s’opérer. ⁷

D’autres tentatives d’institutions publiques mériteront un examen approfondi au cours de l’année à venir. Elles émanent de l’Europe, en particulier des travaux de la cellule de prospective et du groupe de travail sur la gouvernance de la Commission européenne qui travaillent sur ces questions. La France, qui avait contribué à ouvrir ce chantier grâce notamment aux propositions de Jacques Delors dans les années soixante-dix sur les “indicateurs sociaux”, semble aujourd’hui moins innovatrice, sauf dans le domaine des indicateurs écologiques. Nous avons donc tout intérêt à nourrir cette recherche de travaux internationaux, et c’est la raison pour laquelle je suggère la création d’un séminaire international régulier sur ces questions devant déboucher, d’ici la fin de l’année, sur une rencontre internationale dont la France pourrait prendre l’initiative en lien avec le programme des Nations unies pour le développement dont nous avons noté l’importance, et avec ses partenaires européens (cf. synthèse des propositions). En outre, la simple application de la méthodologie des indicateurs humains aux pays européens pourrait s’avérer très féconde. Alors qu’une centaine de pays élaborent aujourd’hui un “rapport national sur le développement humain”, ce n’est le cas d’aucun des pays développés. Pourquoi la France n’en prendrait-elle pas l’initiative ? Pourquoi ne pas pro-

poser au Parlement et à la Commission européenne d’élaborer un rapport européen sur les indicateurs de développement humain ? Cette tâche, parfaitement réalisable au cours des prochaines années, donnerait aux citoyens, à leurs représentants et à leurs gouvernants, des outils permettant d’améliorer de manière sensible la conception, la délibération, le pilotage et l’évaluation des politiques publiques. Couplée avec une initiative spécifique concernant l’élaboration d’indicateurs de destruction, elle permettrait en outre d’envisager une activation massive de dépenses de réparation vers le soutien à une économie de la prévention et du recyclage. ⁸

n Identifier les indicateurs de destruction

Les difficultés et les débats, concernant les approches que nous venons d’évoquer sont, on l’imagine, importants. Nous le verrons lorsque nous aborderons les obstacles et les objections à ces tentatives. Mais nous pouvons déjà noter qu’elles convergent sur plusieurs points majeurs.

n On ne peut continuer indéfiniment à occulter la valeur de biens écologiques vitaux sous prétexte qu’étant abondants et gratuits, ils n’auraient pas de valeur économique. Leur destruction, ou leur pollution, fait apparaître au contraire leur valeur comme le négatif d’une photo.

n On ne peut, de même, réduire les humains au statut de simple facteur de production (ou de consommation) et comptabiliser comme des charges des dépenses éducatives, sanitaires ou sociales qui améliorent leur qualité de vie et leurs capacités créatrices. À l’heure où la mutation informationnelle fait de la “matière grise” la nouvelle matière première de la richesse, on ne peut oublier que l’intelligence humaine n’est pas dissociable de la santé mentale et corporelle des individus comme des collectivités.



C'est parce que ces problèmes sont incontournables que, même dans nos systèmes de comptabilité nationale actuels, des efforts ont été entrepris pour mieux cerner des comptes liés à la protection sociale ou à l'environnement. On les appelle "les comptes satellites" et leur existence témoigne déjà du caractère réducteur du cœur de la comptabilité nationale proprement dite. Mais le terme "satellite" indique aussi la direction restrictive de la recherche. Il en est de même des approches concernant les comptes de patrimoine dont nous reparlerons plus loin. Dans tous les cas, on retrouve la nécessité d'identifier, au sein des comptabilités, les facteurs de destruction, afin de cesser de les compter positivement. ⁹

C'est la logique des "indicateurs de destruction" sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir et de faire une proposition importante d'expérimentation.

La recherche publique aura également tout intérêt à se nourrir de la floraison des initiatives qui ont été prises, au sein de la société civile, par des associations ou des entreprises, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. Leur caractéristique principale est en effet de réintégrer des facteurs écologiques et humains occultés par les indicateurs classiques et d'en faire des outils opérationnels pour le pilotage de l'action.

Le bilan social fut l'un des outils précurseurs dans ces tentatives et son institutionnalisation permet notamment à des agences de notation comme l'ARESE de développer des grilles d'évaluation et de notation des entreprises en prenant en compte des critères sociaux et en les étendant à des critères de respect de l'environnement. Le projet de "bilan sociétal" initié au sein de l'économie sociale par le CJDES est plus ambitieux encore puisqu'il ajoute à ces critères écologiques et sociaux des

éléments d'enquête et d'évaluation civiques et sociétaux en donnant au concept de "responsabilité sociale de l'entreprise" son sens le plus exigeant. Toutes ces recherches, de l'audit social à l'audit environnemental, de la création de nouveaux indicateurs à l'élaboration de systèmes de garantie et de crédits nourris de ces critères écologiques, civiques et sociaux devront faire l'objet, au cours de l'année 2001, d'un travail de recension et de synthèse afin de dégager les tendances communes, de repérer les différences ou les désaccords et d'opérer de nouvelles avancées théoriques et méthodologiques. ¹⁰ Cette même créativité devra être analysée dans l'étude des nouveaux systèmes d'échange et des monnaies.

Il serait beaucoup plus judicieux de dire que "l'argent, c'est du temps" plutôt que "le temps c'est de l'argent".



2 - Les pistes ouvertes dans le domaine de l'échange et de la monnaie
Même si les monnaies officielles ne souffrent aucune comparaison quant à leur importance avec les systèmes d'échange de proximité nés au cours de ces dernières années dans le monde entier, il est utile conceptuellement de regrouper sous une même rubrique ces différents aspects. La monnaie est en effet un sous-ensemble des systèmes d'échange, et non l'inverse.

ⁿ L'échange de temps

Par exemple, le système d'échange, de loin le plus universel et le plus fondamental entre les êtres humains, est celui du temps. Il remplit autant et souvent mieux que la "monnaie de marché" le rôle d'unité de compte et de moyen d'échange, car il dispose d'unités (heures, minutes, secondes, etc.) qui ont l'avantage d'être universellement reconnues et invariables ¹¹. Même la fonction de réserve de valeur est rem-



plie par le temps, puisque l'agenda est l'outil par excellence d'inscription des "promesses de temps" pour le futur.

n L'échange d'idées et de connaissances

D'autres systèmes d'échange jouent un rôle considérable, même s'ils sont moins simples méthodologiquement que celui du temps. L'échange d'idées et de connaissances en constitue un bon exemple et c'est sur cette hypothèse que des initiatives comme les "réseaux d'échange réciproques de savoirs" ont construit leur mouvement. Les langues sont évidemment un moyen d'échange capital, gratuits comme le temps, mais complexes, ambivalents et variables comme les monnaies, non seulement parce qu'elles sont multiples mais aussi parce que les mêmes mots peuvent être chargés de malentendus et provoquer aussi bien la confiance que la défiance. Ce que l'on appelle communément l'argent, et qui correspond à la "monnaie de marché" ¹², pour la distinguer d'autres formes d'échange, est donc un cas particulier de l'organisation de l'échange et singulièrement de l'échange de temps, dans tous les cas, désormais nettement majoritaires, où l'échange d'argent renvoie à des échanges de services

plus qu'à des échanges d'objets. Il serait, en ce sens, beaucoup plus judicieux de dire que "l'argent, c'est du temps" plutôt que "le temps c'est de l'argent" ¹³. Cette vérité empirique qui renvoie au fait que la monnaie de marché n'est toujours en définitive qu'une certaine manière de vivre intensément ou pauvrement la relation à soi-même, à la nature et à autrui, est aussi une piste théorique pour définir ce qu'on appelle "valeur". Pour l'espèce humaine, on peut en effet avancer l'hypothèse que ce qui constitue en définitive la hiérarchie des

valeurs de vie, c'est la conscience de la mort.

n La mort, fondement de toute valeur

« *Vis comme en mourant tu aimerais avoir vécu* »: cette phrase de Confucius, vieille de 2 500 ans, est toujours aussi actuelle. La mort nous oblige en effet à hiérarchiser l'essentiel de l'accessoire. Qui, sur son lit de mort, préférerait gagner un milliard ¹⁴ plutôt que de se réconcilier avec une personne chère ? Face à la mort, les valeurs fondamentales relèvent du sens et de la reconnaissance, beaucoup plus que du pouvoir et de la richesse qui ne sont que des passions médiatrices. Comme le dit avec force Marie de Hennezel dans son livre *La Mort intime*, qui retrace

son expérience de soins palliatifs, « *ce sont souvent les mourants qui nous apprennent à vivre.* » La perception de la finitude et de la vulnérabilité est au fondement de toute valeur.

n Valeur = rareté ?

C'est cette intuition qui a conduit à définir la valeur, au sens économique du terme, par la rareté. Mais cette intuition devient fautive lorsqu'elle en vient à dénier toute valeur à des biens, certes non rares, mais dont la perte serait irréparable : l'air et l'eau sont (souvent)

abondants et gratuits (de moins en moins pour l'eau !), mais leur disparition condamnerait l'espèce humaine à sa perte. La liberté d'une nation a une valeur économique nulle, mais sa mise en esclavage paraît à ce point intolérable que ses citoyens seraient prêts à donner leur vie pour défendre cette valeur ; nos proches nous aiment "gratuitement" mais cette gratuité vaut infiniment plus que les biens matériels les plus chers que nous possédons, etc. Bref, de même que la monnaie est un sous-ensemble de systèmes d'échan-

Nombre de "SEL" répondent autant à un désir de lien social qu'à la nécessité de se substituer à une insuffisance monétaire.





ge plus vastes comme le temps, la valeur marchande est un sous-ensemble d'un système de valeurs plus élevées dont il suffit de simuler la perte pour découvrir l'importance. Et c'est précisément la fonction des liens politiques, affectifs et symboliques que d'organiser l'échange de ces valeurs fondamentales que le marché ne peut assumer.

Cette double radicalité de l'échange et de la valeur nous permet de comprendre pourquoi la monnaie remplit sa fonction positive de "pacification" quand elle facilite l'échange entre des partenaires ou des concurrents – au sens étymologique du terme qui suppose de "courir ensemble" – ce qui permet l'émulation entre coureurs mais n'autorise pas leur élimination. En revanche, la monnaie devient vecteur de violence quand, cessant d'être le moyen d'échange d'un marché régulé, elle devient vecteur de domination d'un capitalisme qui relève de la volonté de puissance beaucoup plus que du désir d'échange. Ce passage est difficile à discerner car il s'agit de la même monnaie et souvent des mêmes mots, le terme de concurrence (ou même de compétition) quittant insensiblement le terrain de la désignation d'une émulation dans des jeux coopératifs pour suggérer une "lutte pour la vie" où l'on ne peut gagner qu'en éliminant des perdants.

ⁿ Quand la monnaie ne joue plus son rôle C'est exactement ce qui se passe quand les fonctions premières de la monnaie, celles-là mêmes pour laquelle elle a été créée et que l'on pourrait qualifier de fonctions de proximité dans l'espace et le temps, ne sont plus remplies. Lorsque le bénéfice de l'abstraction et de l'universalisation, que permet par exemple la convertibilité d'une

Dans la perspective des alliances entre les pouvoirs publics et l'économie sociale et solidaire, la monnaie affectée peut jouer un rôle



monnaie en vue de l'échange "au loin" dans l'espace ou le temps, s'accompagne de la perte, pour une partie des citoyens, de la fonction de proximité par manque de monnaie, nous sommes alors en présence d'un dysfonctionnement majeur. Comme le soulignait déjà Jacques Duboin, rien n'est plus absurde qu'une situation

où il existe un désir de produire et d'échanger, des humains pour le faire, des matériaux et des techniques pour le réaliser et que tout cela soit rendu impossible par l'absence de crédit. C'est alors qu'il devient nécessaire, les monnaies officielles ne remplissant plus leur fonction, de pallier leur déficit et de recréer des moyens d'échange, voire de crédit de proximité.

La plupart des novations de ces dernières années se regroupent ainsi dans deux catégories :

- des formes d'échange non monétaires comme les réseaux d'échange de savoirs, les banques du temps ou les systèmes de crédit temps américain appelé "time dollar" ; ces formes d'échange auraient vocation à exister

même dans le cas où les monnaies officielles rempliraient pleinement leur fonction de proximité ;

- des formes d'échange quasi monétaires qui naissent en réponse à des fonctions défaillantes de la monnaie classique ; c'est ainsi que les LETS (*local exchange trade systems*) sont nés aux États-Unis et en Grande-Bretagne en grande partie pour pallier les effets de pauvreté entraînés par les politiques conservatrices ; de même les systèmes de "troc multiréciproque" initiés en Argentine et qui s'étendent en Amérique latine répondent directement à un déficit des services publics et sociaux et au déséquilibre entre l'in-



suffisance de monnaie à la base (les pauvres) doublé d'un excès au sommet (les riches).

Entre ces deux catégories, on trouvera souvent des systèmes d'échange qui cumulent les deux fonctions ; par exemple, nombre de SEL répondent autant à un désir de lien social qu'à la nécessité de se substituer à une insuffisance monétaire.

On comprend que la nature de l'encadrement juridique et fiscal de ces activités dépend de l'analyse précédente. La quasi-totalité des systèmes d'échange, construits dans une optique de solidarité, n'ont d'ailleurs aucune objection de principe à participer à une "contribution publique" élargie. Ils souhaitent seulement que cette contribution puisse prendre éventuellement d'autres formes que monétaire, puisque c'est précisément souvent le déficit de monnaie qui est à l'origine de leur création.

n Les monnaies affectées

Il nous faut maintenant insister sur une forme particulièrement importante d'usage de la monnaie que l'on qualifie de "monnaies dédiées ou affectées". Elles regroupent la totalité des moyens de paiement ou d'échange affectés à des usages spécifiques. C'est le cas de ces moyens quotidiens que sont les titres de transport, les chèques ou ticket de restauration, de vacances, les titres emplois services, les cartes de téléphone, etc. Ces monnaies dédiées ont aussi le plus souvent pour caractéristique d'avoir une durée d'usage limitée et ne sont donc pas objets de thésaurisation ou de spéculation.

Outil puissant né, en grande partie, au cœur de l'économie sociale autour du chèque déjeuner, la monnaie affectée est utilisée de plus en plus par les entreprises qui cherchent à fidéliser

leurs clients en leur offrant des moyens de paiement supplémentaires uniquement dans leurs magasins ou pour leurs services. Dans la perspective des alliances que nous évoquions entre les pouvoirs publics et l'économie sociale

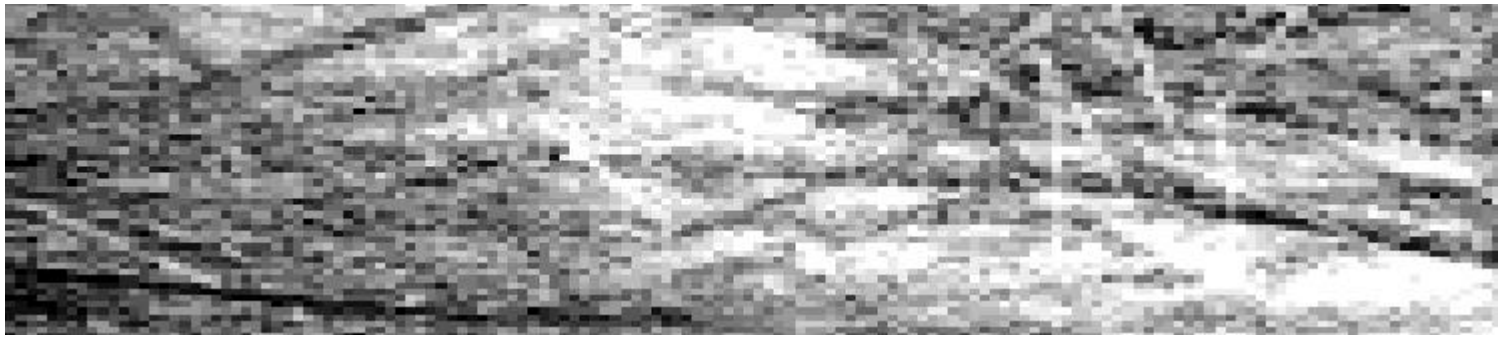
et solidaire, la monnaie affectée peut jouer un rôle considérable, puisqu'elle peut constituer un vecteur majeur de corrections d'inégalités, de lutte contre l'exclusion, d'incitation à développer des activités ou des services choisis par la communauté démocratique.¹⁵

Il serait en effet utile, dans une perspective de réappropriation démocratique de la monnaie, de faire porter, dans la lignée des expériences de "budget participatif", une partie du débat civique sur la quantité et la nature des droits de tirage en monnaie affectée qui seraient décidés au moment des votes. Il est essentiel, si l'on veut rétablir le lien entre contribution publique et citoyenneté (cf. l'article

14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen), de développer des méthodes et des outils qui donnent au citoyen une compréhension et un pouvoir plus direct quant à l'affectation de l'argent public. La mission pourrait avoir pour objet au cours de l'année 2001 d'examiner particulièrement ces possibilités de couplage entre démocratie et monnaie. Il s'agirait notamment de l'expérimentation d'une carte à puce qui pourrait être à la fois une carte civique, une carte de paiement classique (incluant un porte monnaie électronique) et une carte disposant de droits de tirage en monnaie affectée à des usages, des territoires, des services spécifiques. On rechercherait ainsi un effet de simplification permettant d'éviter la multiplication des

On finit par adopter comme une loi naturelle l'idée que ce sont les entreprises qui produisent de la richesse, tandis que les services publics et sociaux la





supports de type chèques, bons ou cartes puisque ces droits de tirage seraient inscrits sur une même puce. De plus, une telle approche éviterait les effets de “stigmatisation” bien connus des travailleurs sociaux qui font que l'emploi de certains types de monnaies affectées manifestent aux yeux d'autrui la situation de pauvreté ou de handicap de telle ou telle personne. Ce fut longtemps le cas avec les “bons alimentaires” par exemple. Dans la mesure où les supports de type carte à puce seront de plus en plus généralisés, n'importe quel citoyen pourrait ainsi disposer de droits en monnaie affectée sans qu'ils soient connus d'autrui. Ce qui serait connu, du fait de la délibération démocratique conduisant à cette affectation, ce seraient des catégories de bénéficiaires et non des personnes.

ⁿ Le défi de la monnaie électronique

Ce projet s'inscrit dans la perspective d'une réponse globale des pouvoirs publics et de l'économie sociale et solidaire à ce que l'on appelle souvent le défi de la monnaie électronique, ou ce qu'il serait plus juste d'appeler les supports électroniques de la monnaie. Internet constitue en effet désormais un territoire d'échange considérable et nombre d'entreprises ont déjà entrepris de créer des moyens de paiement électroniques non seulement en monnaie officielle (avec la carte de crédit), mais aussi en quasi-monnaies permettant, grâce à un système de points, de bénéficier d'avantages dès lors que l'on parcourt les sites des entreprises concernées. C'est ainsi que de véritables coalitions se sont développées, telle celle qui est à l'origine du sys-



La monnaie véhicule et démultiplie les choix qui ont été faits par des techniciens et validés par des gouvernants

tème “beenZ”, suffisamment puissante pour passer un accord avec le groupe international Eurocard-Mastercard. On sait que Microsoft avait cherché à créer une monnaie qui aurait été en usage dans le vaste continent immatériel que sa position de monopole ou de domination lui a permis d'acquérir dans l'univers des systèmes d'exploitation et des logiciels. L'administration américaine s'y est finalement opposée et le projet n'a pas vu le jour ; mais il est clair que nous sommes en présence d'une tendance lourde et que les pouvoirs publics doivent, à l'échelle internationale, se doter d'une véritable stratégie de régulation mondiale s'ils veulent éviter que les moyens électroniques de paiement échappent à tout contrôle démocratique. En attendant, il serait inacceptable de voir des acteurs, qui disposent déjà d'une surpuissance monétaire, bénéficier de ces supports alors que ceux qui en manquent se verraient privés des opportunités d'échange et de paiement qu'offrent ces nouveaux vecteurs. L'une des pistes les plus fécondes dans cette direction, qui pourrait donner lieu à une expérimentation est celle du projet d'une monnaie électronique solidaire (dénommée Sol) qui pourrait circuler sur internet et permettre l'accès à des produits ou à des services de commerce équitable, d'économie sociale et solidaire, de services publics et sociaux dans des conditions régulées par les pouvoirs publics.

LES OBSTACLES AU CHANGEMENT

Les recherches, propositions, expérimentations que l'on vient d'évoquer, tant dans le domaine des indicateurs de richesse que dans celui des systèmes d'échange et des monnaies se heur-



tent, ce qui n'est guère étonnant, à des obstacles considérables qui méritent d'être examinés afin de voir comment les surmonter.

1 - Des questions taboues exclues du débat démocratique

Le premier de ces obstacles tient à l'opacité de ces deux processus décisifs que sont la définition de la richesse et l'émission, la répartition, la circulation de la monnaie. Le propre des systèmes de domination est de présenter comme des évidences ce qui relève de constructions et de choix. On finit par adopter comme une loi naturelle l'idée que ce sont les entreprises qui produisent de la richesse, tandis que les services publics et sociaux la prélèvent ; que des activités à l'évidence destructrices donnent droit à gagner de l'argent tandis que d'autres, vitales pour la collectivité humaine comme donner la vie, éduquer, préserver l'environnement, ne le permettent pas ; que certains puissent disposer de quantités considérables de monnaies sans rapport avec leur effort ou leur mérite tandis que d'autres se retrouvent, au cœur de l'abondance, dans des situations de misère ou de grande pauvreté. La liste serait longue de toutes ces "évidences" qui ne sont que l'effet de constructions ou de choix opérés sans réel débat démocratique. C'est pour répondre à cette première et considérable difficulté qu'il est essentiel de réouvrir un débat public sur nos modes de représentation et de circulation de la richesse pour redonner aux citoyens compréhension et maîtrise sur ces choix majeurs en renouvelant les procédures de participation, de délibération et de représentation sur ces questions. La création, à terme, d'un office parlementaire, en lien avec la Mission de contrôle et d'évaluation, s'inscrirait dans cette perspective.

2 - Des risques d'arbitraire, de manipulation, de corruption ?

Ce processus de réappropriation démocratique se heurte lui-même à une difficulté que l'on peut énoncer brutalement de la manière suivante : en redonnant un réel pouvoir au politique quant à la détermination de la richesse et à la monnaie, ne risque-t-on pas de favoriser l'arbitraire et la corruption ?

Ce risque d'arbitraire est, en permanence, l'argument le plus fort opposé à toutes les tentatives pour modifier les indicateurs de richesse. On le retrouve par exemple exprimé par un de nos comptables nationaux, Oleg Arkhipoff, en 1976 dans un article intitulé : « *Peut-on mesurer le bien-être national ?* », qui prenait pour cible les recherches sur le *net national welfare* que nous avons évoquées. Ainsi écrit-il : « *Ce qui inquiète au premier chef, de façon immédiate, c'est le sentiment profond et invincible d'arbitraire qu'on éprouve devant les méthodes d'évaluation et de délimitation du contenu de ce qui est censé mesurer un certain bien-être (...)* » On retrouve la même objection à propos des indicateurs du PNUD sous la plume d'un ancien directeur du département économique de la Banque mondiale, J. Baneth, (cf. le numéro de mai 1998 de *Futuribles* sous le titre « Les indicateurs synthétiques de développement »). Pour lui le désavantage de ces indicateurs est de "cacher les choix du présentateur".¹⁶

Dans le cas de la monnaie, la crainte est de voir le politique procéder, comme ce fut l'une de ses tentations historiques favorites, à des manipulations de la valeur de la monnaie pour servir ses propres intérêts, créant ainsi des risques de corruption et, au minimum, d'instabilité monétaire.

Que répondre à ce type de critique ? D'abord que le risque d'arbitraire n'est réel que si, pour



reprendre l'expression de J. Baneth, "les choix du présentateur restent cachés". Confier à des experts le soin de confectionner en chambre de nouveaux indicateurs de richesse sans débat public sur les finalités et les critères qui leur donnent sens et légitimité ne serait en effet pas recevable, et c'est pourquoi toutes les propositions de ce rapport s'inscrivent dans le fil rouge de l'évaluation démocratique. Ensuite que l'on peut parfaitement faire cette objection à nos indicateurs actuels : conçus pour valoriser certaines activités au détriment d'autres, ils n'ont jamais réellement fait l'objet d'un débat démocratique alors qu'ils influencent en profondeur la vie quotidienne de tous les citoyens.

S'agissant de la monnaie, nous retrouvons un problème de même nature. Les formes monétaires actuelles n'expriment en rien une sorte d'état de nature selon lequel mettre un enfant au monde n'aurait pas de valeur économique, mais

acquérir un poison pour tuer en aurait (cf. la définition de l'utilité par Walras donnée ci-dessus). La monnaie véhicule et démultiplie les choix qui ont été faits par des techniciens et validés par des gouvernants sans réel débat démocratique. Nous n'avons donc pas à choisir entre des outils "neutres" que seraient aujourd'hui notre PIB et notre forme monétaire, et des outils "orientés" : les risques d'arbitraire, de manipulation et de corruption, nous les constatons dès aujourd'hui.

3 - Le problème de la "tentation du bien"

Une objection plus fondamentale est faite à tout rétablissement d'un lien entre économie et éthique, et pas seulement entre économie et politique. Cette objection c'est celle de la "tentation du bien" exprimée par la formule populaire : "l'enfer est pavé de bonnes intentions". Les plus lucides sont en effet prêts à admettre l'ampleur des coûts humains et écologiques de notre modèle produc-

1. Cf. le caractère très ambitieux de l'article 1 de la loi de 1901.
2. Dominique Méda, op. cité p. 338.
3. En lien avec son collègue Nordhaus, au sein du National Bureau of Economic Research. Elle est relatée dans un ouvrage, *Is Growth Obsolete ?*, Columbia University Press, 1972.
4. « Measuring Net National Welfare of Japan », publié par le NNW Measurement Comitee de l'Economic Council of Japan à Tokyo en 1973. On se reportera également à l'ouvrage de Dominique Méda qui rapporte ces deux tentatives (op. cit. p. 68).
5. Le mot "maison" se dit oïkos en grec.
6. Cf. MC. Marchesi in Cahiers français, « Les indicateurs économiques en question », n° 286, mai-juin 1998.
7. Cf. Le Monde du 9 oct. 1998 intitulé : « L'économie écologique, nouvelle discipline née d'un choc culturel ».
8. Cette proposition pourra s'appuyer sur la mobilisation des savoirs et des savoirs-faire des personnes qui vivent ou travaillent au contact des grandes formes de destruction écologique, sociale ou sanitaire. Elle permettra de rassembler les nombreuses études et monographies qui mettent en évidence l'apport des actions de prévention ou de réinsertion (voir notamment le rapport de Jacques Dughera sur « Les coûts et avantages de l'insertion par l'économie » de nov. 1996).
9. Une proposition d'expérimentation sera faite en lien avec l'élaboration de ces indicateurs de destruction.
10. Cf. notamment la brochure de synthèse réalisée par le Crida à l'occasion des rencontres de Tours sur l'économie plurielle ainsi que l'étude européenne coordonnée par Jean-Louis Laville, Laurent

Gardin et Laurent Fraisse sur « Le fonctionnement socio-économique du troisième système ».

11. Au moins à l'échelle de notre perception.
12. Encore que l'on pourrait appliquer au marché lui-même cette déconstruction ; ainsi en tant que technique décentralisée de mise en rapport d'offres et de demandes, le marché classique n'est que l'une des formes de bourses d'échange couvrant un champ plus vaste. Techniquement parlant, un réseau d'échange de savoirs, un banque du temps ou un système d'échange local par exemple, est bien construit sur la mise en relation d'offres et de demandes.
13. Voir ci-dessous les propositions concernant les systèmes d'épargne-temps et de loi sur les temps sociaux.
14. Ou alors c'est pour le donner à ses proches, ce qui relève de l'amour et/ou du désir de reconnaissance et non de l'appât du gain.
15. Voir sur ce point les propositions du rapport de Dominique Taddéi et Gilbert Cette.
16. Ces critiques sont analysées et discutées par Dominique Méda, op. cit. p. 67.
17. Albert Hirschmann, *Les passions et les intérêts*, PUF, 1997.
18. Fernand Braudel. Voir notamment *La Dynamique du capitalisme*, Flammarion, 1988, et les trois tomes de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, 2000 ; Karl Polanyi, *La Grande Transformation* (op. cit.).
19. En 1930, à la fin de ses *Essais sur l'économie et la monnaie*, Keynes évoque dans un dernier chapitre prophétique les risques de "dépression nerveuse" collective générés par l'abondance de biens sans mutation culturelle.



Troisième partie : propositions, pistes de recherche

n Mise en débat public de ces questions :

- publication du rapport d'étape sur internet, afin de créer les conditions d'un "rapport interactif" pour la suite de la mission ;
- publication écrite sous forme d'une brochure peu chère ;
- traduction en anglais, espagnol, voire portugais, pour créer les conditions d'un débat international sur ces questions (notamment sur internet) ;
- réalisation d'une vidéo et d'un CD-Rom mettant en évidence de manière pédagogique le thème "des thermomètres qui rendent malades" et faisant le point des pistes intéressantes pour en changer (en particulier les indicateurs de développement humain) ;
- proposition à la "commission du débat public" de porter ce débat ;
- lancement d'un concours d'idées et de mots sur la meilleure manière de redonner leur sens à des mots comme richesse, valeur, utilité, etc., afin de conduire l'économie à réinscrire ces mêmes concepts dans ceux du sens commun ou à en choisir d'autres pour éviter la confusion.

n Lancement d'un séminaire préparant une rencontre internationale. Ce séminaire aurait pour objet de rassembler l'ensemble de la recherche disponible sur ces questions, d'en établir une synthèse et de proposer de nouvelles avancées théoriques et méthodologiques. Ses travaux serviraient de base à la préparation d'une rencontre internationale qui pourrait se tenir fin 2001 ou courant 2002. La plus grande synergie devrait être recherchée avec les

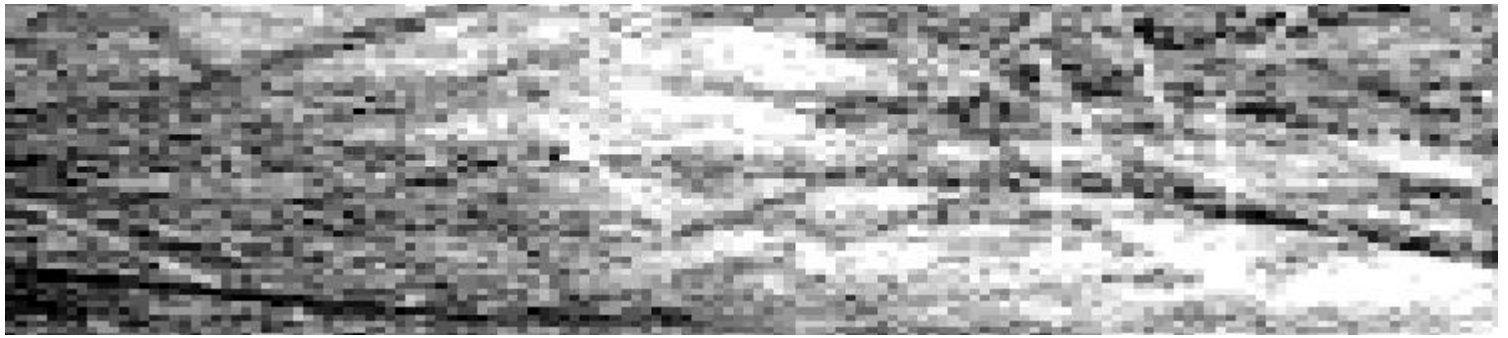
travaux, contacts et événements européens (présidence suédoise puis belge) et internationaux (chantier Québec notamment) déjà prévus par le secrétariat d'État et la DIES.

n Préparation d'un rapport français sur le développement humain, en lien avec le PNUD, et proposition faite à nos partenaires d'un "rapport européen" utilisant la méthodologie des indicateurs de développement humain (voir ci-dessous).

n Préparation d'un projet de loi sur les temps sociaux, en lien avec le projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire.

n Lancement, accompagnement, évaluation d'expérimentations portant notamment sur les projets suivants :

- utilisation d'indicateurs de destruction pour expérimenter un projet d'activation de dépenses passives (possibilité d'un lien avec une expérimentation européenne sur ce sujet) ;
- projet de carte civique d'échange et de paiement, en lien avec un projet de chèque associatif (expérimentation en partenariat avec le groupe Chèque déjeuner) ;
- projet de monnaie électronique solidaire (dénommée Sol). Expérimentation initiée avec plusieurs partenaires de l'économie sociale comme la Macif, Chèque déjeuner, des media soutenant les initiatives de l'économie sociale et solidaire (*Le Monde diplomatique, Politis, Témoignage chrétien, Transversales Science/Culture...*), des collectivités locales innovantes. La possibilité de développer également l'expérience dans le Nord, en particulier avec un réseau d'échange inter-associatif situé à Valenciennes, et de s'appuyer sur la Caisse de crédit solidaire, a été également envisagée. Des contacts sont également pris avec la Fondation des caisses d'épargne ;
- projet d'expérimentation en France des systèmes de crédits-temps inspirés de l'expérience italienne (banques du temps) et américaines (time dollar) ;



suivi de l'étude du Laboratoire du futur retenue dans l'appel à projets 2000 sur ce point.

n Utilisation d'une partie de l'appel à projets 2001 dans la double perspective de l'activation de dépenses passives ("entrepreneurs de prévention") et des systèmes d'échange et monnaies affectées.

n Préparation d'un dispositif institutionnel conduisant à la création d'un office parlementaire (ou d'un renforcement de la Mission "contrôle et évaluation") et d'une mission interministérielle capable d'animer ce processus.

n Lancement d'une étude sur l'utilisation d'une fiscalité incitative appuyée sur ces indicateurs.

n Établissement d'un lien entre les projets évoqués dans ce rapport – conduisant à terme à des réformes substantielles de la comptabilité nationale – et le projet en cours de discussion au Parlement d'une réforme de l'ordonnance de 1959 et de la comptabilité publique.

UN CALENDRIER SUR SEPT ANS

ANNÉE 2001

n Opportunité du Forum social de Porto Alegre pour lancer ce débat. Opportunité de la rencontre internationale sur l'économie sociale et solidaire en octobre 2001 au Québec.

n Opportunité du centenaire de la loi de 1901 et de l'année internationale du volontariat décidée par les Nations unies pour organiser un vaste débat public entre pouvoirs publics et associations autour des thèmes suivants :

- faire retour sur la question du bénévolat à travers le refus de considérer l'économie (y compris marchande) comme ayant pour seul objet la "lucrativité" ;
- rappeler que l'article 1 de la loi de 1901 définit positivement et non négativement le principe associatif ;

- organiser un partenariat avec les associations qui concourent à prévenir ou à limiter la casse, qu'elle soit humaine (sanitaire ou sociale) ou écologique, afin d'élaborer avec elles des grilles d'évaluation et des indicateurs "de destruction" dans des domaines qui constituent des enjeux du débat public : accidents de la route, vache folle, pollution de l'air et de l'eau, etc. ;

- lier le principe associatif, coopératif et mutualiste en développant le lien entre mouvement associatif et économie sociale et solidaire.

n Développer la perspective de la société et de l'économie plurielles comme alternatives à "la société de marché", et montrer l'importance de l'économie sociale et solidaire dans cette perspective.

n Favoriser la recherche de solutions permettant aux associations de bénéficier de droits de tirage sur une richesse sociale et écologique qu'elles contribuent à produire (ou dont elles évitent la destruction), et procéder à plusieurs expérimentations en ce sens :

- expérimenter des dispositifs de chèque associatif et/ou de "carte civique" d'échange et de paiement en monnaie affectée ;

- expérimenter des dispositifs d'échange et de crédits-temps ;

- utiliser l'appel à projet 2001 pour favoriser la logique de métiers "d'entrepreneurs de prévention".

n Déposer, ou au moins préparer et mettre en débat public la nécessité d'une loi sur les temps sociaux, en lien avec le projet de loi-cadre sur l'économie sociale et solidaire ; étudier la mise en œuvre, au sein de la fonction publique, de "congrés civiques" – sur le modèle des "congrés solidaires" – expérimentée dans plusieurs entreprises, ouvrant le droit pour des fonctionnaires d'être mis à disposition d'associations, de syndicats ou d'organisations politiques, pour une période de deux à quatre ans.



n Organiser un séminaire international de synthèse et de recherche sur ces différentes questions dont les travaux seraient mis en débat lors d'une rencontre internationale à organiser fin 2001 ou courant 2002.

n Demander conjointement au président de la République et au premier ministre, qui ont l'un et l'autre marqué leur intérêt pour les rapports du PNUD (programme des Nations unies pour le développement) que soit appliquée la méthodologie des "indicateurs de développement humain" et des indicateurs de pauvreté à la France, et qu'un rapport français sur le développement humain soit élaboré.

n Proposer au premier ministre qu'un travail interministériel soit engagé dans cette direction ;

- à la ministre de l'emploi et de la solidarité une mobilisation des services d'étude et de statistique en vue de l'élaboration de ces indicateurs qui relèvent en partie de sa compétence ;

- au ministre de l'éducation nationale, un programme de travail du même type en vue de la construction de l'indicateur concernant l'accès aux savoirs et le problème de l'illettrisme ;

- à la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, un travail concerté sur la mise en œuvre d'indicateurs de destruction écologiques, sanitaires et sociaux ;

- au ministre de la ville, l'élaboration d'un projet de loi sur le temps des villes et les temps sociaux s'inspirant de l'expérience italienne dans ce domaine.

n Lier ces recherches sur les indicateurs (négatifs et positifs) à une utilisation incitatrice de la fiscalité conduisant à terme à réserver la logique de la taxation à des valeurs détruites (partiellement ou totalement) plutôt qu'ajoutées, et à favoriser des systèmes de bonification pour les valeurs ajoutées d'utilité sociale (lien avec les propositions du rapport d'Alain Lipietz sur ce point).

n Créer une structure institutionnelle souple (de

type mission interministérielle) pour animer l'ensemble de ces travaux ; préparer, en lien avec les responsables de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social, la création d'un office parlementaire ou le renforcement de la Mission de contrôle et d'évaluation appuyé par les travaux issus d'institutions comme le CERC, la Commission des comptes de la nation, le comité d'enquêtes lié à la Cour des Comptes, l'ensemble des services d'études et de recherches des ministères concernés par des réparations lourdes. L'Insee serait évidemment fortement sollicité dans cette perspective, y compris pour tirer un meilleur parti de ses enquêtes en termes de budget-temps, qui pourraient être très utiles pour l'instauration d'un système ambitieux de crédit-temps (lien avec le projet de loi sur les temps sociaux).

n Proposer à nos partenaires européens l'élaboration d'un rapport européen sur le développement humain en s'appuyant notamment sur les propositions du Parlement européen dans ce sens.

ANNÉE 2002

n Placer ces questions sur l'agenda public de manière à redonner tout son sens à la notion de campagne électorale conçue comme un temps privilégié pour que les citoyens construisent leur jugement sur de grandes orientations.

n Proposer aux actuels membres de la majorité plurielle d'intégrer dans leur programme la nécessité d'une redéfinition de la richesse et de ses outils (indicateurs et monnaies).

n Poursuivre les travaux du séminaire international, l'élaboration des rapports français et européens sur le développement humain, évaluer les expérimentations de l'année 2001, en tirer des conclusions législatives quand c'est possible, et élargir le champ de l'expérimentation quand cela s'avère nécessaire.



Une aubaine et une démarche

par Alain Manac'h 

Le 31 mars 2001, 130 personnes se sont rassemblées autour de Patrick Viveret et de son rapport d'étape, "Reconsidérer la richesse". Initiée à l'appel de différents mouvements, cette rencontre avait le double objectif de permettre aux partici-

pants de se réappropriier le travail de Patrick Viveret et de participer collectivement à son nourrissage. Un début de mobilisation qu'il faut élargir et intensifier si nous voulons que le fait de "reconsidérer la richesse" devienne une utopie

Depuis le temps que, dans certains rapports, on ne considère les associations que par ce qu'elles coûtent, il était évident que, pour un certain nombre d'entre elles, le rapport de Patrick Viveret apparaisse comme une aubaine. Dès les premières lignes de la lettre de mission, l'ensemble de la problématique associative était posé... Et nous attendions avec beaucoup d'impatience les termes et les attendus de ce travail.

Reconnaître le Projet associatif Aujourd'hui, nous le considérons comme un "outil" efficace vers une reconnaissance plus fondamentale du fait associatif, entre autres. Et nous devons nous en emparer, aller plus loin dans la collaboration, dans la proposition et l'expérimentation. Tous les bénévoles, tous les volontaires, tous les professionnels des associations savent combien il est difficile de faire reconnaître le travail associatif dans sa totalité et singulièrement dans sa partie la plus immergée : son "âme". Cela est particulièrement criant

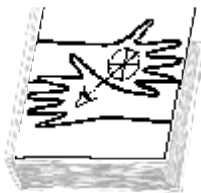
lorsqu'il s'agit de financements publics. Associations et administrations confondues, nous sommes incapables (mais pas pour les mêmes raisons) de produire des critères d'évaluation crédibles qui ne soient pas fondés sur le quantitatif. Du côté associatif, nous n'avons pas d'outils pertinents pour justifier les dépenses publiques et pour assurer la visibilité de ce qui se construit en profondeur sur le terrain. L'administration et l'État, toujours tentés par l'instrumentalisation, ne considèrent que ce qui entre dans leurs champs de préoccupation à court terme (cf. les politiques "d'insertion").

La gauche, dans les années 83, atteinte par le syndrome du "tout entreprise", mais aussi certainement soucieuse de "bonne gestion", a trouvé judicieux, pour des raisons qu'elle jugeait légitimes de transparence et de contrôle des dépenses, d'introduire le financement associatif par le biais du "projet" avec un petit "p". C'est-à-dire financer l'action au coup par coup (au coût par coût !), en oubliant tota-

lement ce qui fait l'âme même de l'association : le Projet, fait du rassemblement de personnes et qui n'a pas pour objet la création de richesse... monétaire.

Le souci de "bonne gestion" a conduit à assimiler les associations aux entreprises. C'était une lourde erreur. Il s'agit d'univers contradictoires. L'entreprise a pour projet le profit, alors que l'association trouve son profit dans son projet.

Aujourd'hui, fort heureusement, on reconnaît à nouveau qu'un Projet associatif a nécessairement besoin de reconnaissance pour le fait même de son existence. C'est par cette dynamique de renversement de tendances que le rapport de Patrick Viveret nous a vivement intéressés. Commande de l'État, il symbolise une re-reconnaissance du fait associatif sur le long terme. Mais ce rapport ne doit pas pour autant rester dans les tiroirs des commanditaires et nous devons organiser autour de cette démarche une mobilisation citoyenne qui soit la plus large possible.



Une aubaine et une démarche

par Alain Manac'h

Une rupture organisée

L'attitude de l'État, telle qu'elle est décrite dans le paragraphe précédent, a induit dans le milieu associatif une attitude de repli sur soi, voire de concurrence entre associations où la survie économique imposée par ces critères a souvent tenu lieu de Projet. "Silence, on gère" était alors devenu le leit-motiv de nombreuses associations. Rude période pour une conviction associative construite autour de l'idée d'utilité sociale que, par ailleurs, on ne cessait de proclamer. Plusieurs regroupements associatifs n'ont existé qu'autour de la survie économique. Adieu sens, conviction, revendication, transformation sociale...

La démarche, initiée le 31 mars

dernier, se veut une rupture organisée et une rencontre inter-associative d'une tout autre nature... Nous souhaitons rompre avec ces traditions sectorielles des mondes associatifs et travailler ensemble sur le sens, pour se saisir d'une volonté politique affirmée de reconnaissance afin de collaborer à la construction d'un espace commun. Cette rencontre a été fondée sur l'échange. Nous voulions favoriser la rencontre entre des militants qu'a priori rien ne destinait à faire se retrouver. Cela a été possible autour du travail de Patrick Viveret, parce qu'il représente un ciment, une utopie à construire. Ainsi des militants de l'éducation populaire (anciens et nouveaux), des

réseaux de l'économie alternative et solidaire, des membres de maisons de chômeurs, ont manifesté leur intérêt pour le rapport et se sont portés volontaires pour continuer ce travail.

La journée s'est organisée autour de cinq interventions (reproduites ci-après) de mouvements ayant initié cette rencontre, en réaction au texte de Patrick Viveret. Celui-ci a ensuite réagi et lancé quelques jolies pistes d'interrogations et de réflexion. Des ateliers pique-nique sur le thème des valeurs, de la monnaie et des indicateurs de destruction ont permis de partager, autour du repas, les

évidences qui nous ras-



semblent. Alain Manac'h est coordinateur de nos réunions pour-

Les mouvements concernés par la journée interassociative

n Le M.D.S.
(Mouvement pour le développement solidaire)
Tél. 01 47 70 37 50
L'objet du MDS est de valoriser des initiatives et des réflexions mettant en lien les valeurs de l'éducation populaire et celles de l'économie alternative et solidaire. La création du MDS date du début 1998. Elle marque, au plan national, la rencontre et la volonté de synergies entre plusieurs associations et réseaux :
- Culture et Liberté,
Tél. 01 47 70 37 50
- le MRERS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoirs) ;
Tél. 01 60 79 10 11
- STAJ (Service technique pour

les activités de jeunesse) ;
Tél. 01 42 46 67 97
- l'ex REAS (Réseau pour une économie alternative et solidaire) ;
Tél. 04 90 99 02 40
n Le M.N.C.P.
(Mouvement national des chômeurs et précaires)
Tél. 01 40 03 90 66
Le Mouvement national des chômeurs et précaires est une fédération de maisons de chômeurs qui existe depuis 1986. Né de l'initiative de chômeurs et précaires dans le souci de défendre leurs droits, il a ensuite développé des initiatives dans le champ de l'économie solidaire. Le MNCP a été l'un des principaux instigateurs des marches européennes de chômeurs. Il est associé depuis plusieurs mois au

MDS.
n Les SEL
(systèmes d'échanges locaux)
www.selidaire.org
On compte aujourd'hui quelque 320 SEL (Système d'échange local) en France, regroupant plus de 30 000 personnes. En s'affranchissant des "contraintes du marché", les monnaies locales des SEL valorisent des échanges de biens, services et savoirs et recréent du lien social. Les SEL s'inscrivent aussi dans une mouvance internationale.
n La Vie Nouvelle
Tél. 01 55 35 36 46
La Vie Nouvelle est un mouvement national d'éducation populaire né en 1947, qui a pour but de travailler à l'éducation permanente des

adultes, en améliorant leur adaptation aux responsabilités familiales, sociales, professionnelles, spirituelles et civiques.
n ATTAC
(Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens)
Tél. 01.43.36.30.54
Attac a été fondée en France le 3 juin 1998 autour d'une plate-forme réunissant des citoyens, des associations, des syndicats et des journaux. L'idée de cette initiative est née d'un éditorial d'Ignacio Ramonet publié dans *Le Monde diplomatique* de décembre 1997. Depuis, l'association française a contribué à la naissance du mouvement interna-



RAPPEL

Les apports de *Transversales Science/Culture*

Si *Transversales Science Culture* a choisi de publier le rapport "Reconsidérer la richesse", ce n'est pas seulement parce que Patrick Viveret fut, quatre ans durant, son rédacteur en chef. Mais surtout parce que, depuis dix ans, cette revue bimestrielle s'efforce de montrer que les contradictions de la société capitaliste de marché ne peuvent conduire qu'au chaos mondial. Il est donc essentiel de dessiner les voies d'une alternative vers une économie et une société plurielles. Bref rappel historique.

n Dès le numéro 1 (janvier 1990), l'éditorial de Jacques Robin fixe deux champs d'exploration à *Transversales*, dont "l'économie mise au service des hommes". Et d'ajouter : « *Le marché n'est qu'une composante de l'économie, à ne pas confondre avec la finalité que l'on veut nous "servir" avec le thème de "l'économie de marché".* »

n Dans le numéro 8 (mars 1991), René Passet revient sur ce thème dans un article au titre éloquent : **'Economie de ou avec marché ?'**. L'économiste y démonte un certain nombre d'idées reçues :

- le marché ne satisfait pas le besoin mais la demande ;
- le monétaire n'est pas le réel ;
- l'utilité collective n'est pas une simple somme d'utilités individuelles ;
- l'économique n'est pas le social ;
- la sphère de l'économie marchande n'est pas celle de la biosphère.

Il poursuit : « *S'agissant de la répartition, les formes actuelles du progrès technique interdisant d'en isoler la productivité propre à chaque facteur, ne permettent plus d'en faire la contrepartie de sa rémunération. La part du revenu social s'accroît ; celui-ci débouche sur la question du revenu garanti.* » Deux numéros plus loin, René Passet argumente en faveur d'un "revenu européen de citoyenneté". En mai 1992, *Transversales* publie un document intitulé *Garantir le revenu*, dans lequel Alain Caillé évoque une "pluralité de fins légitimes".

n Cette idée d'un revenu garanti suffisant, André Gorz s'y rallie progressivement. Dans le numéro 25 (janvier 1994), il développe un argumentaire rigoureux pour "sortir de la société salariale". Il affirme qu'il n'y aura pas de dépassement de cette société « *si la production de société durant le temps libre ne l'emporte pas sur celle du temps de travail payé, c'est-à-dire si le temps libre ne devient pas effectivement le temps social dominant qu'il est déjà virtuellement* ».

n Dans ces premières années, Jacques Robin, fondateur de *Transversales*, souligne les caractéristiques de la mutation informationnelle et ses conséquences sur l'économie et la société :

- pour la première fois, les humains traitent la matière et les objets qu'ils fabriquent par l'intermédiaire de codes, de mémoires, de signaux, associés à des langages ;
- les règles de l'échange des biens et services ne sont plus celles de l'économie énergétique ;
- les technologies informationnelles sont duplicables à faible coût ;
- pour s'étendre, ces technologies se déploient en réseaux ; elles bouleversent les notions de l'espace et du temps ;
- couplée avec l'automatisation, l'informatisation permet de produire avec toujours moins de travail et de temps.

n En pleine campagne présidentielle (mars-avril 1995), le numéro 32, "L'alternative", récapitule les apports de la revue dans le champ économique : nécessité d'une économie plurielle avec marché (René Passet) ; dépassement de la société salariale (André Gorz) ; production d'une nouvelle économie sociale reposant sur la production associative (Roger Sue). Il souligne le lien fort qui unit cette vision d'une autre économie aux enjeux d'un renouveau démocratique assis sur la citoyenneté, tant au niveau local qu'au plan mondial.

n Dès le numéro 36 (novembre-décembre 1995), *Transversales* pose la question des monnaies plurielles. Une question qui sera approfondie au fil des numéros, tout comme celle du financement du tiers secteur d'utilité sociale et écologique, avec la collaboration régulière de Guy Aznar, Alain Caillé, Jean-Louis Laville, Roger Sue (co-auteurs, avec Jacques Robin, du livre *Vers une économie plurielle*, en 1997), Alain Lipietz et Dominique Méda.

n Au fil des ans, *Transversales* a souhaité incarner ces réflexions dans l'action : participation au sommet de Rio sur le développement durable (1992) ; soutien au lancement d'un "appel européen pour une citoyenneté et une économie plurielle" (1995) ; participation au Forum social mondial (janvier 2001/janvier 2002) ; organisation des entretiens de Bled (Slovénie) en vue de la mise en place d'une autorité éthique mondiale (octobre 2001).

La mission confiée à Patrick Viveret fournit ainsi une nouvelle occasion de faire progresser la critique de l'économie capitaliste de marché et de regrouper les forces associatives



Pour des zones civilisées d'un nouveau commerce

La quête effrénée de productivité a abouti à séparer l'échange humain et le commerce des choses.

Le rapport de Patrick Viveret nous invite à réconcilier les deux. Et à recréer ainsi les zones civilisées d'un "nouveau commerce".

Nos élites, ayant décidé une fois pour toutes que la richesse du pays se mesure par l'échange monétarisé, recherchent éperdument des "gisements d'emplois" pour alimenter cet échange hors duquel il ne saurait y avoir de salut. On nous explique doctement la théorie des "déversoirs" : à savoir que

nous annonce que la prochaine sidérurgie sera la banque et les assurances. Où trouver alors ce fameux "quaternaire" qui permettrait de continuer la geste conquérante de l'économisme monétarisé ?

Divine surprise : les dysfonctionnements sociaux augmentent. Mais oui, bien sûr : les gens sont de plus en plus isolés, les banlieues génèrent, côté *hard*, des policiers et, côté *soft*, des travailleurs sociaux. Les accidents de la route constituent un formidable échange monétarisé, certes un peu violent, mais tellement porteur d'emplois !

Quant au fameux déficit de la

Le politique, délogé une première fois par l'économisme triomphant, risque de se voir nié une seconde fois par ce qu'il est convenu d'appeler le "social". Lorsque le budget de la Sécurité sociale devient supérieur à celui de l'État et que les dépenses sociales représentent près de la moitié des budgets des conseils généraux, il est urgent de savoir de quoi on parle lorsqu'on parle "social".

Sortons des confusions : les politiques ont en charge le vivre ensemble de la nation française ; ils ne sauraient plus longtemps transformer des rapports conflictuels de groupes sociaux en assistance sociale. Par ailleurs, une société vit son quotidien à travers mille rapports de proximité, d'initiative, de solidarité qu'il serait à la fois grotesque et dangereux de vouloir professionnaliser.



Lorsque, le 15 août 1971, Richard Nixon décida la suspension de la convertibilité du dollar en or, le commerce pouvait larguer ses

dernières amarres avec quelque réalité que ce

les emplois du secteur "primaire" de l'agriculture et de l'artisanat se sont déversés dans le secteur "secondaire" de l'industrie. Celle-ci donnant des signes de faiblesse, les emplois se sont déversés dans le secteur "tertiaire" des services. Or, catastrophe, ce secteur arrive de moins en moins à entretenir l'échange monétarisé, et l'on

Sécurité sociale, qu'est-ce d'autre que la multiplication d'emplois chargés de soigner le mal-être généralisé ? Il faut voir avec quelle gourmandise certains néo-managers du social parlent de leur "produit", un mot qui les arrache à l'obscurantisme des échanges humains pour accéder enfin à la dignité de l'économique...

L'idole spéculative

Lorsque, au XVII^e siècle, on s'avisait d'avoir commerce avec une dame, on imaginait des échanges mondains et amoureux pour lesquels il convenait d'ajouter quelque commerce de cadeaux, signe de ce désir de rencontre. Aujourd'hui, le dernier espoir pour éveiller la pulsion de consommer réside dans les qualités pulpeuses de quelque dame payée pour nous persuader que

ATTAC

par Bernard 

notre bonheur vient de la répétition infinie du commerce des choses. Et lorsque le marché est important, la dame peut y être servie comme petit cadeau accessoire.

Cependant, la rotation des choses restant encore liée à la pesanteur matérielle des objets, on nous propose le commerce de l'argent rendu d'autant plus aisé qu'il a définitivement rompu tout lien avec la matière. Lorsque, le 15 août 1971, Richard Nixon décida la suspension de la convertibilité du dollar en or, le commerce pouvait larguer ses dernières amarres avec quelque réalité que ce soit et habiter enfin l'univers de la spéculation. Et les experts nous expliquent qu'il s'échange par jour 50 à 100 fois plus de signes monétaires que de "choses" dans le temps soi-disant "réel" des réseaux informatiques mondiaux.

Celui qui s'enrichit aujourd'hui ne l'est certainement plus de culture, de citoyenneté ou d'amour, relégués dans le dérisoire, il l'est de moins en moins dans la fabrication des choses, il l'est dans la "spéculation", c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, dans la contemplation, la fascination et la manipulation spéculaire du symbole monétaire. Mes vieux maîtres nommaient cette fascination "idolâtrie" et m'expliquaient que le signe infallible de l'idole,



J'ai fait un cauchemar...

Les accidents de la route ayant augmenté de façon significative, le gouvernement mit en place une campagne de presse intensive pour faire cesser ce fléau. À la surprise générale, les Français se laissèrent convaincre et changèrent peu à peu leur comportement. Ils utilisèrent davantage les transports en commun, respectèrent strictement le code de la route et commencèrent à avoir, en tant qu'automobilistes, de l'attention pour leurs concitoyens.

Le gouvernement se félicita de la diminution des accidents qu'il attribua à la pertinence de son programme et à la force de conviction de ses ministres. L'étonnement fut grand lorsqu'il apparut que le mouvement s'amplifiait. S'identifiant de moins en moins à leur voiture, les Français n'en firent plus le support essentiel de leurs loisirs et de leur standing. Les cadres découvrirent qu'ils pouvaient exister sans voiture de prestige, et les petits marquis des cabinets ministériels qu'il y avait une vie après la Safrane. La consommation de voitures baissait. Les proclamations d'autosatisfaction du gouvernement se raréfièrent. Le lobby des constructeurs automobiles se lança dans une campagne de presse pour exalter le risque, la vitesse, le panache en voiture. Rien n'y fit et peu à peu, les accidents de la route devinrent exceptionnels. Le syndicat de la réparation automobile, touché de plein fouet par cette situation, vit fondre 70 % de ses effectifs. Le renouvellement du parc automobile se ralentit, malgré des primes que le gouvernement versait aux acheteurs, et l'on vit croître dangereusement le stock de voitures invendues. On annonça quelques suicides d'experts en "flux tendus". Les compagnies d'assurance furent gravement sinistrées par la diminution des contrats et la généralisation des bonus qui réduisirent considérablement leur flux de trésorerie. Les services des urgences des hôpitaux présentèrent des bilans catastrophiques car ils n'arrivaient plus à amortir leurs investissements très sophistiqués. Faute de clientèle, nombre de centres de rééducation fonctionnelle et professionnelle fermèrent leurs portes. La situation fut jugée grave par le gouvernement qui commanda une étude à des experts. Ceux-ci chiffrèrent à plus de 300 000 la disparition d'emplois due à ce nouveau comportement des Français¹. D'après



Pour des zones civilisées d'un nouveau commerce

c'est qu'elle rend "bête", c'est-à-dire qu'elle stérilise toute pensée (ce sont les fameux "incontournables" et autres cercles de la raison chers aux grands prêtres du marché mondialisé) et qu'elle rend "méchant", c'est-à-dire qu'elle sacrifie tout l'humain à sa contemplation spéculaire (les salariés ne sont plus que des "variables d'ajustement").

La décadence des échanges

Il en est de même, d'ailleurs, de l'histoire des systèmes de pensée qui s'inaugure dans l'échange (la première œuvre philosophique de l'Occident a pris la forme des dialogues de Platon) et finit dans la spéculation des scolastiques où la pensée, loin de servir l'échange humain, devient à elle-même sa propre finalité dans une variété infinie de procédures, de jeux et de constructions. Quand la pensée spéculait sur le sexe des anges, les barbares n'étaient pas loin.

La mondialisation et la financiarisation du monde ont réduit les chefs de gouvernement au statut de sous-préfets d'arrondissement de l'univers et les élites, à peine remises de leur gueule de bois des lendemains qui n'ont pas chanté, en hérauts d'un "marché" qui n'est qu'un supermarché sans régulation. Les responsables politiques, devant des flux mondiaux qu'ils commentent

à défaut de les gérer, se livrent à l'exercice immortalisé par la phrase fameuse de Cocteau dans *Les Mariés de la tour Eiffel* :



Echapper à la fois au refuge dans quelque phalanstère hors du temps et à la condition "moderne" d'individus ballotés au hasard des crises monétaires : tel est le champ de ce qui pourrait être celui du renouveau de

« *Ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs.* » Déréalisation du politique et de l'économique au nom des jeux monétaires posés comme la raison ultime du monde et la religion de son destin : voilà ce qui nous est proposé comme évidence de l'échange humain.

Ce que nous avons appelé "productivité" a consisté à séparer au maximum ce que le marché (au sens de Braudel) reliait, à savoir l'échange humain et le commerce des choses. C'est ce que m'avait fait comprendre une employée de banque, il y a une quinzaine d'années. Chaque semaine, une petite vieille venait voir si sa pension trimestrielle était arrivée et cette guichetière pensait important d'accepter ce prétexte pour échanger. Depuis, les auditeurs internes ont dû mettre bon ordre à ces dérives en ramenant à la logique de la

productivité cette guichetière qui avait étourdiment mêlé un échange interpersonnel et une activité économique. Quant à la

personne âgée, elle est priée d'utiliser sa carte de crédit pour vérifier, plusieurs fois par jour si ça lui chante, l'arrivée de sa pension. Et si elle manque d'échanges humains portés jusque-là par le "commerce" de sa pension, il ne lui reste plus qu'à devenir un "gisement d'emplois" pour services de proximité ! Des métiers fuyant dans une pureté janséniste de "l'économique" juxtaposés à des métiers du "social" en quête d'une impossible identité, et qui ont en commun un appauvrissement humain généralisé : tels sont les résultats de nos spéculations.

Tenter de vivre

Au moment où la société française risque d'étouffer entre la crispation sur les avantages acquis et l'idolâtrie monétaire, il nous reste à tenter de vivre et à retrouver le goût de réconcilier l'échan-

ATTAC

par Bernard Ginisty 

ge des choses et le commerce entre les hommes. C'est à quoi nous invite le rapport de Patrick Viveret. Pour cela, il convient de lutter sur deux fronts : le mondial et le local. Au plan international, c'est le sens du combat d'Attac¹ pour qui la reconquête par les citoyens du pouvoir politique sur une spéculation financière sans foi ni loi constitue une priorité. Au plan local, on pourrait évoquer toutes les initiatives d'épargne alternative et solidaire, les placements éthiques, les Cigales, les échanges non monétaires...

Redonner sens à l'échange

Pour l'instant, les défricheurs de ces nouveaux espaces paraissent au mieux comme les danseuses du système, ou plus simplement comme de doux rêveurs. Et pourtant, bien plus que dans les colloques toujours recommencés et les changements de *look* de vieux partis fatigués se travaillent là, concrètement, les nouvelles formes de l'art politique et de la citoyenneté sociale. Echapper à la fois au refuge dans quelque phalanstère hors du temps et à la condition "moderne" d'individus ballottés au hasard des crises monétaires : tel est le champ de ce qui pourrait être celui du renouveau de l'éducation populaire.



Dans cette phase historique de rupture



leurs calculs, le seuil d'accident était tombé trop bas et,

si l'on voulait la reprise, il convenait de revenir à un nombre d'accidents plus conforme au "cercle de la raison" économique.

Rien n'y fit ! Les Français étaient devenus désespérément sages et appliquaient ce que depuis des lustres, on leur présentait comme un comportement responsable et civique. Non seulement l'automobile fut atteinte, mais la consommation d'alcool et de tabac diminua, entraînant de graves pertes de ressources fiscales pour l'État et des disparitions d'emplois tant dans le secteur de la production que dans celui de la santé. Le plaisir de savourer le temps, les êtres et les choses remplaçait peu à peu la frénésie de les consommer.

Les dernières tentatives gouvernementales pour déboucher des gisements d'emplois dans les services aux personnes ne donnèrent que des résultats modestes, car de plus en plus de personnes avaient du temps pour s'intéresser à leurs proches et à leurs amis. Grâce à une poussée d'attentats terroristes, on vit un moment la courbe de l'emploi se redresser légèrement du fait de la création systématique de vigiles dans les magasins. Mais les destructions opérées et les emplois générés restaient largement insuffisants pour relancer la machine économique. Le PIB s'effondrait et l'on commença à entendre tel ou tel expert affirmer : "Au fond, ce qu'il nous faudrait, c'est une bonne guerre..."

En ce lundi matin, je fus réveillé en sursaut par mon radoréveil. Le journaliste expliquait que le bilan des accidents de la route du week-end restait dans la norme saisonnière. Les kilomètres de bouchons à l'entrée des grandes villes ne subissaient pas de variation significative. La consommation d'alcool, de tabac, de "vache folle", l'exposition à l'amiante et à la pollution permettaient d'envisager des créations d'emplois dans le domaine sanitaire. Grâce au stress généralisé des salariés qui avaient peur de perdre leur emploi et à celui des chômeurs qui n'en trouvaient pas, la France restait championne du monde de la consommation d'antidépresseurs. Et l'on annonçait de prochaines manifestations de chauffeurs routiers, car le protocole d'accord signé après le dernier

mouvement de grève n'avait pas été respecté. Je retrouvais un monde familier. L'économie se portait bien. Je n'avais fait qu'un cauchemar....

Bernard Ginisty



Des bases théoriques pour reprer

Le Mouvement national des chômeurs et précaires se réjouit d'être associé à une réflexion sur la richesse. D'autant qu'il souhaite lui-même dépasser les revendications strictement économiques pour s'ancrer dans la citoyenneté. Le rapport Viveret peut être l'occasion pour le mouvement social d'élaborer sa propre vision de la "refondation".

Une remarque préalable : inviter un mouvement de chômeurs à réfléchir sur la question de la richesse peut paraître paradoxal à certains. On peut estimer que nous sommes avant tout des spécialistes de la pauvreté. En fait, c'est une bonne façon d'appréhender les choses et la réalité de ce que nous sommes, car le mouvement des chômeurs est effectivement porteur de

réflexion : ce n'est pas si courant de nous considérer comme porteurs d'un discours et d'une réflexion. À la rigueur, on admet qu'on puisse manifester, occuper des Assedic ou des ANPE, être porteurs de revendications, mais, à quelques exceptions près (comme les États généraux de l'écologie politique), il est très rare que nous soyons invités à des colloques.

Au-delà de l'invitation du MNCP, l'important, dans cette démarche, c'est le choix d'associer les acteurs de terrain à la réflexion. Une réflexion qui est menée dans un cadre quasi-institutionnel (puisque'il s'agit d'une mission donnée par le secrétariat d'État à l'économie solidaire), ce qui n'est pas courant non plus...

Sortir des revendications économiques classiques

est quelque chose qui peut se chiffrer de façon classique en termes économiques, mais dès qu'on parle de "droit au travail", il s'agit de quelque chose d'une autre nature : on est davantage sur le terrain d'une revendication qui fait appel à des valeurs d'égalité, de justice, de citoyenneté, de dignité. La revendication du droit au travail n'a de sens que si l'on se réfère à des valeurs, et pas seulement à des questions économiques.

Nous avons aussi des revendications relatives au niveau de l'indemnisation du chômage, donc "classiques" en termes économiques. Dès l'origine, le MNCP a aussi réclamé la reconnaissance des associations de chômeurs et le droit pour elles de siéger partout où se décide la vie quotidienne des chômeurs : bien entendu, là aussi, nous ne sommes plus sur le terrain d'une revendication purement économique, mais bel et bien dans quelque chose qui fait appel à une revendication de citoyenneté.

Autre terrain sur lequel notre démarche recoupe celle de Patrick Viveret : le concept de "croissance". Je ne vais pas développer la différence entre croissance et développement, mais juste prendre un exemple : on dit encore que le chômage baisse parce qu'il y a



La revendication du droit au travail n'a de sens que si l'on se réfère à des valeurs, et pas seulement à des questions éco-

richesses. Toute la question est bien celle de la définition des richesses.

Le texte de Patrick Viveret et sa démarche ont reçu une adhésion immédiate de notre part. D'abord, par le simple fait de nous avoir invités à cette

Les mouvements de chômeurs, dont le MNCP, sont généralement connus pour des revendications de type "droit au revenu, droit au travail" et des exigences concernant le niveau des minima sociaux. Si l'on y réfléchit bien, c'est vrai que le droit au revenu

De l'offensive

par Robert Crémieux 

croissance. C'est quelque chose qui nous interpelle sur le fond, car l'inverse de cette affirmation, c'est : "Si par malheur la croissance est stoppée, il va y avoir à nouveau plus de chômage". Qu'est-ce que cela signifie sinon que le facteur humain, à travers le chômage, est devenue la variable d'ajustement des flux économiques ? Pour une association de chômeurs, c'est une problématique qui nous paraît inacceptable.

La démarche de Patrick Viveret présente aussi l'intérêt de nous proposer des objectifs. Par exemple, sur cette question des indicateurs de richesse : c'est vrai que le mouvement social ne s'est pas suffisamment approprié ces questions. Il y a encore un déficit de travail, de réflexion théorique et d'information à ce sujet pour que nous soyons en mesure de nous les approprier dans l'action quotidienne de nos associations. Nous sommes demandeurs et preneurs d'un travail qui va bien au-delà des indications que donne Patrick Viveret dans son texte. Il y a là tout un champ pour ouvrir le débat public qui manque aujourd'hui : c'est une condition essentielle pour que ces idées soient appropriées par le plus grand nombre de gens car, sinon, on laisse la voie libre aux idées classiques de l'économie libérale.

Pour une véritable
refondation sociale

Sur la question de la monnaie, qui est très développée dans le rapport d'étape de Patrick Viveret, je tire mon joker : c'est une question importante qui est



Au travers du rapport de Patrick
Viveret,

il y a des bases pour que nous reprenions
nous-mêmes l'offensive sur d'autres terrains,
ceux du mouvement social justement.

Car il y a bien nécessité d'une vraie refonda-

soulevée et il ne faut pas l'aborder avec légèreté. Avec cette question, on est au cœur d'une réflexion vraiment fondamentale sur l'économie. C'est une question grave, y compris pour les chômeurs, parce que leurs revenus se traduisent aussi en revendications "monétaires". Il ne faudrait donc pas qu'il y ait d'ambiguïté, du genre "finalement la monnaie, c'est quelque chose de relatif, on peut s'en passer". Pour la vie quotidienne des chômeurs, c'est une question trop grave pour que les ambiguïtés, les "à peu près" et le débat soient lancés sans réelle réflexion de fond.

Chacun sait que les mouvements de chômeurs ont été très impliqués dans la lutte contre ce que le Medef appelle "la refon-

dation sociale". Très impliqués, mais évidemment de manière très défensive. C'est-à-dire que le Medef, pour des raisons de déficit et d'insuffisance du mouvement social, est à l'offensive sur ces questions et essaie d'imposer ses vues. Il y arrive

en partie d'ailleurs, malheureusement. Au travers du rapport de Patrick Viveret, il y a des bases pour que nous reprenions nous-mêmes l'offensive sur d'autres terrains, ceux du mouvement social justement. Car il y a bien nécessité d'une vraie refondation économique et sociale. Mais c'est une question qui intéresse toute la société, le mouvement social en général, une question tellement énorme que l'on n'a pas la prétention, nous, de pouvoir tout seuls faire pièce au Medef.

En revanche, ce qui peut se



Robert Crémieux est président
du Mouvement national des
chômeurs et précaires



Un grand chantier pour l'éducati

Pour le Mouvement pour le développement solidaire (MDS), dont l'action a toujours été fondée sur la créativité, la richesse des personnes et leur mise en réseaux, le rapport de Patrick Viveret "redonne de l'air". Même si l'utilisation du terme "richesse" et la tentative de chiffrer ce qui n'est pas pris en compte par les indicateurs classiques posent question.

Nous nous retrouvons totalement dans le rapport de Patrick Viveret et sa vision des choses : réinstaurer, de manière sensée et argumentée, les ponts indispensables entre les approches économique, sociale et philosophique, voilà qui nous redonne de l'air !

Une vision qui privilégie l'être et non l'avoir

En écho à cette question de la richesse et des échanges se retrouve le postulat qui fonde notre approche du développement solidaire : en s'appuyant sur les terrains d'action où nous sommes, il s'agit pour nous de lier les trois dimensions – économique, sociale et culturelle – qui correspondent aux besoins et aux aspirations dans la société. Mais depuis de nombreuses années, nous avons le sentiment

de tenir un discours incompris (ou si peu pris en compte) lorsque nous tentons de faire reconnaître la valeur de ce que nous construisons avec des personnes. Car nous sommes trop souvent confrontés au poids des logiques administratives, quantitatives et gestionnaires...

La représentation actuelle de la richesse se fonde sur une vision qui restreint les individus dans l'avoir, alors que beaucoup de choses que nous initions concernent l'être. Plusieurs aspects nouveaux émergent sitôt qu'on prend en compte cette dimension.

n La question du temps pour être. Le temps en soi a une valeur, bien plus qu'une unité d'échange. De plus, il est facteur de création de richesses autres que monétaires. C'est aussi un objet de revendication tant il est, pour beaucoup, morcelé, réduit ou non considéré... Enfin, il est la condition de la rencontre, de l'échange, de l'apprentissage, de l'expression et de l'exercice de la citoyenneté. Comment le temps contribue-t-il à la richesse, à quelles richesses et pour qui, selon ce que l'on en fait ?

n Les positions humaines en tant que valeurs.

Notre point de départ consiste à

considérer l'humanité comme l'ensemble de tous les humains, comme humanité entre nous, les uns vis-à-vis des autres, et humanité en chacun de nous. Ceci nous amène à reconnaître que les positions humaines, en elles-mêmes, produisent de la valeur. On peut ainsi promouvoir la reconnaissance de ces facteurs qui sont au cœur de nombreux processus d'échange entre les humains :

- la valeur du lien : les gens qui, de par leurs parcours, sont facteurs de mise en réseau, constituent une denrée très précieuse (par exemple, dans l'accompagnement de projets économiques) ;

- la valeur de la mise en situation et de la prise de responsabilité : ainsi, le projet de loi de Nicole Péry, secrétaire d'État à l'économie solidaire, valide les acquis liés à une expérience bénévole ;

- la valeur de l'imagination : elle est forte dans les initiatives associatives et sur le terrain de l'économie solidaire, mais elle n'est jamais prise en compte par les financeurs publics en tant que telle, alors qu'on n'hésite pas à y voir la raison d'être de la recherche industrielle, technologique et scientifique ;


- la valeur de la recherche de sens : celle-ci est présente dans de nombreuses aspirations, aussi bien sociales que profes-

sionnelles, à travers lesquelles se manifeste un souci de cohérence entre l'activité et les finalités ;

- la valeur de la coopération et de la mutualisation : ce sont des richesses en elles-mêmes, mais aussi des supports précieux pour

constructrices, plutôt que des effets destructeurs et excluants ? Comment mettre en circulation les savoirs pour qu'ils deviennent d'authentiques "biens communs de l'humanité" ?

Les termes en question

 Est-il pertinent, pour être entendu des sphères "économistes", de chercher

apprendre à mettre en commun, et des outils permettant le transfert dans d'autres champs.

ⁿ La réciprocité et la place des savoirs.

La réciprocité peut prendre plusieurs formes : anthropologique (le don), sociale (la parité), institutionnelle (tous à la fois offreurs et demandeurs) et coopérative (coconstruction du système). Pouvons-nous considérer la réciprocité comme productrice de richesses, mais aussi comme un outil pour diffuser le travail sur les critères et les indicateurs de richesse ?

La question des savoirs suscite aussi des interrogations. Comment prendre en compte la multiplicité des connaissances, savoir-faire, savoir-être et savoir vivre ensemble ? À quelles conditions construisent-ils de la richesse et des dynamiques

Le mot même de richesse n'est-il pas trop agressif ? Une grande partie des humains est dans un tel sentiment d'écrasement face à ce mot qu'il est peut-être imprononçable devant eux. La richesse est la cause de la misère, et les pauvres le savent bien.

Est-il pertinent, pour être entendu des sphères qui véhiculent la pensée "économiste" (politiques, gestionnaires, journalistes...), d'affûter les arguments en chiffrant tout ce qui n'est pas pris en compte (à l'image du bénévolat valorisé) ? Ou bien convient-il de refuser ce terrain et, dans ce cas, comment se faire entendre : quels termes, quelles images, quels référents utiliser ?²

Les associations sont renvoyées à la notion d'utilité sociale et soumises au respect de certains critères pour pouvoir bénéficier de subventions. Elles doivent en

faire la démonstration alors que leur existence même enrichit le tissu social. De leur côté, les entreprises, naturellement considérées comme créatrices de richesses, n'ont jamais à en faire la démonstration alors que les vagues de restructuration qui se succèdent dans leur univers apparaissent clairement comme un facteur de destruction aux niveaux humain, social et local.

En quête d'une reconnaissance
Avancer sur cette question de la richesse suppose déjà de reconnaître que c'est un travail de longue haleine qui est engagé. Ce vaste chantier suppose une mobilisation au niveau de l'éducation populaire pour qu'il soit approprié le plus largement possible et ne reste pas l'affaire d'experts. La multiplication des "crises" qui, à travers l'agriculture, touchent à l'alimentation et à la santé (vache folle, fièvre aphteuse...) favorise la mise en cause par l'opinion publique des logiques productivistes et marchandes.

La démarche de Patrick Viveret permet désormais de disposer d'un argumentaire concret, qui rend accessible cette critique. Il faut illustrer son contenu, développer des exemples et trouver

toutes les formes adé-



quates pour le vulgariser. Laurent Assathiany est président du MDS. Cela suppose



Poser la question du lien

Le travail sur la richesse pose la question du lien, qui rejoint les présupposés philosophiques de La Vie nouvelle.

Une question qui ouvre sur la nécessité de réhabiliter le politique et de retrouver de nouvelles formes de polyvalence au travail.

L'un des problèmes que rencontre fréquemment notre mouvement, c'est d'arriver à porter un regard critique sur ce qui se fait, pour savoir où mobiliser nos engagements de citoyenneté et dans quel sens aller. Il s'agit d'arriver à déceler, au-delà des modes, ce qui est important.

Ainsi, avec ce travail sur les facteurs de richesse, il me semble qu'il y a là quelque chose d'essentiel. Nous l'avons un peu senti avec le livre de Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?*¹. Le rapport de Patrick Viveret vient étayer l'intuition qu'il y a quelque chose à faire du côté d'une reconsidération de la richesse : c'est peut-être une utopie – après tout, pourquoi pas ? –, mais une utopie qui peut induire des effets sur la pratique. Pour nous, ce rapport offre des pistes exploitables, riches, ouvertes, qu'il faudra décliner à différents niveaux.

La globalité fonde la cohérence
Nous sommes d'autant plus inté-

ressés par la question du passage du bien au lien que l'un des fondements de La Vie nouvelle est d'essayer d'aller vers une responsabilité globale des engagements à différents niveaux, qu'ils soient familiaux, citoyens, politiques ou professionnels. C'est cette globalité qui fonde la cohérence. L'idée du lien rejoint donc notre présupposé philosophique : la personne n'existe que parce qu'elle est en lien avec l'autre, elle n'est pas un individu nomade délié de tout.

Le fait que ce rapport prenne un peu de temps pour décrypter l'"amoralisme" économique nous semble également essentiel : il faut arriver à comprendre pourquoi toutes ces idées, finalement, ne passent pas si mal que ça



Le terme même de richesse est sans doute ambigu, mais l'économie ne s'en est pas complètement emparée.

Ne parle-t-on pas de la richesse des relations humaines ("J'ai trouvé cet échange très

dans la mesure où elles rencontrent un certain "appétit" des gens.

Ce rapport arrive au bon moment car tout le monde commence à voir les dégâts créés par le progrès : jusqu'à maintenant on disait "on ne fait pas d'omelettes sans casser des

œufs", maintenant, il semble que l'on casse beaucoup d'œufs, mais sans faire d'omelettes !

Poser la question du lien, c'est aussi poser celle de la réhabilitation du politique. Il suffit de regarder du côté des États-Unis : on voit que quand un État abandonne ses prérogatives politiques, il ne lui reste plus qu'une autorité assise sur le droit, donc sur le pénal et la pénitence. Je prends pour exemple un petit accrochage qui a eu lieu lors des dernières élections municipales : la première question posée aux candidats était la question de l'insécurité et les seules réponses proposées étaient "plus de policiers/moins de policiers" et "police municipale/police nationale" ! On voit

qu'il commence à y avoir des choses très viciées dans la manière de poser le débat.

Si on imagine un candidat qui dit "je vais créer 50 postes de policiers municipaux", personne ne va bondir dans les chaumières. Imaginez maintenant un candidat qui dit "je vais créer 10

postes d'enseignants en plus, 10 postes de travailleurs sociaux en plus, etc." Il risque de se faire lapider avec cet argument : "Il va couler les dépenses publiques et faire monter les impôts" !

Il faut changer de paradigme pour aborder sereinement les questions de la politique de la ville, de la jeunesse et de l'insécurité. Imaginez que demain, au niveau d'une ville, on pense que la police de proximité, c'est une très bonne idée, mais qu'on peut enlever "police" et garder "proximité", et que penser "emploi de proximité" c'est une meilleure idée. On réintroduit de la présence humaine dans l'espace public, et on réintroduit du lien et du regard sur autrui. Et ça, c'est fondamental...

Pour la polyvalence et l'enrichissement des tâches

La richesse de ce rapport, c'est qu'on peut y trouver des points d'accroches à de nombreux niveaux. Pour nous, à La Vie nouvelle, c'est intéressant parce que nous sommes des généralistes, c'est-à-dire des gens situés dans différents endroits de la société.

Autre point essentiel : le lien introduit l'idée de polyvalence. Je prends un petit exemple, dans le quotidien : je suis provincial, donc paumé dans les couloirs du RER. J'ai eu la chan-

ce de trouver quelqu'un qui faisait le ménage (c'est une vraie chance puisque, pour rationaliser les choses, on a mis les gens qui font le ménage la nuit, pour qu'ils n'apparaissent plus le jour ; et, le jour, bien sûr, on retrouve de la présence humaine en payant des agents de proximité ou des agents d'ambiance !). La seule personne qui a pu me renseigner, c'est cette personne qui était sur une

machine qu'il nettoyait ; il a eu la gentillesse de m'aider à me retrouver et je me suis dit : pourquoi ne travaille-t-on pas avec ce gars-là, pourquoi serait-il cantonné à ne faire que le ménage, et n'aurait-il pas le droit de donner son savoir à ceux qui l'entourent ? Il y a là toute une réflexion à mener autour de la proximité et de l'enrichissement des tâches. On pourrait d'ailleurs réfléchir à une



Claude Aupart est ancien président de la Vie nouvelle

La Charte de La Vie nouvelle

La Vie nouvelle est un mouvement d'hommes et de femmes rassemblés par la conviction que chaque être humain est une personne unique, libre et créatrice. La personne ne se réalise que dans la reconnaissance et l'acceptation mutuelle des autres. Au sein d'une société poussée à l'individualisme, La Vie nouvelle favorise le développement personnel de chacun et incite ses membres à s'engager, pour construire avec d'autres une société à laquelle chacun trouve un sens et où chacun trouve sa place. La Vie nouvelle est un mouvement indépendant, pluraliste et libre de tout parti, syndicat ou église.

Inspiration philosophique

Le mouvement La Vie nouvelle est fondé sur une idée de l'homme et une attitude qui s'inspire du personnalisme communautaire d'Emmanuel Mounier (...).

Inspiration spirituelle

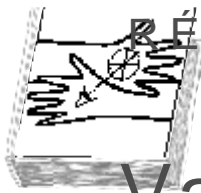
L'idée de la personne conçue comme un être de transcendance est en résonance avec le christianisme (...).

Orientation politique

La Vie nouvelle parie sur une humanité en développement. Ses membres, par leurs engagements et leurs actions, visent en priorité à combattre les situations d'injustice, d'exploitation, de pauvreté, d'exclusion (...). La Vie nouvelle approfondit et actualise cette vision politique ancrée dans un socialisme en devenir, qui concilie liberté et solidarité.

(Extraits du site www.globenet.org/lvn/)

n



Valoriser autrement pour construire un intérêt collectif

Dans l'économie néo-libérale, l'argent fait défaut pour satisfaire des besoins légitimes et valoriser des compétences qui seraient pourtant utiles. Face à cette impasse, les SEL proposent de combiner démocratie participative et création de monnaies locales, pour solvabiliser tout ce qui contribue à renforcer le lien social.

De nos jours, les nouveaux marchés se créent sur la destruction de ceux qu'ils sont amenés à remplacer et les gains de productivité s'établissent en priorité sur la diminution des masses salariales et sur de nouveaux pillages des ressources naturelles. Qui, aujourd'hui, n'a pas conscience du fait que plus une entreprise est importante et plus elle peut s'octroyer le droit à externaliser ses coûts écologiques et sociaux ? De même, les marchés financiers, qui sont les vampires par excellence de toute l'activité économique et sociale, sont devenus les champions de la lucrativité au détriment de l'économie réelle et perdurent en s'adaptant aux krachs boursiers successifs, grâce à leurs règles du jeu *ad hoc*. Car si les profits sont privatisés, on s'empresse de "socialiser" les pertes en mettant les États et leurs populations à contribu-

tion.

L'argent manque pour satisfaire des besoins légitimes. Inversement, les activités écologiques, sociales et culturelles sont considérées au mieux comme improductives, au pire comme de véritables gouffres financiers. Ainsi, dans le secteur de l'éducation, il faut "dégraissier le Mammouth" ; on assiste à la fermeture des maternités et des petits services hospitaliers ; il y a nécessité de "combler le trou de la Sécu" ; on s'apitoie sur la désertification des campagnes alors qu'on supprime les classes

traité en cours de négociation, l'AGCS (Accord général sur le commerce des services). Signe des temps, on assiste également à une évolution du langage : s'il nous semble encore cocasse d'apprendre que les employés de l'Agence nationale pour l'emploi doivent traiter leurs ressortissants de "clients", il y a fort à parier que cette terminologie finira par aller de soi dans quelques années.

Pour l'économie dite "néo-libérale", qui réussit actuellement à évacuer les pouvoirs politiques constituant des obstacles au commerce, il n'est qu'un but :



Les profits sont privatisés, mais on s'empresse de "socialiser" les pertes en mettant les États et leurs populations à contribution.

primaires, bureaux de poste et gares ferroviaires qui rendaient viables les petites villes ; les mesures à adopter en matière d'écologie doivent prouver leur rentabilité sur les marchés de l'environnement.

Les services publics en général sont considérés comme des entraves au développement économique, et il convient de les privatiser, comme le prévoit l'Organisation mondiale du commerce par l'intermédiaire d'un

renforcer la sphère de la marchandisation du monde, sans état d'âme pour les exclus du banquet de la grande consommation. « *Les populations les plus pauvres feront une fois encore les frais d'une politique destinée à sauver la mise des banques et des investisseurs privés* », résume Yves Tavernier, député PS, dans le rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale intitulé "FMI, Banque mondiale : vers

une nuit du 4 août”. Des propos qui illustrent bien la politique de ces deux champions du néo-libéralisme que sont devenus la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Ce sont donc des intérêts privés qui déterminent les valeurs et les richesses de nos communautés. C'est pourquoi, malgré la “reprise”, il existe toujours de nombreux besoins insatisfaits pour une population non solvable alors qu'en parallèle, des savoirs ou techniques qui pourraient répondre à ces besoins restent inexploités car considérés comme non rentables selon cette même logique. L'argent manque à la base pour satisfaire des besoins légitimes et valoriser des compétences ou des disponibilités qui seraient pourtant utiles : c'est ce rôle d'outil de liaison pour assurer la cohésion sociale qu'il s'agit de recréer.

En ces temps d'aspiration montante à la citoyenneté active et participative, créer des espaces publics de débat (sur le modèle des agoras grecques, avec les femmes et les étrangers en plus) où l'on puisse échanger des informations et essayer d'élaborer un intérêt collectif devient un objectif premier, qui nécessitera des passages à l'acte pour se pérenniser.

Mais il paraît nécessaire d'arrimer ces actions au monde éco-

nomique pour ne pas rester dans l'incantatoire. En effet, seule la maîtrise du financement permet l'autodétermination des groupes et l'autonomie des projets. Si les centres de décision et les moyens d'action se trouvent en

tèmes apparaît complémentaire, dans la mesure où ils peuvent se relayer. Le processus démocratique retrouve une nouvelle ampleur s'il développe la gestion et l'utilisation d'une monnaie qui va lui permettre, entre autres, de



Il ne s'agit pas de marchandiser (même en monnaie locale !) toutes les activités humaines, mais de créer une réappropriation communautaire des modalités de valorisation de ce qui a été reconnu utile pour le groupe.

d'autres lieux, ces consultations, conseils de développement et autres assises de la citoyenneté seront rapidement assimilés à du folklore démocratique stérile.

Combiner démocratie participative et monnaies locales

Seule une marge de manœuvre politique, et surtout financière, permettra que les décisions du groupe ne soient pas entièrement tributaires des validations et subventions institutionnelles. Deux expérimentations nous paraissent intéressantes dans cette optique : le budget participatif de Porto Alegre (expérience de démocratie participative qui détermine les orientations du budget municipal) et les monnaies locales des SEL, la plupart indexées sur le temps.

La combinaison des deux sys-

solvabiliser ce qui renforce le lien social. Il ne s'agit pas de marchandiser (même en monnaie locale !) toutes les activités humaines, mais de créer une réappropriation communautaire des modalités de valorisation de ce qui a été reconnu utile ou satisfaisant pour le groupe et qui permet la participation maximale de ses membres dans la circulation des échanges, marchands et non marchands.

Vers une mixité financière

Prenons l'exemple d'Ithaca (État de New York), où des commerçants participent à l'expérimentation menée par une association qui a mis en circulation une monnaie non convertible en dollars, mais convertible en temps (sur la même idée que les banques du temps en Italie) : le temps passé



Valoriser autrement pour construire un intérêt collec-

SEL

par Alain Bertrand
et Pascale Delille



à rendre des services ou à transmettre des connaissances se convertit en marchandises et autres biens de consommation. On pourrait imaginer que des entreprises, des coopératives ou des mutuelles (et toutes les structures qui fondent aujourd'hui l'économie sociale et solidaire) intègrent partiellement le fonctionnement de ces monnaies sociales : par exemple, en décidant de promouvoir des produits de commerce équitable ou des productions locales en circuit court pour soutenir le développement local d'une région en difficulté, elles pourraient assurer en monnaie officielle la partie intégrée en monnaie sociale dans le système ou ses coûts de fonctionnement ; leurs clients, membres ou sociétaires, seraient sollicités de manière préférentielle pour faire partie du réseau. En échange, les structures de l'économie sociale et solidaire pourraient bénéficier de services ponctuels rendus en temps de disponibilité par ces

mêmes membres. En effet, ils auraient tout intérêt à donner de leur temps en échange de cette monnaie qui leur permettrait d'avoir accès à des biens de consommation ou des services. Les mutuelles pourraient ainsi susciter un réinvestissement de leur fonctionnement démocratique à travers cet enjeu à court terme, qui permettrait aux sociétaires d'orienter le mode de participation de leur mutuelle. Le bénévolat pourrait aussi être valorisé. On pourrait aussi envisager des incitations fiscales pour développer, par exemple, le lien social qui permet d'intégrer et de valoriser les individus, réduit la violence (aussi bien entre les gens que contre les institutions) et diminue les pathologies individuelles (celles issues de la dépréciation de sa propre image qui conduisent à la dépression, à l'alcoolisme ou à la maltraitance familiale). Donc, les économies réalisées sur les coûts sociaux (frais médicaux, dégâts maté-

riels, etc.) devraient largement compenser les avantages fiscaux ou l'absence de TVA sur les échanges. Ce serait, de toute façon, moins onéreux pour la collectivité. Tous les protagonistes de ces réseaux d'échanges monétarisés devraient trouver un intérêt intrinsèque à participer (dans le catalogue des SEL, par exemple, tout le monde peut offrir mais aussi avoir des demandes), le temps que s'installe la confiance nécessaire à tout système monétaire.

Une monnaie pédagogique au service du politique
Une monnaie de proximité, portée par la confiance et les activités du groupe, devient ainsi un instrument pédagogique pour relativiser le pouvoir de l'argent. Cette monnaie, créée par le groupe pour faciliter son fonctionnement et permettre la circulation transitive des échanges et du lien social, est placée sous son



Histoire des SEL

Dans les années 80, Michael Linton, écossais vivant dans une région touchée par la crise (l'île de Vancouver, à l'extrême ouest du Canada), frappé de voir autant de gens doués de savoir-faire, réduits à l'inactivité du fait d'un manque d'argent, se mit en tête de rationaliser un autre moyen d'échange utilisé localement : le troc. Il inventa le LETS : *Local exchange trading system*. Au Canada, en Australie, puis en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, l'idée s'est propagée. Ces réseaux regroupent en Grande Bretagne plus de 20 000 personnes au sein de quelque 300 groupes. Les premiers LETS ont pris naissance dans des quar-

tiers pauvres de villes parsemées de friches industrielles, mais ils gagnent aujourd'hui les campagnes. En ces temps de chômage, d'exclusion, de mise à la retraite anticipée, et de contrats au rabais, on comprend que les LETS connaissent une expansion rapide. Le premier système d'échange local français a vu le jour en Ariège en octobre 1994, et comptait en 1996 380 adhérents. D'autres SEL sont nés depuis dans presque tous les départements de France. On en compte aujourd'hui près de 350. (Extraits du site internet www.selidaire.org)



L'argent, c'est du temps... et non l'inverse par Luc Marschall

Pour sortir de la pensée économique quantitative, il faut inverser le dicton "Time is money".

Une approche temporelle de l'argent revient à savoir à quoi l'on consacre cet argent, donc à privilégier la sphère de la décision et du politique.

J'attire votre attention à propos de la recherche sur d'éventuels indicateurs des richesses qualitatives. Concevoir des activités non marchandes ou non lucratives ainsi que tout élément d'ordre écologique en tant que richesses, est une conception qui ne s'affranchit pas des catégories marchandes ou monétaristes. Car on ne peut, en la matière, se contenter d'une simplicité de langage. Pour aboutir à une pensée économique qui ne soit plus seulement quantitative, il est nécessaire d'apporter une conception de l'argent radicalement différente : celle-ci est l'argent même, pour ainsi dire, en son envers.

Ceux qui connaissent l'œuvre de G. Simmel savent que les conditions de l'échange sont celles des valeurs économiques : l'argent n'est qu'une fonction d'objectivation de l'échange par ce qu'on appelle le prix. Il est ainsi, selon l'auteur, la possibilité de toutes les valeurs en étant la valeur de toutes les possibilités. Sous ce principe, marchand, on peut accroître en une valeur en soi pour toute chose alors que seul l'échange détermine la valeur. Ainsi en est-il de l'expression anglaise "Time is money" : quoi qu'on puisse entendre par là, on a littéralement ici la croyance en une valeur intrinsèque du temps.

Pourtant, Simmel montre ce qui s'affirme sous nos yeux. L'argent a permis d'intensifier les échanges et les a diversifiés ; par conséquent, la production aussi par division et spécialisation. Peu importent ici les avantages et inconvénients de cet état de fait, on doit seulement en conclure que l'argent c'est également du temps.

"Money is time", cela est l'envers de l'argent : par lui, on paye ou plutôt on confirme le temps consacré à la production d'un bien ou d'un service ; un temps que l'on ne peut consacrer pour produire soi-même tel bien ou tel service vu leur complexité, mais aussi un temps que l'on ne veut pas consacrer tel quel, par exemple, en allant au restaurant au lieu de faire la cuisine.

Bien entendu, le fait de se faire servir a d'autres motivations possibles. Cependant, on peut pratiquement convertir tout

de la vie humaine en termes de temps, d'autant que rien en ce monde n'est atemporel. Sous l'angle de la temporalité, on ne peut prétendre à quelque différence que ce soit entre un salarié, un bénévole et une machine. Le temps est ainsi la notion clé pour une économie, très exactement, non comptable. Dès lors, il ne s'agit plus d'aborder quantitativement le temps, de retourner au "Time is money", mais de savoir à quoi le temps est consacré. C'est là une question dont la réponse ne relève d'aucun calcul, mais du jugement et du politique au sens noble du terme.

Une économie de la temporalité ne peut se suffire d'une simple approche quantitative : avoir ou ne pas avoir le temps ; l'énergie nucléaire a un temps plus long que les énergies fossiles. Assez rapidement, l'aspect décisionnel et téléonomique s'affirme, car le temps des choses n'est rien d'autre que le nôtre. Une telle économie ne peut donc que recentrer l'humain en sa demeure. Par ailleurs, le vivant s'ouvre à une telle pensée, d'autant que les notions de court, moyen et long termes ne sont plus pertinentes si ce n'est du point de vue d'un rendement.

Dira-t-on néanmoins que, pour consacrer du temps à quelque chose, il faille toujours de l'argent ? C'est là justement qu'une conception temporelle de l'argent change notre rapport à celui-ci. Puisque l'argent est du temps, qu'il en faille pour consacrer du temps à quelque chose revient à savoir à quoi l'on consacre cet argent. On reste donc dans le domaine de la décision. Dès lors, on sort d'une logique propriétaire ou de capacité financière pour entrer dans une logique de la disponibilité (à l'image d'une trésorerie). Car il n'importe plus d'avoir de l'argent mais de savoir qu'en faire ; et si l'on ne sait personnellement qu'en faire, d'autres peuvent le savoir.

Avec une conception temporelle de l'argent, on lie ainsi plus facilement le collectif et l'individu dans une scène autre que celle de la rentabilité et de l'intérêt. Bien entendu, une telle conception de l'argent est sans effet sur toute velléité de pouvoir. Mais je ne vois pas quelle pensée pourrait être efficace en ce sens... n



Luc Marschall est lecteur de Transversales.



La peur de manquer

Comment expliquer l'actuelle "religion de l'économie" ?

Pour Marie-Louise Duboin, c'est le mythe de la peur de manquer, entretenu par les industriels, qui explique la soumission de l'opinion publique. Plus que jamais, il est temps de penser à une économie qui ne donnerait plus la priorité à la production de biens mais à leur distribution.

La "religion de l'économie" est-elle née de la nécessité de la lutte pour la survie ? En douter sous prétexte que sa place a été, paraît-il, insignifiante dans les sociétés primitives alors qu'elle est prépondérante dans nos sociétés prospères, ne semble pas convaincant. Patrick Viveret explique qu'il faudrait admettre qu'une forme de toxicomanie serait à l'œuvre dans nos sociétés, où les croyances et les clercs pousseraient à fabriquer de la rareté artificielle afin que cette logique fonctionne : pour combattre la dépression née de la perte de sens, on crée une excitation dont l'une des formes majeures est de reconstituer la lutte pour la survie. Si cette explication paraît, de prime abord, heurter le bon sens, il faut reconnaître que l'attitude évoquée ressemble pourtant à celle qu'on observe chez les jeunes qui font "brailler leur sono" afin que le

bruit, ils l'expliquent eux-mêmes, les abrutisse au point de ne pas pouvoir penser...

Quel peut être le déterminant essentiel de la soumission du public aux impératifs de l'économisme actuel ? Et si c'était le mythe de la peur de manquer ? La peur de manquer, demain, de l'essentiel, qui aurait été savamment entretenue dans le subconscient collectif, pendant des générations, par ceux à qui cette hantise rapporte ?

Tentons cette explication, sans remonter aux sociétés primitives. À l'époque où fut fondée la théorie classique de l'économie, de terribles famines sévissaient encore, ou au moins, étaient gravées dans les mémoires. La production était encore essentiellement agricole, et pour vivre de son lopin de terre, il fallait d'abord travailler son champ, puis en tirer une récolte, et enfin trouver à la vendre sur le marché local. Ceci n'était jamais sûr. Un gel tardif, une tempête, compromettaient souvent les rentrées de toute une année. Survint alors la révolution mécanicienne. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'industrialisation naissante, l'organisation de la division du travail et l'exode rural aient paru la panacée contre le retour de la pénurie.

L'argent synonyme de sécurité

Or ce bouleversement de toutes les habitudes sociales a eu, entre autres, deux conséquences : d'une part, l'émergence d'une classe de nouveaux riches, les "industriels" ; d'autre part, la conviction que la sécurité passait désormais par cette nouvelle économie, grâce à laquelle, quand on a travaillé, on est sûr de toucher un salaire. Et c'est ainsi qu'argent devint synonyme de sécurité. Au début, tout le monde y trouva un avantage, mais surtout les nouveaux industriels, pour qui entretenir la peur de manquer (par exemple, en créant artificiellement la rareté) s'est révélée le moyen d'accaparer les richesses, donc le pouvoir. Dès lors, il s'agit pour eux d'exploiter le filon, c'est-à-dire d'entretenir le mythe, la conviction que, sans cette forme d'économie, ce serait le retour à l'isolement et à l'aléa de trouver à vendre sa propre production pour vivre et faire vivre toute la famille.

Quand la peur du lendemain conforte la capitalisation

La peur de manquer étant bien installée, l'association entre sécurité et argent va être mise à profit. Inutile de rappeler ici les progrès des techniques de persuasion, elles sont coûteuses et efficaces. Elles ont si bien réussi que, maintenant, le but à atteindre n'est plus d'obtenir de

belles récoltes pour éviter la disette. Non, l'objectif de satisfaire les besoins vitaux, qui semble naturellement celui de l'économie, a été estompé par l'intermédiaire : gagner de l'argent. Le comble est même atteint puisque, pour gagner de l'argent, on sacrifie non seulement les récoltes, mais aussi les hommes, leur santé et leur environnement. Dans son rapport d'étape, Patrick Viveret évoque bien des aspects de ces déviations, par exemple la façon dont le PIB est comptabilisé. Un autre exemple pourrait être évoqué : n'est-il pas aberrant de dire d'un pays qu'il s'est enrichi parce qu'il s'est démuné de ses produits pour accumuler des symboles monétaires ?

Deux évolutions parallèles confortent l'idée que c'est la peur de manquer qui a été exploitée pour donner aujourd'hui tant de pouvoir aux experts de notre économie financière. L'une est celle du rôle grandissant joué par le risque dans l'accumulation monétaire ; la création, relativement récente, des produits dérivés en témoigne, de même que le gonflement de la bulle spéculative. L'autre est la prospérité des sociétés d'assurance et autres fonds de pension. Ce dernier exemple est peut-être le plus facile à voir, par l'intermédiaire des efforts déployés récemment, et il y en aura d'autres, pour

convaincre l'opinion des vertus de la capitalisation comparée à la répartition pour assurer les retraites : c'est bien sur la peur du lendemain que misent les tenants de la capitalisation ; et c'est sur cette peur que les com-



Les indicateurs de “développement humain” indiquent comment la richesse a été partagée mais ne changent pas l'orientation

pagnies d'assurance font fortune, grâce à l'argent de ceux chez qui elles agitent l'épouvantail de n'avoir pas suffisamment de quoi vivre plus tard.

Deux raisons majeures auraient pu amener l'opinion à se libérer de sa mise en condition et transformer son économie pour la fonder non plus sur la capitalisation, mais sur la répartition. D'une part, le fantastique essor des connaissances et des technologies de production : on sait aujourd'hui comment éviter les pénuries, et ceci aurait dû être l'ouverture vers une société moins frileuse, moins soucieuse d'accumuler.

D'autre part, l'argent n'est même plus de l'argent : la monnaie a perdu toute valeur intrinsèque ; en se dématérialisant, elle a perdu son gage. Quelle assurance peut-on désormais avoir dans cette monnaie, sachant qu'elle est créée pour l'essentiel sous

forme de dettes, que cette création de droits de tirage sur la richesse collective est faite par des entreprises privées n'ayant pas d'autre objectif que d'en percevoir un intérêt et agissant ainsi en vertu d'un privilège dont on a

oublié comment il a été acquis ? Hélas, les esprits tardent à s'affranchir ¹. Remettre en question, par exemple, l'idée de mesurer la richesse du pays par ses seules valeurs commerciales est une démarche dont la nécessité s'impose depuis longtemps, mais un consensus s'est établi selon lequel seuls les économistes du sérail pourraient se permettre de l'aborder. Or les plus hardis parmi ces derniers se sont contentés jusqu'ici de proposer de nouveaux indices : les indicateurs de “développement humain”, de “pauvreté humaine” ou de “bien-être”. Mais ces indices ne peuvent, au mieux, qu'indiquer comment la richesse produite a été partagée ou à quoi elle a été utilisée : ces thermomètres ne changent pas l'orientation de l'économie. Et les questions essentielles



ne sont toujours pas posées : pour qui faut-il produire et dans

Temps choisi et monnaie soli-

Une expérimentation menée en 1992-1994 en Rhône-Alpes, puis reprise en Italie, a permis de mettre en place un système de temps choisi de participation à la vie sociale. À l'image du crédit individuel de formation, le crédit temps choisi pourrait-il être un élément central d'une nouvelle politique des temps sociaux ?

Il n'est point besoin d'une lecture minutieuse des statistiques pour se convaincre que l'essentiel des activités humaines de demain se trouvera dans les sept secteurs que sont l'éducation, la santé, les loisirs actifs, l'environnement, la culture, les services relationnels de proximité, l'artisanat et l'agriculture de proximité. Il n'est point besoin d'être grand expert pour comprendre que ce qui caractérise ces activités est l'importance grandissante que prend la "relation" au cœur des échanges, alors qu'elle n'a eu de cesse d'être évacuée dans la phase industrielle de production de masse et des échanges marchands.

La prise de conscience récente de l'essor du phénomène associatif s'est cristallisée sur une profusion de chiffres, qui identifient les associations comme créatrices d'emplois. Ce n'est pas faux puisqu'en 1990 le secteur associatif sans but lucratif

représentait en France 4,2 % des emplois. Mais la finalité des associations n'est pas de créer des emplois ; elle est une autre manière de produire de l'échange, du lien et du sens que l'entreprise ou le service public. Alors que la cible de l'entreprise est le "client" solvable et celle du service public l'"usager", l'association s'adresse à des "personnes" : elle est un réseau de salariés et de bénévoles, associés librement et prônant des liens de mutualité et de réciprocité.

Le mouvement associatif est héritier d'une mémoire collective particulière, celle du socialisme associationniste, qualifié d'utopique au XIX^e siècle (Saint-Simon, Fourier, Proudhon, prolongés par Leroux, Pecqueur, Marcel Mauss, Jaurès...). Cette philosophie politique n'a pas trouvé de convergence avec les forces sociales de l'époque, mais elle pourrait s'avérer fort utile vues nos préoccupations actuelles sur le rapport au temps et à la vie. À condition de jouer la complémentarité avec les services publics et l'entreprise plutôt que la concurrence. Comme le dit Roger Sue : l'association est à

l'économie du lien ce que le contrat (marché-État) est à l'économie du bien.

Si l'association procède, comme l'État à travers ses impôts, au prélèvement de cotisations auprès de ses adhérents, s'il lui arrive de vendre des prestations à des tiers extérieurs (globalement 43 % de ses revenus), elle procède aussi d'un troisième type d'échange non marchand, non monétaire : le don et la réciprocité indirecte. Ainsi l'association se positionne à distance critique de l'échange de marché, de l'échange contractuel de l'État et de l'échange non monétaire de don¹, tout en combinant ces trois modes d'échange suivant son objet.



Préserver l'association des dangers qui la guette

Le premier risque qui guette l'association serait de devenir un substitut du service public. Dans la mesure où elle rend des services à moindre coût (salaires moins élevés et bénévolat obligent...), la tentation est grande pour l'État de sous-traiter à moindre prix une partie de ses fonctions initiales. Ces dernières années, le constat

a été fait maintes fois, dans les pays d'Europe, d'une "instrumentalisation" des associations par le pouvoir administratif, sans leur donner les moyens à la hauteur de leur mission, ni leur garantir la moindre pérennité. Le lien de liberté, d'égalité, d'autonomie propre aux associations (soit le cercle vertueux "désir, confiance et sens" qui permet l'expression de l'intelligence à plusieurs et de la production de l'individu) est alors perverti. Toutes les associations connaissent ces effets pervers qui créent une rupture entre les pratiques et les valeurs affichées. Comme le temps nécessaire pour négocier avec le pouvoir administratif prend des proportions dissuasives pour les petites associations ², la lutte de chacun contre tous prend le pas sur la solidarité.

Le deuxième danger pour l'association se trouve dans sa relation aux entreprises. De plus en plus nombreuses, en effet, seront les entreprises qui investiront dans les associations, non pas pour y puiser des idées nouvelles et des hommes formés à ce qui s'enseigne difficilement (l'écoute de l'autre, le sens de la responsabilité, l'imagination, la réactivité...), mais pour conforter leur politique marketing et leur image.

Une nouvelle relation
État-association-entreprise

L'expérimentation que je propose sur le temps choisi (à l'image du crédit de congé individuel de formation) consiste à trouver des associations d'accueil volontaires ³ pour gérer ce "temps choisi" de manière triangulaire avec l'administration et les entreprises. À partir de leurs projets en cours, les associations proposeraient à des salariés de l'entreprise et du secteur public d'être accueillis en leur sein, comme des "mis à disposition", sur un mi-temps négocié avec leur employeur et pour une durée de deux ans. La personne détachée auprès de l'association serait remplacée au sein de l'entreprise ou de l'administration par un chômeur à mi-temps en CDD. Elle



Le volontaire pour le temps choisi n'attend pas la retraite pour développer au sein de l'association d'accueil un projet qui lui tient à cœur. Sans rompre avec l'entreprise où il reste à mi-temps, il acquiert des capacités nou-

bénéficierait, pour compenser la perte d'un demi-salaire, d'un chèque de temps choisi évalué à 3 700 F net par mois pendant deux ans ⁴. C'est ce qu'on appelle en langage administratif de l'activation des dépenses passives du chômage.

Ce "jeu de billard" à trois, entre les caisses du chômage, l'entre-

prise et l'association, présente, au regard des expériences de ce type déjà réalisées en Rhône-Alpes et en Italie, des avantages individuels et collectifs certains. Le volontaire pour le temps choisi n'attend pas la retraite pour développer au sein de l'association d'accueil un projet qui lui tient à cœur. Sans rompre avec l'entreprise où il reste à mi-temps, il acquiert en développant son projet des capacités nouvelles d'écoute, de créativité et de responsabilisation, qui seront de plus en plus nécessaires aux entreprises. Bien souvent, nous l'avons vu par l'expérience, cette échappatoire partielle vers le temps choisi est aussi une occasion de résoudre des coûts de

stress et de conflits de pouvoir contre-productifs. L'entreprise, en embauchant sur deux ans un chômeur en CDD, permet à celui-ci de redécouvrir progressivement la réalité de l'entreprise ⁵, de retrouver confiance en lui et de se retisser un réseau qui lui sera ensuite bénéfique pour trouver un emploi. Dans notre expéri-



Temps choisi et monnaie soli-

par François 

mentation initiale, un seul des dix chômeurs embauchés en remplacement dans les entreprises s'est retrouvé à nouveau au chômage à la fin des deux ans. Du côté de l'association, tout laisse à penser qu'un tel projet permettra de tisser de nouveaux liens avec les autres associations et avec le monde extérieur en confirmant la spécificité de l'organisation associative.

L'unicité du montant du chèque (3 700 F net par mois quel que soit le salaire initial) n'a pas empêché des volontaires de tous revenus et origines professionnelles de tenter l'aventure. En stimulant un temps d'activité intermédiaire ne répondant ni de la vie familiale, ni de la vie de l'entreprise, le temps choisi a été vécu par beaucoup comme un temps riche de citoyenneté.

En résumé, débaucher temporairement des salariés qui travaillent trop (générant ainsi des risques pour eux-mêmes et des coûts indirects pour la société), insuffler du "sang neuf" au sein d'associations qui créent du lien social et des richesses non monétaires, offrir à des chômeurs une expérience salariée de transition : voilà de quoi impulser un profond changement sur le "vivre mieux" et "travailler mieux". Les principes de cette expérimentation constituent une application directe du champ

ouvert par Patrick Viveret sur le "compter autrement" et sur l'activation des dépenses passives.

Le rapport d'étape de Patrick Viveret au secrétariat d'État à l'économie solidaire plaide aussi pour de nouvelles fonctions de la monnaie. Aujourd'hui, pour la plupart des acteurs impliqués dans des projets de développement local, rien ne paraît plus légitime que de réinventer une monnaie "affectée" de type solidaire. Celle-ci pourrait s'appuyer sur les résultats des monnaies affectées (de type chèque-restaurant, chèque-service, bons de transport...) et sur ceux des systèmes d'échanges locaux, plus proches des logiques du don telles qu'elles sont définies par les anthropologues ⁶. Il s'agirait de redonner à la monnaie son rôle d'outil facilitant les échanges de temps, de biens et de services. Ainsi les monnaies sociales, monnaies locales ou monnaies des systèmes d'échanges locaux, qui sont apparues ces dernières années, constituent autant de tentatives pour solvabiliser des désirs actuellement non solvables, mais désireux de s'orienter vers des échanges locaux riches de liens et de sens.

Le projet d'une monnaie solidaire
Un projet de création de monnaie solidaire, associée à une charte

éthique, est actuellement en débat au sein de nombreux partenaires de l'économie sociale et solidaire. Ce projet, baptisé "Sol", aura sa dynamique propre qui ne fait pas partie de l'expérimentation que je propose. Mais il paraît intéressant de préciser quelle pourrait être son articulation avec les associations qui joueront un rôle moteur sur le projet temps choisi.

À la différence d'un SEL essentiellement local, le réseau à créer reliera des associations éloignées géographiquement les unes des autres. L'utilisation d'internet s'imposera donc, mais ne supprimera pas la nécessité de rencontres entre personnes pour échanger sur la progression. L'échange devenant essentiellement du temps échangé, la corrélation sera faite entre l'unité Sol et l'heure. Ce n'est qu'à partir du moment où une masse critique d'échanges est réalisée que la création d'unité de compte devient intéressante pour répondre à une cause commune ou construire un bien commun. Des unités Sol pourront être alors proposées à des personnes souhaitant contribuer à des chantiers proposés par l'association.



On voit tout de suite l'effet de synergie qui peut s'opérer entre les porteurs d'un projet de temps choisi (en Rhône-Alpes et en Italie), de la boutique de gestion de la ville de Rhône-Alpes et du SEL citadin à Toulouse.

Définir la richesse : un choix de société

par Patrick Viveret

En réponse aux points de vue exprimés dans ce numéro spécial, Patrick Viveret rappelle l'ambition politique qu'il entend donner à sa mission. Il s'agit de démythifier

l'économie comme science de l'affectation des ressources rares et activité conditionnant la survie de l'humanité.

Sous sa forme moderne, elle apparaît plutôt comme l'idéologie dominante de la société industrielle, idéologie dont il nous faut aujourd'hui sortir par le haut.

Ce numéro spécial est un élément important du débat public que j'ai proposé dans mon rapport d'étape. Je remercie *Transversales Science Culture, Citoyens* et toutes les associations qui se sont regroupées pour travailler ensemble sur cette question. Il me paraît, en effet, essentiel de sortir la question des modes de reconnaissance et de circulation de la richesse du cercle étroit des spécialistes et même de faire comprendre que ce débat est, au moins autant, un débat politique et culturel qu'un débat proprement économique. D'autres débats suivront grâce à la création d'un Conseil d'orientation, au lancement d'un forum sur Internet, à plusieurs rencontres internationales (en particulier à Québec et Porto Alegre) et à l'or-

ganisation probable d'une rencontre en France sur ces thèmes début 2002.

Avec cette mission que m'a confiée Guy Hascoët et celle que conduit Bernard Perret à la demande de Jacques Delors (voir pp. 64-65), nous entrons dans une phase où les institutions publiques françaises acceptent de prendre en charge cette question. Il est grand temps. Depuis que René Passet, dans les années soixante-dix ¹, a développé la critique des indicateurs macroéconomiques dominants, depuis que Jacques Delors a lancé l'hypothèse des "indicateurs sociaux", très peu de choses ont été faites en France dans cette direction, sauf quelques avancées dans le domaine environnemental. La France, après avoir été pionnière, est, comme c'est souvent le cas dans d'autres domaines, devenue conservatrice ; elle ne jouait plus, jusqu'à ces dernières initiatives, le rôle moteur qu'on attend d'elle.

La contrepartie de ce handicap, c'est que l'on pourra difficilement, pour récuser toute transformation, développer l'argument favori du courant conservateur : vous ne pouvez rien faire en France car le problème est mondial, or au niveau mondial des tentatives de ce type seraient impossibles parce que... etc. Il est en effet

possible, dès aujourd'hui, de s'appuyer sur un courant de recherche international. En témoignent les indicateurs de développement humain et de pauvreté élaborés par le PNUD (programme des Nations unies pour le développement) ; les travaux, dans le domaine de l'entreprise, sur l'investissement socialement responsable afin de prendre en compte les coûts écologiques et sociaux que génère l'activité des entreprises ; les études consacrées au "capital social" ; et, bien entendu, les nombreuses initiatives de cette société civile mondiale de plus en plus présente qui a inscrit ces questions à l'ordre du jour du prochain Forum social mondial.

Bien sûr, toutes ces recherches méritent discussion. Certaines risquent, en voulant tout comptabiliser en termes monétaires, d'aggraver encore cette obsession du chiffre et de la marchandisation qui constitue l'une des pathologies majeures de nos sociétés. C'est pourquoi il me semble utile de conduire un débat public autant pour obtenir "le droit de ne pas tout compter" que pour gagner celui de "compter autrement". Et seule la qualité démocratique est de nature à éviter, pour la construction de nouveaux indicateurs de richesse, l'accusation d'arbitraire qui est souvent adressée, de bonne ou de mau-

Définir la richesse : un choix de société

vaïse foi, à ces tentatives.

Peur du manque

ou peur de l'abondance ?

Je ne peux, faute de place, évoquer chacune des riches contributions que contient ce numéro. Je me bornerai à revenir sur un point central, celui qu'évoque Marie-Louise Duboin mais qui est au cœur d'autres débats, tel celui sur le temps (cf. les articles de François Plassard, du MDS et de Luc Marschall), et qui manifeste à quel point la représentation de la richesse et le statut de l'économie relèvent de choix culturels et sociétaux.

J'adhère pour l'essentiel au propos de Marie-Louise Duboin sur "la peur de manquer" qui, beaucoup plus que la rareté objective, est à la racine des formes de domination que va justifier l'économie au sens moderne du terme. Mais précisément la peur du manque ne saurait se réduire à l'économie (par exemple, elle est fortement liée sur le plan psychologique à la peur de l'abandon) et il me paraît discutable de considérer que c'est seulement à partir du machinisme industriel que l'humanité serait sortie de l'ère de la rareté. L'économie se présente à la fois comme une science et comme une activité ² qui ont pour point commun de se préoccuper de la production de richesses afin de

faire face aux situations de rareté, la première de ces raretés étant celle de la nourriture. Il faut d'abord produire avant de songer à redistribuer : tel est en général le premier chapitre de tout manuel d'économie. Et pour produire, il faut associer deux facteurs principaux de production que sont le capital et le travail. C'est sur cette évidente apparence que les deux grandes idéologies du XIX^e siècle, le libéralisme et le marxisme, ont construit, par-delà leurs désaccords, l'idée d'une infrastructure économique déterminante.

Même le courant "abondanciste", issu des travaux de Jacques Duboin, qui a fait faire un grand pas à la réflexion économique en montrant qu'avec la révolution industrielle la question de l'abondance primait celle de la rareté, partage ce postulat. Pour lui, c'est l'apparition du machinisme qui, en assurant une "grande relève" de l'homme par la machine, nous

de la simple lutte pour la survie. Pourtant, cette apparente évidence doit être réinterrogée à partir de plusieurs données.

D'abord, il est clair que la première des ressources, celle sans laquelle nous ne pourrions vivre plus de quelques minutes, alors que nous pouvons vivre sans nourriture pendant plusieurs semaines, est l'air que nous respirons. Ce fait montre que les ressources écologiques, considérées comme sans valeur économique au motif qu'elles sont abondantes et gratuites, sont bien, avec les "ressources humaines" ³, des ressources premières dont la préservation et le renouvellement sont préalables à la production d'autres richesses, économiques notamment.

Il nous met aussi sur la piste d'un autre enseignement majeur : c'est plutôt l'abondance que la rareté qui domine dans la nature. Que l'on songe à la profusion des espèces végétales et animales, à



Les humains, loin de vivre le don de l'univers

et de leur propre vie comme un cadeau,

fera entrer dans cette ère d'abondance, laquelle, si nous étions conscients, nous permettrait de donner la priorité à des enjeux politiques, culturels et sociétaux qualitativement supérieurs à ceux

la surabondance des cellules reproductrices ou aux quelque cent milliards de neurones des cerveaux humains dont nous n'utilisons qu'une faible partie. Bref, d'une manière générale, ce

n'est pas la production (par le travail) en situation de rareté qui est déterminante, mais le don(né) de l'abondance. Et c'est bien là que réside une grande partie du problème : les humains, loin de vivre le don de l'univers et de leur propre vie comme un cadeau, l'ont vécu le plus souvent sur le mode de la malédiction. La question "et moi, alors, à quoi je sers ?" ou "qu'est-ce que je fais dans tout cela ?" est en effet l'angoisse principale que génère une situation d'abondance. Et l'une des réponses les plus classiques à ce que l'on pourrait appeler "la peur de l'abondance" consiste à fabriquer artificiellement de la rareté et à faire de cette fabrication artificielle un outil de domination sociale.

On peut ainsi faire l'hypothèse qu'une bonne partie des mythes religieux ont eu pour objet de traiter cette situation angoissante et que la première manière de rétablir, si l'on peut dire, les termes de l'échange avec les dieux a été l'invention du sacrifice. Il fallait en effet que les humains sacrifient ce qu'il y a de plus précieux pour eux – d'abord des humains puis des animaux symbolisant des humains – pour échapper à ce déséquilibre vertigineux et retrouver une part d'initiative. Il n'est pas sans intérêt, à cet égard, de noter que l'origine de la monnaie n'est pas économique mais d'abord

religieuse ⁴. Ce n'est qu'avec la constitution de l'autonomie du politique par rapport au religieux qu'elle deviendra ensuite d'essence politique. Et c'est seulement dans la toute dernière période historique que la monnaie apparaîtra comme étant un signe d'échange économique.

Un autre élément paradoxal est à prendre en compte : ce que les modernes ont appelé économie est très différent de ce que les Grecs, inventeurs du mot, de la discipline et de l'activité, y avaient mis : la loi (ou l'ordre) de la maison (*oikos-nomos*) c'est, comme son nom l'indique, l'activité domestique qui, dans le cadre de la stricte division sociale et sexuelle des rôles dans la Grèce antique, était réservée aux femmes, les hommes s'adonnant à l'activité politique tandis que les esclaves étaient, eux, condamnés au travail. L'économie moderne, telle qu'elle se trouve refondée au XIX^e siècle, frappe au contraire de nullité les tâches domestiques déclarées non productives et fait du travail non domestique réservé aux hommes le cœur de sa définition. On voit le formidable bouleversement qui est ainsi opéré. Ce n'est plus la maison, l'*oikos* grecque ou la *domus* latine, dont on parle ; ce n'est plus l'activité des femmes qui donne la possibilité aux hommes d'exercer d'autres activités considérées comme plus

hautes (la politique et la philosophie par exemple) ; l'essentiel, c'est dorénavant la production de richesses à l'extérieur de la maison ; et comme cette activité devient, avec le pouvoir de la bourgeoisie, fortement valorisée, le modèle patriarcal place cette fois les hommes au cœur de l'économie et en exclut les femmes. Sur le plan théorique, ce renversement est parachevé par le lien, pour définir la valeur (économique), entre la rareté et le prix monétaire. C'est ainsi qu'on en vient à placer au cœur du lien social des activités qui, dans d'autres civilisations, étaient considérées comme secondaires.

Des sociétés qui refusent l'accumulation

Des éléments historiques permettent de renforcer cette hypothèse. Je m'appuie notamment sur les travaux de Marshall Sahlins, intitulés "La première société d'abondance" et remarquablement mis en perspective par la revue du Mauss ⁵. Cette économie d'abondance, c'est l'économie paléolithique, celle de la chasse et de la cueillette avant l'agriculture. Parmi les principaux résultats que cite Sahlins, on note :

- une enquête menée en 1948 par Mac Carthy et Mac Arthur dans la terre d'Arnhem, en Australie, qui montre que le temps alloué à l'ob-

Définir la richesse : un choix de société

par Patrick

tention et à la préparation de la nourriture oscille entre quatre et cinq heures par jour en moyenne. Ce "travail" n'est pas continu et n'est pas considéré comme pénible ;

- une étude de Richard Lee sur les Bushmen africains (1968) « indique que la journée de travail y est d'environ six heures, mais qu'on ne travaille que d'un jour et demi à trois jours par semaine, ce qui donne une moyenne de deux heures neuf minutes par jour, sans compter la cuisine ». On ne remarque pas, poursuit l'article, de changement appréciable avec le passage des sociétés d'agriculture modérée. Pierre Clastres estime que, chez les Tupis-Guaranis, « les hommes, c'est-à-dire la moitié de la population, travaillent (dans les jardins) environ deux mois tous les quatre ans. Quant au reste du temps, ils le vouaient à des occupations éprouvées non

comme peine mais comme plaisir : chasse, pêche, fêtes et beuveries... »⁶ Ce n'est donc pas la dureté de la vie matérielle que fuyaient les Tupis-Guaranis mais, vraisemblablement, la dureté de la vie tout court.

Alain Caillé poursuit : « Ce choix, pour les sociétés paléolithiques, il est d'abord celui d'un certain nomadisme, d'un refus de se fixer et d'accumuler des biens durables nécessairement lourds et intransportables. Elles ne peuvent être sociétés "d'abondance" que pour autant qu'elles refusent la richesse et l'accumulation. » En fait, ajoute-t-il, « ce n'est pas le loisir mais bien le travail qui est une invention moderne, notamment des XVIII^e et XIX^e siècles européens. » Ainsi, au Moyen Age, en Europe, même si dans les villes la journée de travail est longue, oscillant entre 8 heures et demie en hiver et 16 heures en été, à 85 dimanches et jours

fériés s'ajoutent environ 70 samedis et vigiles (veilles de fêtes), partiellement chômés, soit un total d'à peu près 120 à 130 jours chômés par an.⁷ Si j'évoque ces différents éléments, c'est pour rappeler que, de tous temps, la plupart des raretés, et singulièrement celles de la nourriture, sont artificiellement produites par des effets de domination sociale et/ou des peurs culturelles. C'est encore plus vrai aujourd'hui puisque, comme le montre le rapport annuel d'Action contre la faim, *Géopolitique de la faim*, les famines sont entretenues, voire provoquées pour des raisons politiques, idéologiques et militaires. Ceci ne signifie pas que les raretés objectives n'existent pas (zones désertiques, par exemple), mais il est toujours possible aux humains de se nourrir si un processus social, politique ou culturel ne s'oppose pas à leur capacité de déplacement, de

Et maintenant ?

Les prochaines étapes de la mission de Patrick Viveret sont à la fois nationales et internationales.

n Au niveau national, outre le rapport de synthèse de Patrick (qui sera remis au ministre avant la fin de l'année) deux rendez-vous sont acceptés dans leur principe, mais il reste à obtenir qu'ils soient effectivement réalisés, notamment quant aux moyens à mettre en œuvre :

- septembre/octobre : création et installation d'un conseil d'orientation dont Claude Alphandéry, président du conseil national de l'insertion, a accepté de prendre la présidence. Il devrait permettre d'installer les projets de la mission dans la durée et de leur donner une base plus large qu'actuellement ;

- début 2002 (probablement début mars) : organisation

d'une rencontre, avec l'appui du secrétariat d'état et un partenariat entre des acteurs civiques et sociaux (notamment le collectif ayant organisé la rencontre interassociative du 31 mars) et la Dies (délégation interministérielle à l'innovation et à l'économie sociale.

En outre, Place Publique s'est vu confier le soin d'organiser à partir de septembre un forum de discussion sur internet sur les thèmes de la mission.

n Sur le plan international, les thèmes d'une nouvelle représentation de la richesse sont à l'ordre du jour de deux rencontres importantes :

- celle de Montréal (8-11 octobre) sur le thème "Economie sociale et solidaire, l'axe Nord-Sud" ;

- celle du prochain Forum social mondial de Porto Alegre.



Québec : vive le “produit intérieur doux” !

Patrick Viveret a rencontré, fin juin, à Paris, les Québécois qui animent le “Parlement de la rue”.

Ils ont présenté leur démarche d’un “carrefour des savoirs”, qui part du point de vue des pauvres pour remettre à plat les mécanismes économiques.

Karine Boyer, collaboratrice de Patrick Viveret, en trace les grandes lignes.

Décembre 1997. Le “Parlement de la rue” siège dans le parc jouxtant l’Assemblée nationale du Québec pour s’opposer à une réforme de l’aide sociale. La passionnante aventure du “Collectif pour une loi sur l’élimination de la pauvreté” est lancée. Suite à la visite improvisée de Bernard Landry, ministre des finances de l’époque (et aujourd’hui premier ministre du Québec), une série de rencontres est alors prévue entre les services du ministère et les “parlementaires de la rue”.

Pour s’y préparer, un “Carrefour des savoirs”, composé à l’origine de neuf personnes sans emploi, se crée afin de réfléchir aux liens entre économie, emploi et finances publiques.

Très vite, l’objectif principal est de former un large public à l’analyse du budget et d’ouvrir une réflexion sur son rôle dans la réduction ou l’accroissement des inégalités. L’appui d’outils pédagogiques ad hoc facilite la compréhension des mécanismes budgétaires ainsi que la capitalisation du savoir collectif. Envisageant l’expérience d’exclusion des pauvres comme un atout de compréhension et de connaissance, ce Carrefour des

savoirs a construit une théorie sociale autour de leur vision du monde. Car être exclu, c’est aussi être potentiellement riche d’un autre point de vue sur le système auquel on appartient. C’est même un facteur crucial pour trouver des solutions sociales innovantes !

Pour un revenu de citoyenneté

Opposant l’idéologie dominante des sphères économiques et financières à des valeurs éthiques et politiques choisies collectivement, ce processus de construction d’une intelligence collective a été à l’origine d’un regard citoyen neuf sur l’enjeu budgétaire.

S’interrogeant sur le calcul du taux de croissance, ce groupe d’acteurs a découvert que des pans entiers des dépenses et des productions n’étaient pas comptabilisés dans le PIB :

- les ponctions portant atteinte à l’intégrité de la vie humaine et des écosystèmes, appelées par le Carrefour “dépense intérieure dure” ;

- les contributions non monétaires et/ou non monnayables de la richesse humaine et collective soutenant la vie, dit “produit intérieur doux”. Car les personnes sans emploi sont actives et produisent de la richesse : « *Elles s’entraident, elles cherchent de l’emploi, elles s’impliquent, elles font toutes sortes de choses utiles à la société que personne d’autre ne fait...* »

Encore une fois, tout dépend du regard que l’on porte sur autrui : les bénéficiaires des aides sociales ne devraient plus être considérés comme des ponctionneurs mais comme des créateurs de valeur ajoutée. À travers la reconnaissance du produit inté-

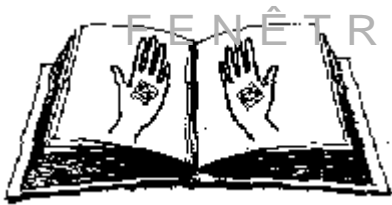
rieur doux, un revenu de citoyenneté pourrait être envisagé.

Autre injustice dénoncée par le Carrefour des savoirs : dans le calcul du PIB, les prestations sociales sont considérées comme des dépenses, à la différence des salaires des fonctionnaires qui, eux, sont comptabilisés comme revenus. Pourtant, les dollars distribués aux plus nécessiteux sont dépensés immédiatement au niveau local (contrairement aux dollars excédentaires des riches qui risquent fortement d’être investis dans la finance mondialisée, et donc ne pas promouvoir le développement territorial). Comme le disent les Québécois, « un dollar vital est un dollar local. Un dollar superflu est un dollar gonflable donc un dollar fuyant ».

Dans ces conditions, la justification de la baisse d’impôts des plus riches pour stimuler l’économie et créer de la richesse afin de mieux la redistribuer apparaît un faux argument. Pour toutes ces raisons, le Collectif exhorte, aujourd’hui, le ministre des finances « à assurer dans les mécanismes prébudgétaires de son ministère un niveau d’écoute des personnes en situation de pauvreté et de leurs associations comparable à celui qui est accordé aux représentants du cinquième le plus riche de la population. »

Afin d’éradiquer durablement la pauvreté, une véritable mutation culturelle et institutionnelle s’impose. Elle exige d’introduire les modifications théoriques et pratiques collectives dont les forces vives de la société civile sont porteuses.

Karine Boyer



Nos lectures



Une mission du CERC sur les indicateurs sociaux

Jacques Delors, président du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), vient de confier à Bernard Perret, ancien rapporteur général du Conseil scientifique de l'évaluation, une mission sur le développement des indicateurs sociaux. Nous publions ici des extraits de cette lettre de mission dont les objectifs poursuivis nous semblent complémentaires de ceux du rapport de Patrick Viveret.

Les indicateurs sociaux connaissent un regain d'actualité au niveau international. En témoignent notamment l'écho rencontré par les indicateurs de développement publiés chaque année par le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et les tentatives menées par différents pays (Canada, Suisse) pour adjoindre une batterie d'indicateurs sociaux aux documents sur la gestion publique soumis chaque année au Parlement.

Dans des domaines connexes, les analyses de *benchmarking* des systèmes sociaux menés sous l'égide de la Commission de Bruxelles et le développement de l'évaluation des politiques participent d'un même effort pour apprécier l'impact de l'action publique sur la société sans se limiter aux aspects économiques. Ces développements sont à rapprocher d'un renouveau de la critique des indicateurs économiques dont témoignent plusieurs ouvrages récents (*Qu'est-ce que la richesse ?*, de Dominique Méda, *Services, la productivité en question*,

de Jean Gadrey) et, dans un autre registre, l'évolution des critères d'évaluation des projets de développement dans un organisme tel que la Banque mondiale. La montée des préoccupations environnementales et de la problématique du développement durable joue un rôle important dans cette évolution des esprits. (...)

L'objectif de l'étude envisagée serait d'examiner les moyens de promouvoir une utilisation plus systématique des statistiques sociales pour éclairer les grands choix socio-économiques. Le diagnostic de départ est celui d'un déséquilibre entre l'influence pratique des indicateurs économiques et celle des indicateurs sociaux. Ce déséquilibre ne résulte pas d'un déficit quantitatif ou qualitatif des données sociales : c'est moins leur abondance et leur qualité qui est en cause que leur capacité à influencer les décisions publiques et, plus généralement, la représentation que la société se fait d'elle-même. On ne manque pas d'informations de toute nature sur la situation sociale et les modes de vie des Français, comme en témoignent, entre autres, la richesse et l'intérêt des publications *Données sociales* et *Portrait social de la France* de l'INSEE. Même si les informations ainsi publiées ne restent pas sans écho, elles n'ont pas le même statut que les indicateurs économiques comme critères d'évaluation de la situation du pays et des résultats de l'action publique (à l'exception notable du taux de chômage). (...)

Les indicateurs synthétiques

Une première piste consiste à élaborer des indicateurs synthétiques, sur le modèle des indicateurs du PNUD déjà cités.

L'indicateur de développement humain (*human development index*, HDI) mesure les performances globales d'un pays selon trois dimensions fondamentales du développement humain : la longévité, le savoir et un niveau de vie décent. Ces performances sont mesurées par l'espérance de vie, le niveau d'éducation (l'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation) et le revenu. D'autres indicateurs sont publiés dans les rapports du PNUD, parmi lesquels l'indicateur d'égalité des sexes (*gender-related development index*, GDI) qui mesure les inégalités entre les femmes et les hommes pour les mêmes critères, et différents indicateurs de pauvreté. Le classement des pays selon l'indicateur HDI fait apparaître des différences sensibles. Pour ne prendre qu'un exemple, la France est en seconde position après le Canada, et les États-Unis en quatrième position seulement.

La publication de ces indicateurs constitue indéniablement un progrès, mais leurs limites sont évidentes. Outre leur caractère rudimentaire, ils souffrent d'un vice fondamental : le choix et la pondération des critères apparaissent comme arbitraires. Contrairement aux indicateurs économiques, aucune théorie ni rationalité sous-jacente ne permet de les justifier. L'un des moyens de mettre en perspective les statistiques sociales serait de les inscrire dans une représentation globale du développement social. Ce cadre de représentation devrait être lui-même fondé sur une ou plusieurs théories sociales. Le mot théorie peut faire peur, mais il doit être pris ici dans un sens pragmatique : il ne s'agit de rien d'autre que d'un cadre conceptuel simple



permettant de donner forme et cohérence au sens commun. À cet égard, la théorie du capital social, au sens de la sociologie américaine, offre un réel intérêt, dans la mesure où elle apparaît comme un prolongement naturel de la théorie économique du capital humain. Selon Robert Putnam, « *le capital social fait référence à des caractéristiques de l'organisation sociale telles que les réseaux, les normes et la confiance sociale, qui facilitent la coordination et la coopération en vue d'un bénéfice mutuel.* »

Contrairement au capital humain, le capital social ne se réfère pas aux compétences des individus mais aux compétences collectives qui résultent de la qualité de leurs relations.

Les réseaux d'engagement civique tels que les syndicats, les clubs et les partis politiques, toutes les sortes d'association, de réseaux informels de voisinage, les clubs sportifs et les coopératives, sont des manifestations typiques du capital social. Plus ces réseaux sont denses et plus il est vraisemblable que les membres d'une communauté coopèrent en vue d'un bénéfice

mutuel. Le capital social est important pour la vie économique parce que les réseaux, les normes et la confiance facilitent la coopération. (...)

Le capital social ne recouvre pas l'ensemble du champ des indicateurs sociaux. Il ne prend directement en compte ni les inégalités ni la "qualité de la vie" (état de santé, organisation du temps, cadre de vie, qualité de l'air, déplacements domicile-travail, qualité de la vie au travail...). Il convient toutefois de noter que la manière dont Amartya Sen aborde la question des inégalités n'est pas sans lien avec l'idée de capital social. Prenant en compte le besoin fondamental qu'ont les gens de donner sens à leur mode de vie, il en vient à considérer que la véritable valeur des richesses économiques réside dans leur capacité à élargir la liberté de choix des individus. Comme les théoriciens du capital social, Sen met l'accent sur la capacité qu'ont les gens d'agir au sein de la société en vue de leur propre bien-être, ce qui le conduit à insister sur les inégalités affectant l'autonomie et le pouvoir social des personnes et des groupes. Sans négliger les indicateurs

habituels d'inégalité (distribution des revenus et du capital, santé et conditions de travail, pratiques culturelles, etc.), la perspective de Sen pourrait inspirer un élargissement de la problématique de l'inégalité à des questions telles que la mobilité, la vie familiale et la participation à la vie sociale, la gestion du temps, etc.

Enfin, un système d'indicateurs sociaux se devrait de comporter des indicateurs de qualité et de valeur d'usage des biens collectifs (niveau de service des transports collectifs, de la poste, etc.), si possible rapportés à leur coût.

Un dispositif institutionnel de validation et d'interprétation

Quelles que soient la pertinence et la clarté des chiffres, ils doivent toujours être interprétés et commentés pour faire sens. On examinera donc la création d'une "commission nationale des indicateurs sociaux", composée de chercheurs en sciences sociales et de personnalités représentatives. Cette commission serait chargée d'élaborer chaque année un rapport à l'intention du gouvernement et du Parlement



Voyage au pays des autres monnaies

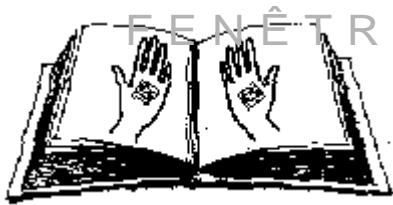
Le livre de Jérôme Blanc, *Les Monnaies parallèles*, nous propose un tour d'horizon de toutes les monnaies autres que les monnaies nationales. Pour Marie-Louise Duboin, animatrice de La Grande Relève, l'exercice est utile... même s'il ne faut pas en attendre une réflexion globale sur une alternative à la monnaie

capitaliste.

Réécrite et prolongée, une thèse de sciences économiques, soutenue en 1998 à Lyon II, est à l'origine de cet ouvrage de Jérôme Blanc. Son sujet est l'étude des instruments de compte et de paiement distincts des monnaies nationales et utilisés au cours de la période 1988-1999. Il ne faut donc pas en attendre une réflexion ouverte vers une alternative à la monnaie capitaliste, telle la monnaie distributive à laquelle nous

réfléchissons dans La Grande Relève.

Ce livre est un travail d'entomologiste consciencieux, prenant le temps d'aller dans les détails, mais qui, étant économiste, ne saurait raisonner en dehors du cadre actuel, ou seulement en imaginer un autre. Ses hypothèses de départ constituent pourtant une approche originale, puisque le seul but qu'il se propose est l'observation des pratiques monétaires, en précisant d'emblée que ne doi-



Nos lectures



vent être considérées comme monétaires que les pratiques de compte et de paiement. Les pratiques financières sont donc exclues. Autre restriction : ce qui appartient aux relations internationales est laissé de côté.

Définitions fondamentales

Les économistes ont l'habitude de définir la monnaie par trois fonctions (mesure d'une valeur, moyens de paiement et de réserve). Ce procédé est ici récusé d'emblée, pour la bonne raison que cette approche est loin d'être neutre : elle a pour effet de faire apparaître la monnaie comme un outil associé au fonctionnement moderne des marchés, rendant des services à l'économie en général, dont elle ne serait ainsi qu'un auxiliaire. Cette définition est idéologique et, explique Jérôme Blanc, non scientifique parce qu'elle tourne en rond : la monnaie est définie par ses fonctions, et ces fonctions sont elles-mêmes définies par la monnaie ! L'auteur décide donc de ne raisonner qu'en termes de pratiques monétaires, ne concernant que deux fonctions : celle de compte (qui implique l'emploi d'une unité de compte) et celle de paiement (et non d'intermédiaire d'échanges). Il observe que toute monnaie émise est une dette de l'émetteur vis-à-vis de l'économie, donc susceptible d'être remboursée. Quant à la troisième fonction classique, la fonction de réserve, l'auteur montre qu'elle dépend des précédentes et n'est pas propre à la monnaie : épargne et thésaurisation sont des pratiques financières plutôt que monétaires.

Les monnaies parallèles

Par définition, les monnaies parallèles sont tous les instruments monétaires distincts de la monnaie nationale. Par-delà leur diversité, ces monnaies ont deux points communs :

- elles sont localisées, étant soit communautaires, soit ciblées sur un certain public pour le capter, soit limitées à un territoire ;
- ce sont des instruments monétaires dont les modalités sont restreintes par leur émetteur.

Les bons d'achat constituent plus de la moitié de ces monnaies parallèles. Certains sont destinés à aider une catégorie de population, mais d'autres ont pour but de forcer la consommation (par exemple, les chèques-cadeaux, points de fidélité, etc.). A ce propos, l'auteur montre que le marché s'en trouve "phagocyté", car le client est maintenant considéré comme un élément du capital (immatériel) d'une entreprise, qui en définit la "valeur actuelle nette", augmentant avec son taux de fidélisation. Ainsi, la conquête d'un client devient un investissement.

Les expériences de monnaies locales

Quatre expériences de monnaies locales sont analysées.

n Celle de la monnaie fondante, pendant la "grande dépression" des années 30, s'inspirait de S. Gesell dont l'objectif était de rompre les crises de surproduction et, pour cela, d'accélérer la consommation par un moyen simple : toute monnaie non dépensée perd 0,5% en un mois.

n Celle du cercle économique WIR, système d'échanges de marchandises entre entreprises, organisé dans un but lucratif par

une sorte de chambre de compensation qui prélève une taxe sur ces échanges entre PME et se fait payer les services qu'elle fournit (informations, facilités de crédit et même activités de *lobbying* auprès des gouvernements). Mais la monnaie WIR ne peut être échangée qu'entre les membres de ce cercle de soutien mutuel.

n Ces deux expériences sont considérées comme les antécédents des LETS et des SEL.

n Enfin, l'expérience de localisme monétaire territorial de la ville d'Ithaca (État de New York) dont l'origine est le refus des habitants de se voir soumis aux décisions des grands groupes. Son but est donc de réorganiser l'économie locale, de créer des emplois et de faire circuler les revenus de la population. À quoi s'ajoute le souci d'intégrer la pré-occupation de l'environnement dans toute initiative économique.

Où se trouve l'illégalité ?

Cet ouvrage apporte des précisions intéressantes sur les raisons d'être et les objectifs des monnaies locales. Deux enseignements semblent particulièrement à retenir :

- la définition classique de la monnaie (capitaliste) par les économistes est un postulat qui est remis en cause par l'un d'eux : il est donc tout à fait possible d'écarter la fonction financière (placement contre intérêt, spéculation) d'une monnaie ;
- les monnaies locales, si elles sont "illégalles" car distinctes des monnaies nationales, le sont exactement au même titre que les tickets de restaurant ou les chèques-cadeaux qui servent à certaines entreprises commerciales pour capter le



Pour des indicateurs

« Une simple remarque à la lecture du n° 63 de mai-juin 2000 à propos de l'article de Patrick Viveret ("Une fenêtre d'opportunités pour l'économie plurielle") : les indicateurs proposés ("des indicateurs positifs prenant en charge des formes de richesses non prises en compte dans le PIB classique, et des indicateurs

sexués permettant de chiffrer les activités destructrices, sur le plan écologique et social en particulier") sont très intéressants et nécessaires, mais il me semble qu'il faudrait proposer que la plupart soient sexués. Le développement pour les femmes, c'est le développement pour tous. »

Annie Labourie-Racapé

sociologue

A l'initiative de Transversales Sciences/Culture et de Mains d'œuvres

Reconsidérer la richesse

Débat le 11 septembre 2001, à 19 heures

Autour de Patrick Viveret, chargé de mission auprès du secrétaire d'Etat à l'économie solidaire.

Dans la plupart des dossiers qui ont été au cœur des débats publics de ces derniers temps, de la vache folle à l'Erika, de l'amiante aux accidents de la route, il y a toujours un élément commun que l'on oublie de rappeler : ces catastrophes sont des bénédictions pour notre Produit Intérieur Brut, qui se met à croître. Dans le même temps, le PNB ne prend pas en compte des éléments aussi importants que le niveau d'éducation des jeunes, la qualité de la santé publique ou la créativité artistique d'un pays.

C'est là tout le paradoxe d'un système qui ramène la richesse à ce qui se mesure en flux financiers. Peut-on dépasser ce paradoxe ? Inventer de nouveaux indicateurs qui prennent en compte la richesse de nos sociétés dans sa diversité ? Cela permettrait-il d'infléchir nos politiques publiques ?

Ce débat sera l'occasion, pour les lecteurs de *Transversales* et de *Citoyens*, pour les associations mobilisées au sein du collectif et pour le public de Mains d'œuvres, d'envisager les nouvelles perspectives d'action ouvertes par cette réflexion.

Entrée libre

Contact : valerie@maindoeuvres.org

Mains d'œuvres : 1, rue Charles-Garnier 93400 Saint-Ouen (métro : Garibaldi ou Porte de Clignancourt)

Tél. : 01 40 11 25 25 - Fax : 01 40 11 25 24



Venez visiter le site et faites-nous part de vos réactions !
<http://www.globenet.org/transversales/>

Rédaction « Courrier des lecteurs »
21, boulevard de Grenelle 75015 - Paris
Tél : 01 45 78 34 05 - Fax : 01 45 78 34 02
E-mail : transversales@globenet.org
Abonnements
Transversales, Service abonnements
60646 Chantilly cedex France - Tél. : 03 44 57 80

Éditeur

Transversales « SCIENCE / CULTURE »

S.A. au capital de 250 000 F à directoire et conseil de surveillance

Conseil de surveillance

Jacques Robin, président ;
Claude Alphandéry, vice-président

Actionnaires

Association Grit (actionnaire majoritaire) « S.A. Le Monde diplomatique (actionnaire minoritaire principal) »
« Fondation Charles Léopold Mayer »
« Macif Participations »
« Les Publications de la Vie »
« Scop Chèque déjeuner »
« Gestion Pierre Cardin »
« Claude Alphandéry »
« S. A. M. Hervé »

Directoire

Bruno Lombard, président ; Philippe Merlant
Directeur de la publication

Bruno Lombard

Rédaction

Rédacteur en chef : Philippe Merlant
Secrétariat de rédaction : Maud Mokaddem
Rédaction graphique et dessins : Lilia Moglia

Collaborateurs réguliers de la rédaction

Henri Atlan, Elisabetta Bucolo, Alain Caillé, Brigitte Chamak, Jean Chesneaux, André Gorz, Anne-Brigitte Kern, Jean Liberman, Stéphane Martayan, Dominique Méda, Edgar Morin, Basarab Nicolescu, Gérard Paquet, Denis Panché, André Parnaud, René Passet, Riccardo Petrella, Valérie Poigeot, Martine Rémond-Ouilleud, Jacques Robin, Joël de Rosnay, Roger Sue, Jacques Testart, Patrick Viveret, Ann-Corinne Zimmer

Correcteurs

Alain Queignec, Jean Merduin

Administration

Bruno Lombard

Relations abonnés

Maud Mokaddem

Imprimerie

Imprimerie E.T.C. - BP 198, 76196 Yvetot cedex

ISSN : N° 1145-5284

N° de commission paritaire : 66924

Dépôt légal : janvier 1990

Abonnements

Individuel : 400 F « Étudiant/chômeur : 200 F »
« Association (envoi de 5 ex.) : 1 400 F »
« Entreprise (envoi de 5 ex.) : 1 800 F »
« Soutien (envoi en nombre) : 5 000 F »
« Abonnement hors Union européenne : ajouter 50 F aux tarifs ci-dessus (correspondant au différentiel de frais d'affranchissement sur l'année)

Vente au numéro : 70 F « Étudiant/chômeur ; abonnés : 35 F »

Documents

Mieux penser l'écologie, 70F (50F Abonnés) « Garantir le revenu,

